DUKE
UNIVERSITY
LIBRARY

Treasure Room

Compact

600

Pb5 32

ESSAI
SUR LA NATURE DU COMMERCE EN GÉNÉRAL.

TRADUIT DE L'ANGLOIS.

A LONDRES,
Chez FLETCHER GYLES,
dans Holborn.

M. DCC. LVI.

Tr. B.
C231E

ESSAI
SUR LA NATURE DU COMMERCE EN GÉNÉRAL.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Richesse.

LA Terre est la source ou la matiere d'où l'on tire la Richesse; le travail de l'Homme est la forme qui la produit: & la Richesse en

376652

elle-même, n'est autre chose que la nourriture, les commodités & les agrémens de la vie.

La Terre produit de l'herbe, des racines, des grains, du lin, du coton, du chanvre, des arbrisseaux & bois de plusieurs espèces, avec des fruits, des écorces & feuillages de diverses sortes, comme celles des Meuriers pour les Vers à soie; elle produit des Mines & Minéraux. Le travail de l'Homme donne la forme de richesse à tout cela.

Les Rivières & les Mers fournissent des Poissons, pour la nourriture de l'Homme, & plusieurs autres choses pour l'agrément. Mais ces Mers & ces Rivières appartiennent aux Terres adjacentes, ou sont communes; & le travail de l'Homme en tire le Poisson, & autres avantages.

CHAPITRE II.

Des Sociétés d'Hommes.

DE quelque manière que se forme une Société d'Hommes, la proprieté des Terres qu'ils habitent, appartiendra nécessairement à un petit nombre d'entr'eux.

Dans les Sociétés errantes, comme les Hordes des Tartares & les Camps des Indiens qui vont d'un lieu à un autre avec leurs Bestiaux & Familles, il faut que le Capitaine ou le Roi qui les conduit, régle les limites de chaque Chef de Famille, & les Quartiers d'un chacun autour du Camp. Autrement il y auroit toujours des contestations pour les Quartiers ou commodités, les bois, les herbes, l'eau, &c. mais lorsqu'on aura

376652

réglé les Quartiers & les limites d'un chacun, cela vaudra autant qu'une propriété pour le tems qu'ils y séjournent.

Dans les Sociétés plus régulières : Si un Prince à la tête d'une Armée, a conquis un Païs, il distribuera les Terres à ses Officiers ou Favoris, suivant leur mérite, ou son bon plaisir. (cas où est originairement la France) ; il établira des loix pour en conserver la propriété à eux & à leurs Descendans : ou bien il se réservera la propriété des Terres, & emploiera ses Officiers ou Favoris, au soin de les faire valoir ; ou les leur cédera à condition d'en païer tous les ans un certain cens, ou redevance ; ou il leur cédera en se réservant la liberté de les taxer tous les ans, suivant ses besoins & leurs facultés. Dans tous ces cas, ces Officiers ou Favoris, soit qu'ils soient Propriétaires absolus, soit

dépendans, soit qu'ils soient Intendans ou Inspecteurs du produit des Terres, ils ne feront qu'un petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Que si le Prince fait la distribution des Terres par portions égales à tous les Habitans, elles ne laisseront pas dans la suite de tomber en partage à un petit nombre. Un Habitant aura plusieurs Enfans, & ne pourra laisser à chacun d'eux une portion de Terre égale à la sienne : un autre mourra sans Enfans, & laissera sa portion à celui qui en a déja, plutôt qu'à celui qui n'en a pas : un troisiéme sera fainéant, extravagant ou maladif, & se verra obligé de vendre sa portion à un autre qui a de la frugalité & de l'industrie, qui augmentera continuellement ses Terres par de nouveaux achats, auxquels il emploiera le travail de ceux, qui

n'aïant aucune portion de terre à eux, ſeront obligés de lui offrir leur travail, pour ſubſiſter.

Dans le premier établiſſement de Rome, on donna à chaque Habitant deux Journaux de terre : cela n'empêcha pas qu'il n'y eût bientôt après une inégalité auſſi grande dans les patrimoines, que celle que nous voïons aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe. Les Terres tomberent en partage à un petit nombre.

En ſuppoſant donc que les Terres d'un nouvel état appartiennent à un petit nombre de perſonnes, chaque Propriétaire fera valoir ſes Terres par ſes mains, ou les donnera à un ou pluſieurs Fermiers : dans cette œconomie, il faut que les Fermiers & Laboureurs trouvent leur ſubſiſtance, cela eſt de néceſſité indiſpenſable, ſoit qu'on faſſe valoir les Terres pour le

compte du Propriétaire même, ou pour celui du Fermier. On donne le surplus du produit de la Terre aux ordres du Propriétaire ; celui-ci en donne une partie aux ordres du Prince ou de l'Etat, ou bien le Fermier donnera cette partie directement au Prince, en la rabattant au Propriétaire.

Pour ce qui est de l'usage auquel on doit emploïer la terre, il est préalable d'en emploïer une partie à l'entretien & nourriture de ceux qui y travaillent & la font valoir : le reste dépend principalement des humeurs & de la maniere de vivre du Prince, des Seigneurs de l'Etat & du Propriétaire ; s'ils aiment la boisson, il faut cultiver des Vignes ; s'ils aiment les soieries, il faut planter des Meuriers & élever des Vers à soie ; & de plus il faut emploïer une partie proportionnée de la terre, à main-

tenir tous ceux qu'il faut pour ce travail ; s'ils aiment les Chevaux, il faut des Prairies ; & ainsi du reste.

Cependant si on suppose que les Terres n'appartiennent à personne en particulier, il n'est pas facile de concevoir qu'on y puisse former une société d'Hommes : nous voïons dans les Terres communes, par exemple, d'un Village, qu'on règle le nombre des Bestiaux que chacun des Habitans a la liberté d'y envoïer ; & si on laissoit les Terres au premier qui les occuperoit dans une nouvelle conquête, ou découverte d'un Païs, il faudroit toujours revenir à une regle pour en fixer la propriété, pour y pouvoir établir une Societé d'Hommes, soit que la force ou la Police décidât de cette règle.

CHAPITRE III.

Des Villages.

QUelque emploi qu'on faſſe de la Terre, ſoit pâturage, bled, vignes, il faut que les Fermiers ou Laboureurs, qui en conduiſent le travail, réſident tout proche; autrement le tems qu'il faudroit pour aller à leurs Champs & revenir à leurs Maiſons, conſommeroit une trop grande partie de la journée. De ce point dépend la néceſſité des Villages répandus dans toutes les Campagnes & Terres cultivées, où l'on doit avoir auſſi des Maréchaux & Charons pour les outils, la Charue & les Charettes dont on a beſoin; ſurtout lorſque le Village eſt éloigné des Bourgs & Villes. La grandeur d'un Village eſt naturelle-

ment proportionnée en nombre d'Habitans, à celui que les Terres, qui en dépendent, demandent pour le travail journalier, & à celui des Artisans qui y trouvent assez d'occupation par le service des Fermiers & Laboureurs : mais ces Artisans ne sont pas tout-à-fait si nécessaires dans le voisinage des Villes où les Laboureurs peuvent aller sans perdre beaucoup de tems.

Si un ou plusieurs des Propriétaires des Terres de la dépendance du Village y font leur résidence, le nombre des Habitans sera plus grand, à proportion des Domestiques & Artisans qu'ils y attireront, & des Cabarets qui s'y établiront pour la commodité des Domestiques & Ouvriers qui gagneront leur vie avec ces Propriétaires.

Si la Terre n'est propre que pour nourrir des troupeaux de Moutons, comme dans les Du-

nes & Landes, les Villages ſeront plus rares & plus petits, parce que la terre ne demande qu'un petit nombre de Paſteurs.

Si la Terre ne produit que des bois, dans des Terres ſabloneuſes, où il ne croît point d'herbe pour la nourriture des Beſtiaux, & ſi elle eſt éloignée des Villes & Rivières, ce qui rend ces bois inutiles pour la conſommation, comme l'on en voit pluſieurs en Allemagne, il n'y aura de Maiſons & Villages qu'autant qu'il en faut pour recueillir les Glands, & nourrir des Cochons dans la ſaiſon : mais ſi la Terre eſt entierement ſtérile, il n'y aura ni Villages ni Habitans.

CHAPITRE IV.

Des Bourgs.

IL y a des Villages où l'on a érigé des Marchés, par le crédit de quelque Propriétaire ou Seigneur en Cour. Ces Marchés, qui se tiennent une ou deux fois la semaine, encouragent plusieurs petits Entrepreneurs & Marchands de s'établir dans ce lieu ; ou ils achetent au Marché les denrées qu'on y apporte des Villages d'alentour, pour les transporter & vendre dans les Villes ; ils prennent en échange dans la Ville, du fer, du sel, du sucre & d'autres marchandises, qu'on vend, les jours de Marché, aux Habitans des Villages : on voit aussi plusieurs petits Artisans s'établir dans ces lieux, comme des Serruriers, Menui-

ſiers & autres, pour les beſoins des Villageois qui n'en ont pas dans leurs Villages, & enfin ces Villages deviennent des Bourgs. Un Bourg étant placé comme dans le centre des Villages, dont les Habitans viennent au Marché, il eſt plus naturel & plus facile que les Villageois y apportent leurs denrées les jours de Marché pour les y vendre, & qu'ils y achetent les marchandiſes dont ils ont beſoin, que de voir porter ces marchandiſes par les Marchands & Entrepreneurs dans les Villages, pour y recevoir en échange les denrées des Villageois. 1°. Les circuits des Marchands dans les Villages multiplieroient la dépenſe des Voitures, ſans neceſſité. 2°. Ces Marchands ſeroient peut-être obligés d'aller dans pluſieurs Villages avant que de trouver la qualité & la quantité des denrées qu'ils veulent acheter. 3°. Les

Villageois seroient le plus souvent aux champs lors de l'arrivée de ces Marchands, & ne sachant quelles especes de denrées il leur faudroit, ils n'auroient rien de prêt & en état. 4°. Il seroit presqu'impossible de fixer le prix des denrées & des marchandises dans les Villages, entre ces Marchands & les Villageois. Le Marchand refuseroit dans un Village le prix qu'on lui demande de la denrée, dans l'espérance de la trouver à meilleur marché dans un autre Village, & le Villageois refuseroit le prix que le Marchand lui offre de sa marchandise, dans l'espérance qu'un autre Marchand qui viendra, la prendra à meilleur compte.

On évite tous ces inconvéniens lorsque les Villageois viennent les jours de Marché au Bourg, pour y vendre leurs denrées, & y acheter les marchandises dont ils

ils ont besoin. Les prix s'y fixent par la proportion des denrées qu'on y expose en vente & de l'argent qu'on y offre pour les acheter ; cela se passe dans la même place, sous les yeux de tous les Villageois de différens Villages, & des Marchands ou Entrepreneurs du Bourg. Lorsque le prix a été déterminé avec quelques-uns, les autres suivent sans difficulté, & l'on constate ainsi le prix du Marché de ce jour-là. Le Païsan retourne dans son Village & reprend son travail.

La grandeur du Bourg est naturellement proportionnée au nombre des Fermiers & Laboureurs qu'il faut pour cultiver les Terres qui en dépendent, & au nombre des Artisans & petits Marchands que les Villages du ressort de ce Bourg emploient, avec leurs Assistans & Chevaux, & enfin au nombre des personnes que les Propriétaires des Ter-

res qui y résident y font vivre.

Lorsque les Villages du ressort d'un Bourg (c'est-à-dire dont les Habitans portent ordinairement leurs denrées au Marché de ce Bourg) sont considérables, ils ont beaucoup de produit, le Bourg deviendra considérable & gros à proportion ; mais lorsque les Villages d'alentour ont peu de produit, le Bourg est aussi-bien pauvre & chétif.

CHAPITRE V.

Des Villes.

LEs Propriétaires qui n'ont que de petites portions de Terre vivent ordinairement dans les Bourgs & Villages, proche de leurs Terres & Fermiers. Le transport des denrées qui leur en reviennent, dans les Villes

éloignées, les mettroit hors d'état de vivre commodément dans ces Villes. Mais les Propriétaires qui ont plusieurs grandes Terres ont le moïen d'aller résider loin de leurs Terres, pour jouir d'une agréable société, avec d'autres Propriétaires & Seigneurs de même espece.

Si un Prince ou Seigneur, qui a reçu de grandes concessions de Terres lors de la conquête ou découverte d'un Païs, fixe sa demeure dans quelque lieu agréable, & si plusieurs autres Seigneurs y viennent faire leur résidence pour être à portée de se voir souvent, & jouir d'une société agréable, ce lieu deviendra une Ville : on y bâtira de grandes Maisons pour la demeure des Seigneurs en question ; on y en bâtira une infinité d'autres pour les Marchands, les Artisans, & Gens de toutes sortes de professions, que la résidence

de ces Seigneurs, attirera dans ce lieu. Il faudra pour le ſervice de ces Seigneurs, des Boulangers, des Bouchers, des Braſſeurs, des Marchands de vin, des Fabriquans de toutes eſpeces : ces Entrepreneurs bâtiront des Maiſons dans le lieu en queſtion, ou loueront des Maiſons bâties par d'autres Entrepreneurs. Il n'y a pas de grand Seigneur dont la dépenſe pour ſa Maiſon, ſon train & ſes Domeſtiques, n'entretienne des Marchands & Artiſans de toutes eſpeces, comme on peut le voir par les calculs particuliers que j'ai fait faire dans le Supplément de cet Eſſai.

Comme tous ces Artiſans & Entrepreneurs ſe ſervent mutuellement, auſſi-bien que les Seigneurs en droiture, on ne s'apperçoit pas que l'entretien des uns & des autres tombe finalement ſur les Seigneurs & Propriétaires des Terres. On ne

s'apperçoit pas que toutes les petites Maiſons dans une Ville, telle qu'on la décrit ici, dépendent & ſubſiſtent de la dépenſe des grandes Maiſons. On fera cependant voir dans la ſuite, que tous les Ordres & Habitans d'un Etat ſubſiſtent aux dépens des Propriétaires des Terres. La Ville en queſtion s'agrandira encore, ſi le Roi ou le Gouvernement y établit des Cours de Juſtice, auxquelles les Habitans des Bourgs & Villages de la Province doivent avoir recours. Il faudra une augmentation d'Entrepreneurs & d'Artiſans de toutes ſortes, pour l'entretien des Gens de Juſtice & des Plaideurs.

Si l'on établit dans cette même Ville des Ouvrages & Manufactures au-delà de la conſommation intérieure, pour les tranſporter & vendre chez l'Etranger, elle ſera grande à proportion des Ouvriers & Artiſans qui y ſub-

sistent aux dépens de l'Etranger.

Mais si nous écartons ces idées pour ne point embrouiller notre sujet, on peut dire que l'assemblage de plusieurs riches Propriétaires de Terres, qui résident ensemble dans un même lieu, suffit pour former ce qu'on appelle une Ville, & que plusieurs Villes en Europe, dans l'intérieur des Terres, doivent le nombre de leurs Habitans à cet assemblage : auquel cas, la grandeur d'une Ville est naturellement proportionnée au nombre des Propriétaires des Terres, qui y résident, ou plutôt au produit des Terres qui leur appartiennent, en rabattant les frais du transport à ceux dont les Terres en sont les plus éloignées, & la part qu'ils sont obligés de fournir au Roi ou à l'Etat, qui doit ordinairement être consommée dans la Capitale.

CHAPITRE VI.

Des Villes capitales.

UNe Capitale se forme de la même maniére qu'une Ville de province ; avec cette différence, que les plus gros Propriétaires des Terres de tout l'Etat résident dans la Capitale ; que le Roi ou le Gouvernement suprême y fait sa demeure, & y dépense les revenus de l'Etat ; que les Cours de Justice en dernier ressort y résident ; que c'est ici le centre des Modes que toutes les Provinces prennent pour modele ; que les Propriétaires des Terres, qui résident dans les Provinces, ne laissent pas de venir quelquefois passer quelque tems dans la Capitale, & d'y envoïer leurs Enfans pour les façonner. Ainsi toutes les Terres

de l'Etat contribuent plus ou moins à la subsistance des Habitans de la Capitale.

Si un Souverain quitte une Ville pour faire sa résidence dans une autre, la Noblesse ne manquera pas de le suivre, & de faire sa résidence avec lui dans la nouvelle Ville, qui deviendra grande & considérable aux dépens de la premiere. Nous en avons un exemple tout récent dans la Ville de Petersbourg, au désavantage de Moscou; & l'on voit beaucoup de Villes anciennes, qui étoient considérables, tomber en ruine, & d'autres renaître de leurs débris. On construit ordinairement les grandes Villes sur le bord de la Mer ou des grandes Rivieres, pour la commodité des transports; parce que le transport par eau, des denrées & marchandises nécessaires pour la subsistance & commodité des Habitans, est à bien meilleur

meilleur marché, que les voitures & transport par terre.

CHAPITRE VII.

Le travail d'un Laboureur vaut moins que celui d'un Artisan.

LE Fils d'un Laboureur, à l'âge de sept ou douze ans, commence à aider son Pere, soit à garder les troupeaux, soit à remuer la terre, soit à d'autres ouvrages de la Campagne, qui ne demandent point d'art ni d'habileté.

Si son Pere lui faisoit apprendre un métier, il perdroit à son absence pendant tout le tems de son apprentissage, & seroit encore obligé de païer son entretien & les frais de son apprentissage pendant plusieurs années: voilà donc un Fils à charge à son Pere, & dont le travail ne rap-

porte aucun avantage qu'au bout d'un certain nombre d'années. La vie d'un Homme n'eſt calculée qu'à dix ou douze années ; & comme on en perd pluſieurs à apprendre un métier, dont la plupart demandent en Angleterre ſept années d'apprentiſſage, un Laboureur ne voudoit jamais en faire apprendre aucun à ſon Fils, ſi les Gens de métier ne gagnoient bien plus que les Laboureurs.

Ceux donc, qui emploient des Artiſans ou Gens de métier, doivent néceſſairement païer leur travail, plus haut que celui d'un Laboureur ou Manœuvre ; & ce travail ſera néceſſairement cher, à proportion du tems qu'on perd à l'apprendre, & de la dépenſe & du riſque qu'il faut pour s'y perfectionner.

Les Gens de métier eux-mêmes ne font pas apprendre le leur à tous leurs Enfans ; il y en au-

roit trop pour le besoin qu'on en a dans une Ville, ou un Etat, il s'en trouveroit beaucoup qui n'auroient point assez d'ouvrage; cependant ce travail est toujours naturellement plus cher que celui des Laboureurs.

CHAPITRE VIII.

Les Artisans gagnent, les uns plus les autres moins, selon les cas & les circonstances différentes.

SI deux Tailleurs font tous les habits d'un Village, l'un pourra avoir plus de Chalands que l'autre, soit par sa maniere d'attirer les Pratiques, soit parce qu'il travaille plus proprement ou plus durablement que l'autre, soit qu'il suive mieux les modes dans la coupe des habits.

Si l'un meurt, l'autre se trouvant plus pressé d'ouvrage, pour-

ra hausser le prix de son travail, en expédiant les uns préférablement aux autres, jusqu'au point que les Villageois trouveront mieux leur compte de porter leurs habits à faire dans quelqu'autre Village, Bourg, ou Ville, en perdant le tems d'y aller & revenir, ou jusqu'à ce qu'il revienne un autre Tailleur pour demeurer dans leur Village, & pour y partager le travail.

Les Métiers qui demandent le plus de tems pour s'y perfectionner, ou plus d'habileté & d'industrie, doivent naturellement être les mieux païés. Un habile Faiseur de Cabinets doit recevoir un meilleur prix de son travail qu'un Menuisier ordinaire, & un bon Horloger plus qu'un Maréchal.

Les Arts & Métiers qui sont accompagnés de risques & dangers, comme Fondeurs, Mariniers, Mineurs d'argent, &c.

doivent être païés à proportion des risques. Lorsqu'outre les dangers, il faut de l'habileté, ils doivent encore être païés davantage ; tels sont les Pilotes, Plongeurs, Ingénieurs, &c. Lorsqu'il faut de la capacité & de la confiance, on païe encore le travail plus cher, comme aux Jouailliers, Teneurs de compte, Caissiers, & autres.

Par ces inductions, & cent autres qu'on pourroit tirer de l'expérience ordinaire, on peut voir facilement que la différence de prix qu'on païe pour le travail journalier, est fondée sur des raisons naturelles & sensibles.

CHAPITRE IX.

Le nombre de Laboureurs, Artisans & autres, qui travaillent dans un Etat, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a.

SI tous les Laboureurs dans un Village élevent plusieurs Fils au même travail, il y aura trop de Laboureurs pour cultiver les Terres de la dépendance de ce Village, & il faut que les Surnuméraires adultes aillent quelqu'autre part chercher à gagner leur vie, comme ils font ordinairement dans les Villes : s'il en reste quelques-uns auprès de leurs Peres, comme ils ne trouveront pas tous suffisamment de l'emploi, ils vivront dans une grande pauvreté, & ne se marieront pas, faute de moïens pour élever des enfans, ou s'ils se ma-

rient, peu après les enfans survenus périssent par la misère avec le Pere & la Mere, comme nous le voïons journellement en France.

Ainsi si le Village continue dans la même situation de travail, & tire sa subsistance en travaillant dans la même portion de terre, il n'augmentera pas dans mille ans en nombre d'habitans.

Il est vrai que les Femmes & Filles de ce Village peuvent, aux heures qu'elles ne travaillent pas aux champs, s'occuper à filer, à tricotter, ou à faire d'autres ouvrages qu'on pourra vendre dans les Villes; mais cela suffit rarement pour élever les enfans surnuméraires, qui quittent le Village pour chercher fortune ailleurs.

On peut faire le même raisonnement des Artisans d'un Village. Si un seul Tailleur y fait tous les habits, & qu'il éleve trois

Fils au même métier, comme il n'y a de l'ouvrage que pour un ſeul qui lui ſuccédera, il faut que les deux autres aillent chercher à gagner leur vie ailleurs: s'ils ne trouvent pas de l'emploi dans la Ville prochaine, il faut qu'ils aillent plus loin, ou qu'ils changent de profeſſion pour gagner leur vie, qu'ils deviennent Laquais, Soldats, Mariniers, &c.

Il eſt aiſé de juger par la même façon de raiſonner, que les Laboureurs, Artiſans & autres, qui gagnent leur vie par le travail, doivent ſe proportionner en nombre à l'emploi & au beſoin qu'on en a dans les Bourgs & dans les Villes.

Mais ſi quatre Tailleurs ſuffiſent pour faire tous les habits d'un Bourg, s'il y ſurvient un cinquiéme Tailleur, il y pourra attraper de l'emploi aux dépens des autres quatre; de maniere

que si l'ouvrage vient à être partagé entre les cinq Tailleurs, aucun d'eux n'aura suffisamment de l'ouvrage, & chacun en vivra plus pauvrement.

Il arrive souvent que les Laboureurs & Artisans n'ont pas suffisamment de l'emploi lorsqu'il en survient un trop grand nombre pour partager le travail. Il arrive aussi qu'ils sont privés de l'emploi qu'ils avoient par des accidens & par une variation dans la consommation ; il arrivera aussi qu'il leur surviendra trop d'ouvrage, suivant les cas & les variations : quoi qu'il en soit, lorsqu'ils manquent d'emploi, ils quittent les Villages, Bourgs, ou Villes, où ils demeurent, en tel nombre, que celui qui reste est toujours proportionné à l'emploi qui suffit pour les faire subsister ; & lorsqu'il survient une augmentation constante de travail, il y a à ga-

gner, & il en survient assez d'autres pour partager le travail.

Par ces inductions il est aisé de comprendre que les Ecoles de charité en Angleterre & les projets en France, pour augmenter le nombre des Artisans sont fort inutiles. Si le Roi de France envoïoit cent mille Sujets à ses frais en Hollande, pour y apprendre la Marine, ils seroient inutiles à leur retour si on n'envoïoit pas plus de Vaisseaux en Mer qu'auparavant. Il est vrai qu'il seroit d'un grand avantage dans un Etat de faire apprendre aux Sujets, à faire les Manufactures qu'on a coutume de tirer de l'Etranger, & tous les autres ouvrages qu'on y achete; mais je ne considere à présent qu'un Etat par rapport à lui-même.

Comme les Artisans gagnent plus que les Laboureurs, ils sont plus en état que les derniers, d'é-

lever leurs enfans à des métiers ; & on ne peut jamais manquer d'Artisans dans un Etat, lorsqu'il y a suffisamment de l'ouvrage pour les emploïer constamment.

CHAPITRE X.

Le prix & valeur intrinseque d'une chose en général est la mesure de la terre & du travail qui entre dans sa production.

UN Arpent de terre produit plus de blé, ou nourrit plus de Moutons, qu'un autre Arpent : le travail d'un homme est plus cher que celui d'un autre homme, suivant l'art & les occurrences, comme on l'a déja expliqué. Si deux Arpens de terre sont de même bonté, l'un entretiendra autant de Moutons & produira la même quantité de laine que

l'autre Arpent, supposant le travail le même ; & la laine produite par l'un se vendra au même prix que celle qui est produite par l'autre.

Si l'on travaille la Laine d'un côté en un habit de gros drap, & la Laine de l'autre en un habit de drap fin ; comme ce dernier habit demandera un plus grand travail, & un travail plus cher que celui de gros drap, il sera quelquefois dix fois plus cher, quoique l'un & l'autre habits contiennent la même quantité de Laine & d'une même bonté. La quantité du produit de la terre, & la quantité aussi-bien que la qualité du travail, entreront nécessairement dans le prix.

Une livre de Lin travaillé en Dentelles fines de Bruxelles, demande le travail de quatorze personnes pendant une année, ou le travail d'une personne pen-

dant quatorze années, comme on peut le voir par un calcul des différentes parties du travail, dans le Supplément. On y voit auſſi que le prix qu'on donne de ces Dentelles ſuffit pour païer l'entretien d'une perſonne pendant quatorze ans, & pour païer encore les profits de tous les Entrepreneurs & Marchands qui s'en mêlent.

Le Reſſort d'acier fin, qui regle une Montre d'Angleterre, ſe vend ordinairement à un prix qui rend la proportion de la matiere au travail, ou de l'acier au Reſſort, comme, un, à un, de maniere que le travail fait ici la valeur preſque entiere de ce Reſſort, voïez-en le calcul au Supplément.

D'un autre côté, le prix du Foin d'une Prairie, rendu ſur les lieux, ou d'un Bois qu'on veut couper, eſt réglé ſur la matiere, ou ſur le produit de

la terre, ſuivant ſa bonté.

Le prix d'une cruche d'eau de la riviere de Seine n'eſt rien, parce que c'eſt une matiére immenſe qui ne tarit point ; mais on en donne un ſol dans les rues de Paris, ce qui eſt le prix ou la meſure du travail du Porteur d'eau.

Par ces inductions & exemples, je crois qu'on comprendra que le prix ou la valeur intrinſeque d'une choſe, eſt la meſure de la quantité de terre & du travail qui entre dans ſa production, eu égard à la bonté ou produit de la terre, & à la qualité du travail.

Mais il arrive ſouvent que pluſieurs choſes qui ont actuellement cette valeur intrinſeque, ne ſe vendent pas au Marché, ſuivant cette valeur : cela dépendra des humeurs & des fantaiſies des hommes, & de la conſommation qu'ils feront.

Si un Seigneur coupe des canaux & élève des terrasses dans son Jardin, la valeur intrinséque en sera proportionnée à la terre & au travail; mais le prix de la vérité ne suivra pas toujours cette proportion: s'il offre de vendre ce Jardin, il se peut faire que personne ne voudra lui en donner la moitié de la dépense qu'il y a faite; & il se peut aussi faire, si plusieurs personnes en ont envie, qu'on lui en donnera le double de la valeur intrinséque, c'est-à-dire, de la valeur du fond & de la dépense qu'il y a faite.

Si les fermiers dans un Etat sement plus de bled qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour la consommation de l'année, la valeur intrinséque & réelle du blé correspondra à la terre & au travail qui entrent dans sa production: mais comme il y en a une

trop grande abondance, & plus de Vendeurs que d'acheteurs, le prix du blé au marché tombera néceſſairement au-deſſous du prix ou valeur intrinſéque. Si au contraire les Fermiers ſement moins de blé qu'il ne faut pour la conſommation, il y aura plus d'Acheteurs que de Vendeurs, & le prix du blé au Marché hauſſera au-deſſus de ſa valeur intrinſéque.

Il n'y a jamais de variation dans la valeur intrinſeque des choſes ; mais l'impoſſibilité de proportionner la production des marchandiſes & denrées à leur conſommation dans un Etat, cauſe une variation journalière, & un flux & reflux perpétuel dans les prix du Marché. Cependant dans les Sociétés bien réglées, les prix du Marché des denrées & marchandiſes dont la conſommation eſt aſſez conſtante & uniforme, ne s'écartent pas

pas beaucoup de la valeur intrinſéque ; & lorſqu'il ne ſurvient pas des années trop ſtériles ou trop abondantes, les Magiſtrats des Villes ſont toujours en état de fixer le prix du Marché de beaucoup de choſes, comme du pain & de la viande, ſans que perſonne ait de quoi s'en plaindre.

La Terre eſt la matière, & le travail la forme, de toutes les denrées & marchandiſes ; & comme ceux qui travaillent doivent néceſſairement ſubſiſter du produit de la Terre, il ſemble qu'on pourroit trouver un rapport de la valeur du travail à celui du produit de la Terre : ce ſera le ſujet du Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XI.

Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail.

IL ne paroît pas que la Providence ait donné le droit de la possession des Terres à un Homme plutôt qu'à un autre. Les titres les plus anciens sont fondés sur la violence & les conquêtes. Les Terres du Mexique appartiennent aujourd'hui à des Espagnols, & celles de Jerusalem à des Turcs. Mais de quelque maniere qu'on parvienne à la propriété & possession des Terres, nous avons déja remarqué qu'elles échéent toujours à un petit nombre de personnes par rapport à tous les habitans.

Si un Propriétaire d'une grande Terre entreprend de la faire

valoir lui-même, il emploiera des Eſclaves, ou des Gens libres, pour y travailler : s'il y emploie pluſieurs Eſclaves, il faut qu'il ait des Inſpecteurs pour les faire travailler ; il faut qu'il ait auſſi des Eſclaves Artiſans, pour ſe procurer toutes les commodités & agrémens de la vie, & à ceux qu'il emploie ; il faut qu'il faſſe apprendre des métiers à d'autres pour la continuation du travail.

Dans cette œconomie, il faut qu'il donne une ſimple ſubſiſtance à ſes Laboureurs eſclaves & de quoi élever leurs Enfans. Il faut qu'il donne à leurs Inſpecteurs des avantages proportionnés à la confiance & à l'autorité qu'ils ont ; il faut qu'il maintienne les Eſclaves, auxquels il fait apprendre des Métiers, pendant le tems de leur Apprentiſſage ſans fruit, & qu'il accorde aux Eſclaves artiſans qui travail-

lent, & à leurs Inspecteurs, qui doivent être entendus dans les Métiers, une subsistance plus forte à proportion que celle des Esclaves laboureurs, &c. à cause que la perte d'un Artisan seroit plus grande que celle d'un Laboureur, & qu'on en doit avoir plus de soin, attendu qu'il en coute toujours pour faire apprendre un métier pour les remplacer.

Dans cette supposition, le travail du plus vil Esclave adulte, vaut au moins & correspond à la quantité de terre que le Propriétaire est obligé d'emploïer pour sa nourriture & ses commodités nécessaires, & encore au double de la quantité de terre qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail, attendu que la moitié des Enfans qui naissent, meurent avant l'âge de dix-sept ans, suivant les calculs & observations du célèbre

Docteur Halley : ainſi il faut élever deux Enfans pour en conſerver un dans l'âge de travail, & il ſembleroit que ce compte ne ſuppléeroit pas aſſez pour la continuation du travail, parce que les Hommes adultes meurent à tout âge.

Il eſt vrai que la moitié des Enfans qui naiſſent & qui meurent avant l'âge de dix-ſept ans, décèdent bien plus vite dans les premières années de leur vie que dans les ſuivantes, puiſqu'il meurt un bon tiers de ceux qui naiſſent, dès la premiere année. Cette circonſtance ſemble diminuer la dépenſe qu'il faut pour élever un Enfant juſqu'à l'âge du travail : mais comme les Meres perdent beaucoup de tems à ſoigner leurs Enfans dans leurs infirmités & enfance, & que les Filles mêmes adultes n'égalent pas le travail des Mâles, & gagnent à peine de quoi ſubſiſter ;

il semble que pour conserver un de deux Enfans qu'on élève jusqu'à l'âge de virilité ou du travail, il faut emploïer autant de produit de Terre que pour la subsistance d'un Esclave adulte, soit que le Propriétaire élève lui-même dans sa maison ou y fasse élever ces Enfans, *soit que le Pere esclave les élève dans une Maison ou Hameau à part. Ainsi je conclus que le travail journalier du plus vil Esclave, correspond en valeur au double du produit de Terre dont il subsiste, soit que le Propriétaire le lui donne pour sa propre subsistance & celle de sa Famille;* soit qu'il le fasse subsister avec sa Famille dans sa Maison. C'est une matière qui n'admet pas un calcul exact, & dans laquelle la préciſion n'est pas même fort nécessaire, il suffit qu'on ne s'y éloigne pas beaucoup de la réalité.

Si le Propriétaire emploie à

ſon travail des Vaſſaux ou Païſans libres, il les entretiendra probablement un peu mieux qu'il ne feroit des Eſclaves, & ce, ſuivant la coutume du lieu; mais encore dans cette ſuppoſition, le travail du Laboureur libre doit correſpondre en valeur au double du produit de terre qu'il faut pour ſon entretien; mais il ſeroit toujours plus avantageux au Propriétaire d'entretenir des Eſclaves, que des Païſans libres, attendu que lorſqu'il en aura élevé un trop grand nombre pour ſon travail, il pourra vendre les Surnuméraires comme ſes beſtiaux, & qu'il en pourra tirer un prix proportionné à la dépenſe qu'il en aura faite pour les élever juſqu'à l'âge de virilité ou de travail; hors des cas de la vieilleſſe & de l'infirmité.

On peut de même eſtimer le travail des Artiſans eſclaves au double du produit de terre qu'ils con-

sument ; celui des Inspecteurs de travail, de même, suivant les douceurs & avantages qu'on leur donne au-dessus de ceux qui travaillent sous leur conduite.

Les Laboureurs ou Artisans, lorsqu'ils ont leur double portion dans leur propre disposition, s'ils sont mariés emploient une portion pour leur propre entretien, & l'autre pour celui de leurs Enfans.

S'ils sont Garçons, ils mettront à part une petite partie de leur double portion ; pour se mettre en état de se marier, & faire un petit fond pour le ménage ; mais le plus grand nombre consumera la double portion pour leur propre entretien.

Par exemple, le Païsan marié se contentera de vivre de pain, de fromage, de légumes, &c. mangera rarement de la viande, boira peu de vin ou de biere, n'aura guère que des habits vieux & mauvais,

mauvais, qu'il portera le plus long-tems qu'il pourra : il emploiera le ſurplus de ſa double portion à élever & entretenir ſes Enfans ; au lieu que le Païſan garçon mangera le plus ſouvent qu'il pourra de la viande, & ſe donnera des habits neufs, &c. & par conſéquent emploiera ſa double portion pour ſon entretien ; ainſi il conſumera deux fois plus de produit de terre ſur ſa perſonne que ne fera le Païſan marié.

Je ne conſidere pas ici la dépenſe de la Femme, je ſuppoſe que ſon travail ſuffit à peine pour ſon propre entretien, & lorſqu'on voit un grand nombre de petits Enfans dans un de ces pauvres ménages, je ſuppoſe que quelques perſonnes charitables contribuent quelque choſe à leur ſubſiſtance, ſans quoi il faut que le Mari & la Femme ſe privent d'une partie de leur néceſſaire

pour faire vivre leurs Enfans.

Pour mieux comprendre ceci, il faut ſavoir qu'un pauvre Païſan peut s'entretenir, au plus bas calcul, du produit d'un Arpent & demi de terre, en ſe nourriſſant de pain & de légumes, en portant des habits de Chanvre & des ſabots, &c. au lieu que s'il ſe peut donner du vin & de la viande, des habits de drap, &c. il pourra dépenſer, ſans ivrognerie ni gourmandiſe, & ſans aucun excès, le produit de quatre juſqu'à dix Arpens de terre de moïenne bonté, comme ſont la plûpart des terres en Europe, l'une portant l'autre; j'ai fait faire des calculs qu'on trouvera au Supplément, pour conſtater la quantité de terre dont un HOMME peut conſommer le produit de chaque eſpèce de nourriture, habillement, & autres choſes néceſſaires à la vie, dans une année,

ſuivant les façons de vivre de notre Europe, où les Païſans des différens Païs ſont ſouvent nourris & entretenus aſſez différemment.

C'eſt pourquoi je n'ai pas déterminé à combien de Terre le travail du plus vil Païſan ou Laboureur correſpond en valeur, lorſque j'ai dit qu'il vaut le double du produit de la Terre qui ſert à l'entretenir ; car cela varie ſuivant la façon de vivre dans les différens Païs. Dans quelques Provinces méridionales de France, le Païſan s'entretient du produit d'un arpent & demi de Terre, & on y peut eſtimer ſon travail, égal au produit de trois arpens. Mais dans le Comté de Middleſex, le Païſan dépenſe ordinairement le produit de 5 à 8 arpens de Terre, & ainſi on peut eſtimer ſon travail au double.

Dans le Païs des Iroquois, où

les Habitans ne labourent pas la terre, & où on vit uniquement de la chaſſe, le plus vil Chaſſeur peut conſommer le produit de 50. arpens de terre, puiſqu'il faut vraiſemblablement ce nombre d'arpens pour nourrir les bêtes qu'il mange dans l'année, d'autant plus que ces Sauvages n'ont pas l'induſtrie de faire venir de l'herbe en abbattant quelque bois, & qu'ils laiſſent tout au gré de la nature.

On peut donc eſtimer le travail de ce Chaſſeur, comme égal en valeur au produit de cent arpens de Terre. Dans les Provinces méridionales de la Chine, la Terre produit du Ris juſqu'à trois fois l'année, & rapporte juſqu'à cent fois la ſemence, à chaque fois, par le grand ſoin qu'il ont de l'Agriculture, & par la bonté de la terre qui ne ſe repoſe jamais. Les Païſans, qui y travaillent preſque tout nus, ne

vivent que de Ris, & ne boivent que de l'eau de Ris ; & il y a apparence qu'un arpent y entretient plus de dix Païsans : ainsi il n'est pas étonnant que les Habitans y soient dans un nombre prodigieux. Quoi qu'il en soit, il paroît par ces exemples, qu'il est très-indifférent à la nature, que les Terres produisent de l'herbe, des bois ou des grains, & qu'elle entretienne un grand ou un petit nombre de Vegetaux, d'Animaux, ou d'Hommes.

Les Fermiers en Europe semblent correspondre aux Inspecteurs des Esclaves laboureurs dans les autres Païs, & les Maîtres Artisans qui font travailler plusieurs Compgnons, aux Inspecteurs des Esclaves artisans.

Ces Maîtres Artisans savent à-peu-près combien d'ouvrage un Compagnon artisan peut faire par jour dans chaque Métier,

& les paient ſouvent à proportions de l'ouvrage qu'ils font ; ainſi ces Compagnons travaillent autant qu'ils peuvent, pour leur propre intérêt, ſans autre inſpection.

Comme les Fermiers & Maîtres artiſans en Europe ſont tous Entrepreneurs & travaillent au haſard, les uns s'enrichiſſent & gagnent plus qu'une double ſubſiſtance, d'autres ſe ruinent & font banqueroute, comme on l'expliquera plus particulierement en traitant des Entrepreneurs ; mais le plus grand nombre s'entretiennent au jour la journée avec leurs Familles, & on pourroit eſtimer le travail ou inſpection de ceux-ci, à-peu-près au triple du produit de Terre qui ſert pour leur entretien.

Il eſt certain que ces Fermiers & Maîtres artiſans, s'ils conduiſent le travail de dix Laboureurs ou Compagnons, ſeroient éga-

lement capables de conduire le travail de vingt, ſuivant la grandeur de leurs Fermes ou le nombre de leurs Chalans : ce qui rend incertain la valeur de leur travail ou inſpection.

Par ces inductions, & autres qu'on pourroit faire dans le même goût, l'on voit que la valeur du travail journalier a un rapport au produit de la Terre, & que la valeur intrinſeque d'une choſe peut être meſurée par la quantité de Terre qui eſt emploïée pour ſa production, & par la quantité du travail qui y entre, c'eſt-à-dire encore par la quantité de Terre dont on attribue le produit à ceux qui y ont travaillé; & comme toutes ces Terres appartiennent au Prince & aux Propriétaires, toutes les choſes qui ont cette valeur intrinſeque, ne l'ont qu'à leurs dépens.

L'Argent ou la Monnoie, qui

trouve dans le troc les proportions des valeurs, est la mesure la plus certaine pour juger du pair de la Terre & du travail, & du rapport que l'un a à l'autre dans les différens Païs où ce Pair varie suivant le plus ou moins de produit de Terre qu'on attribue à ceux qui travaillent.

Par exemple, si un Homme gagne une once d'argent tous les jours par son travail, & si un autre n'en gagne qu'une demi-once dans le même lieu; on peut déterminer que le premier a une fois plus de produit de Terre à dépenser que le second.

Monsieur le Chevalier Petty, dans un petit Manuscrit de l'année 1685, regarde ce pair, en Equation de la Terre & du travail, comme la considération la plus importante dans l'Arithmétique politique; mais la recherche qu'il en a faite en passant, n'est bisarre & éloignée des re-

gles de la nature, que parce qu'il ne s'eſt pas attaché aux cauſes & aux principes, mais ſeulement aux effets ; comme Meſſieurs Locke & d'Avenant, & tous les autres Auteurs Anglois qui ont écrit quelque choſe de cette matiere, ont fait après lui.

CHAPITRE XII.

Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat ſubſiſtent ou s'enrichiſſent aux dépens des Propriétaires des Terres.

IL n'y a que le Prince & les Propriétaires des Terres, qui vivent dans l'indépendance ; tous les autres Ordres & tous les Habitans ſont à gages ou ſont Entrepreneurs. On en verra plus particulierement l'induction & le détail, dans le Chapitre ſuivant.

Si le Prince & les Proprié-

taires des Terres renfermoient leurs Terres, & s'ils n'y vouloient laisser travailler personne, il est visible qu'il n'y auroit ni nourriture ni habillement pour aucun des Habitans de l'Etat : par conséquent, non-seulement tous les Habitans de l'Etat subsistent du produit de la Terre qui est cultivée pour le compte des Propriétaires, mais aussi aux dépens des mêmes Propriétaires du fond desquels ils tirent tout ce qu'ils ont.

Les Fermiers ont ordinairement les deux tiers du produit de la Terre, l'un pour les frais & le maintien de leurs Assistans, l'autre pour le profit de leur entreprise : de ces deux tiers le Fermier fait subsister généralement tous ceux qui vivent à la Campagne directement ou indirectement, & même plusieurs Artisans ou Entrepreneurs dans la Ville, à cause des marchandises

de la Ville qui ſont conſommées à la Campagne.

Le Propriétaire a ordinairement le tiers du produit de ſa Terre, & de ce tiers, il fait non-ſeulement ſubſiſter tous les Artiſans & autres qu'il emploie dans la Ville, mais bien ſouvent auſſi les Voituriers qui apportent les denrées de la Campagne à la Ville.

On ſuppoſe généralement que la moitié des Habitans d'un Etat ſubſiſte & fait ſa demeure dans les Villes, & l'autre moitié à la Campagne : cela étant, le Fermier qui a les deux tiers ou quatre ſixiémes du produit de la Terre, en donne directement ou indirectement un ſixiéme aux Habitans de la Ville en échange des marchandiſes qu'il en tire ; ce qui avec le tiers ou deux ſixiémes que le Propriétaire dépenſe dans la Ville, fait trois ſixiémes ou une moitié du pro-

duit de la Terre. Ce calcul n'est que pour donner une idée générale de la proportion ; car au fond, si la moitié des HABITANS demeure dans la Ville, elle dépense plus de la moitié du produit de la Terre, attendu que ceux de la Ville vivent mieux que ceux de la Campagne, & dépensent plus de produit de Terre, étant tous Artisans ou Dépendans des Propriétaires, & par conséquent mieux entretenus que les Assistans & dépendans des Fermiers.

Quoi qu'il en soit, qu'on examine les moyens dont un HABITANT subsiste, on trouvera toujours en remontant à leur source, qu'ils sortent du fond du Propriétaire, soit dans les deux tiers du produit qui est attribué au Fermier, soit dans le tiers qui reste au Propriétaire.

Si un Propriétaire n'avoit que la quantité de Terre qu'il donne

à un seul Fermier, ce Fermier en tireroit une meilleure subsistance que lui; mais les Seigneurs & Propriétaires de grandes Terres dans les Villes, ont quelquefois plusieurs centaines de Fermiers, & ne font dans un Etat qu'un très-petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Il est vrai qu'il y a souvent dans les grandes Villes plusieurs Entrepreneurs & Artisans qui subsistent par un Commerce étranger, & par conséquent aux depens des Propriétaires des Terres en Païs étranger : mais je ne considere jusqu'à présent un Etat, que par rapport à son produit & à son industrie, afin de ne pas embarasser mon sujet par des choses accidentelles.

Le fond des Terres appartient aux Propriétaires, mais ce fond leur deviendroit inutile si on ne le cultivoit pas, & plus on y travaille, toutes autres cho-

ſes étant égales, plus il rend de denrées ; & plus on travaille ces denrées, toutes autres choſes étant égales, lorſqu'on en fait des marchandiſes, plus elles ont de valeur. Tout cela fait que les Propriétaires ont beſoin des autres Habitans, comme ceux-ci ont beſoin des Propriétaires ; mais dans cette œconomie, c'eſt aux Propriétaires qui ont la diſpoſition & la direction des fonds, à donner le tour & le mouvement le plus avantageux au tout. Auſſi tout dépend dans un Etat, des humeurs, modes & façons de vivre des Propriétaires de Terres principalement, comme je tacherai de le faire voir clairement dans la ſuite de cet Eſſai.

C'eſt le beſoin & la néceſſité qui font ſubſiſter dans l'Etat, les Fermiers & les Artiſans de toute eſpece, les Marchands, les Officiers, les Soldats & les Matelots, les Domeſtiques, & tous les

autres Ordres qui travaillent ou ſont emploïés dans l'Etat. Tous ces Gens de travail ſervent non-ſeulement le Prince & les Propriétaires, mais ſe ſervent mutuellement les uns les autres; de maniere qu'il y en a pluſieurs qui ne travaillent pas directement pour les PROPRIÉTAIRES DE TERRES, ce qui fait qu'on ne s'apperçoit pas qu'ils ſubſiſtent de leurs fonds, & qu'ils vivent à leurs dépens. Quant à ceux qui exercent des Profeſſions qui ne ſont pas néceſſaires, comme les Danſeurs, les Comédiens, les PEINTRES, les Muſiciens, &c. ils ne ſont entretenus dans l'Etat que pour le plaiſir ou l'ornement; & leur nombre eſt toujours très-petit par rapport aux autres Habitans.

CHAPITRE XIII.

La circulation & le troc des denrées & des marchandiſes, de même que leur production, ſe conduiſent en Europe par des Entrepreneurs, & au hazard.

LE Fermier eſt un Entrepreneur qui promet de païer au Propriétaire pour ſa Ferme ou Terre, une ſomme fixe d'argent (qu'on ſuppoſe ordinairement égale en valeur au tiers du produit de la Terre), ſans avoir de certitude de l'avantage qu'il tirera de cette entrepriſe. Il emploie une partie de cette Terre à nourrir des Troupeaux, à produire du grain, du vin, des foins, &c. ſuivant ſes idées, ſans pouvoir prévoir laquelle des eſpeces de ces denrées rapportera le meilleur prix. Ce prix des

denrées

denrées dépendra en partie des Saiſons & en partie de la conſommation ; s'il y a abondance de blé par rapport à la conſommation, il ſera à vil prix, s'il y a rareté, il ſera cher. Qui eſt celui qui peut prévoir le nombre des naiſſances & morts des HABITANS de l'Etat, dans le courant de l'année ? Qui peut prévoir l'augmentation ou la diminution de dépenſe qui peut ſurvenir dans les Familles ? cependant le prix des denrées du Fermier dépend naturellement de ces évènemens qu'il ne ſauroit prévoir, & par conſéquent il conduit l'entrepriſe de ſa Ferme avec incertitude.

La Ville conſume plus de la moitié des denrées du Fermier. Il les y porte au Marché, ou il les vend au Marché du plus prochain Bourg, ou bien quelques-uns s'érigent en Entrepreneurs pour faire ce tranſport.

Ceux-ci s'obligent de païer au Fermier un prix certain de ſes denrées, qui eſt celui du Marché du jour, pour en tirer dans la Ville un prix incertain, qui doit néanmoins les défraïer des frais de la voiture, & leur laiſſer un profit pour leur entrepriſe; cependant la variation journaliere du prix des denrées dans la Ville, quoiqu'elle ne ſoit pas conſidérable, rend leur profit incertain.

L'Entrepreneur ou Marchand qui voiture les denrées de la Campagne à la Ville, n'y peut pas demeurer pour les vendre en détail lors de leur conſommation: pas une des Familles de la Ville ne ſe chargera d'acheter tout-à-la-fois les denrées dont elle pourroit faire la conſommation; chaque famille pouvant augmenter ou diminuer en nombre auſſi-bien qu'en conſommation, ou au moins varier

dans les espèces de denrées qu'elle consommera : on ne fait guère de provisions dans les Familles que de vin. Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre des Habitans de la Ville, qui ne subsiste qu'au jour la journée, & qui cependant fait la plus forte consommation, ne pourra faire aucune provision des denrées de la Campagne.

Cela fait que plusieurs personnes dans la Ville s'érigent en Marchands ou Entrepreneurs, pour acheter les denrées de la Campagne de ceux qui les apportent, ou pour les faire apporter pour leur compte : ils en donnent un prix certain suivant celui du lieu où ils les achetent, pour les revendre en gros ou en détail à un prix incertain.

Ces Entrepreneurs sont les Marchands, en gros, de laine, de grains, les Boulangers, Bouchers, Manufacturiers, & tous

les Marchands de toute eſpèce qui achetent les denrées & matériaux de la Campagne, pour les travailler & revendre à meſure que les Habitans ont beſoin de les conſommer.

Ces Entrepreneurs ne peuvent jamais ſavoir la quantité de la conſommation dans leur Ville, ni même combien de tems leurs Chalans acheteront d'eux, vu que leurs Rivaux tacheront par toutes ſortes de voies de s'en attirer les Pratiques : tout cela cauſe tant d'incertitude parmi tous ces Entrepreneurs, qu'on en voit qui font journellement banqueroute.

Le Manufacturier qui a acheté la laine du Marchand ou du Fermier en droiture, ne peut pas ſavoir le profit qu'il tirera de ſon entrepriſe, en vendant ſes draps & étoffes au Marchand drapier. Si celui-ci n'a pas un débit raiſonnable, il ne ſe char-

gera pas des draps & étoffes du Manufacturier, encore moins ſi ces étoffes ceſſent d'être à la mode.

Le Drapier eſt un Entrepreneur qui achete des draps & des étoffes du Manufacturier à un prix certain, pour les revendre à un prix incertain, parce qu'il ne peut pas prévoir la quantité de la conſommation; il eſt vrai qu'il peut fixer un prix & s'obſtiner à ne pas vendre à moins qu'il ne l'obtienne, mais ſi ſes Pratiques le quittent pour acheter à meilleur marché de quelqu'autre, il ſe conſumera en frais en attendant de vendre au prix qu'il ſe propoſe, & cela le ruinera autant ou plus que s'il vendoit ſans profit.

Les Marchands en boutique, & les Détailleurs de toutes eſpèces, ſont des Entrepreneurs qui achetent à un prix certain, & qui revendent dans leurs Boutiques ou

dans les Places publiques, à un prix incertain. Ce qui encourage & maintient ces ſortes d'Entrepreneurs dans un Etat, c'eſt que les Conſommateurs qui ſont leurs Chalans, aiment mieux donner quelque choſe de plus dans le prix, pour trouver à portée ce dont ils ont beſoin dans le détail, que d'en faire proviſion, & que la plus grande partie n'ont pas le moïen de faire une telle proviſion, en achetant de la premiere main.

Tous ces Entrepreneurs deviennent conſommateurs & Chalans réciproquement les uns des autres; le Drapier, du Marchand de vin; celui-ci, du Drapier: ils ſe proportionnent dans l'Etat à leurs Chalans ou à leur conſommation. S'il y a trop de Chapeliers dans une Ville ou dans une rue pour le nombre de perſonnes qui y achetent des chapeaux, il faut que quelques-uns qui ſe-

ront les plus mal achalandés faſſent banqueroute ; s'il y en a trop peu, ce ſera une entrepriſe avantageuſe, qui encouragera quelques nouveaux Chapeliers d'y ouvrir boutique, & c'eſt ainſi que les Entrepreneurs de toutes eſpèces ſe proportionnent au hazard dans un Etat.

Tous les autres Entrepreneurs, comme ceux qui ſe chargent des Mines, des Spectacles des Bâtimens, &c., les Négocians ſur mer & ſur terre, &c., les Rotiſſeurs, les Pâtiſſiers, les Cabaretiers, &c. de même que les Entrepreneurs dans leur propre travail & qui n'ont pas beſoin de fonds pour s'établir, comme Compagnons artiſans, Chaudroniers, Ravaudeuſes, Ramoneurs, Porteurs-d'eau, ſubſiſtent avec incertitude, & ſe proportionnent à leurs Chalans. Les Maîtres artiſans, comme Cordonniers, Tailleurs, Menui-

ſiers, Perruquiers, &c. qui emploient des Compagnons à proportion de l'ouvrage qu'ils ont, vivent dans la même incertitude, puiſque leurs Chalans les peuvent quitter du jour au lendemain : les Entrepreneurs de leur propre travail dans les Arts & Sciences, comme Peintres, Médecins, Avocats, &c. ſubſiſtent dans la même incertitude. Si un Procureur ou Avocat gagne 5000. livres ſterlins par an, en ſervant ſes Cliens ou pratiques, & qu'un autre n'en gagne que 500, on peut les conſidérer comme aïant autant de gages incertains de ceux qui les emploient.

On pourroit peut-être avancer que tous les Entrepreneurs cherchent à attraper tout ce qu'ils peuvent dans leur état, & à dupper leurs Chalans, mais cela n'eſt pas de mon ſujet.

Par toutes ces inductions & par une

une infinité d'autres qu'on pourroit faire dans une matiere qui a pour objet tous les Habitans d'un Etat, on peut établir que, excepté le Prince & les Propriétaires de Terres, tous les Habitans d'un Etat ſont dépendans ; qu'ils peuvent ſe diviſer en deux claſſes, ſavoir, en Entrepreneurs, & en Gens à gages ; & que les Entrepreneurs ſont comme à gages incertains, & tous les autres à gages certains pour le tems qu'ils en jouiſſent, bien que leurs fonctions & leur rang ſoient très-diſproportionnés. Le Général qui a une paie, le Courtiſan qui a une penſion, & le Domeſtique qui a des gages, tombent ſous cette derniere eſpece. Tous les autres ſont Entrepreneurs, ſoit qu'ils s'établiſſent avec un fond pour conduire leur entrepriſe, ſoit qu'ils ſoient Entrepreneurs de leur propre travail ſans aucuns fonds, & ils peu-

vent être considerés comme vivant à l'incertain ; les Gueux même & les Voleurs sont des Entrepreneurs de cette classe. Enfin tous les Habitans d'un Etat tirent leur subsistance & leurs avantages du fond des Propriétaires de Terres, & sont dépendans.

Il est cependant vrai que si quelqu'Habitant à gros gages ou quelqu'Entrepreneur considérable a épargné du bien ou des richesses, c'est-à-dire, s'il a des magasins de blé, de laines, de cuivre, d'or ou d'argent, ou de quelque denrée ou marchandise qui soit d'un usage ou débit constant dans un état & qui ait une valeur intrinseque ou réelle, on pourra à juste titre le regarder comme indépendant jusqu'à la concurrence de ce fond. Il peut en disposer pour s'acquérir une hypotheque, & une rente sur des Terres, & sur les fonds de l'Etat,

lorſqu'il fait des emprunts aſſurés ſur les terres : il peut même vivre bien mieux que les Propriétaires de petites terres, & même acheter la propriété de quelques-unes.

Mais les denrées & les marchandiſes, même l'or & l'argent, ſont bien plus ſujets aux accidens & aux pertes, que la propriété des terres ; & de quelque façon qu'on les ait gagnées ou épargnées, on les a toujours tirées du fond des Propriétaires actuels, ſoit par gain, ſoit par épargne des gages deſtinés à ſa ſubſiſtance.

Le nombre des Propriétaires d'argent, dans un grand Etat, eſt ſouvent aſſez conſidérable ; & quoique la valeur de tout l'argent qui circule dans l'Etat n'excede guere la neuvieme ou la dixieme partie de la valeur des denrées qu'on tire actuellement de la terre, néanmoins, comme les Propriétaires d'argent prêtent des ſommes conſidérables dont

ils tirent intérêt, soit par l'hypotheque des terres, soit par les denrées mêmes & marchandises de l'Etat, les sommes qu'on leur doit excedent le plus souvent tout l'argent réel de l'Etat, & ils deviennent souvent un corps si considérable, qu'ils le disputeroient dans certains cas aux Propriétaires de terres, si ceux-ci n'étoient pas souvent également des Propriétaires d'argent, & si les Propriétaires de grandes sommes en argent ne cherchoient toujours aussi à devenir Propriétaires de terres.

Il est cependant toujours vrai que toutes les sommes qu'ils ont gagnées ou épargnées, ont été tirées du fond des Propriétaires actuels; mais comme plusieurs de ceux-ci se ruinent journellement dans un Etat, & que les autres qui acquerent la propriété de leurs terres prennent leur place, l'indépendance que donne la pro-

priété des terres ne regarde que ceux qui s'en conſervent la poſſeſſion ; & comme toutes les terres ont toujours un Maître ou Propriétaire actuel, je ſuppoſe toujours que c'eſt du fond de ceux-ci que tous les Habitans de l'Etat, tirent leur ſubſiſtance & toutes leurs richeſſes. Si ces Propriétaires ſe bornoient tous à vivre de leurs rentes, cela ne ſeroit pas douteux, & en ce cas il ſeroit bien plus difficile aux autres Habitans de s'enrichir à leurs dépens.

J'établirai donc pour principe que les Propriétaires de terres ſont ſeuls indépendans naturellement dans un Etat ; que tous les autres ordres ſont dépendans, ſoit comme Entrepreneurs, ou comme à gages, & que tout le troc & la circulation de l'Etat ſe conduit par l'entremiſe de ces Entrepreneurs.

CHAPITRE XIV.

Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince, & principalement des Propriétaires de terres, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & causent au Marché, les variations des prix de toutes choses.

SI le Propriétaire d'une grande terre (que je veux considérer ici comme s'il n'y en avoit aucune autre au monde) la fait cultiver lui-même, il suivra sa fantaisie dans les usages auxquels il l'emploiera. 1°. Il en emploiera nécessairement une partie en grains pour la subsistance de tous les Laboureurs, Artisans & Inspecteurs qui doivent travailler pour lui; & une autre portion pour nourrir les Bœufs, les Mou-

tons & les autres Animaux néceſſaires pour leur habillement & leur nourriture, ou pour d'autres commodités, ſuivant la façon dont il veut les entretenir; 2°. il mettra une portion de ſa terre en parcs, jardins & arbres fruitiers, ou en vignes, ſuivant ſon inclination, & en prairies pour l'entretien des Chevaux dont il ſe ſervira pour ſon plaiſir, &c.

Suppoſons maintenant que pour éviter tant de ſoins & d'embarras, il faſſe un calcul avec les Inſpecteurs de ſes Laboureurs; qu'il leur donne des Fermes ou portions de ſa terre; qu'il leur laiſſe le ſoin d'entretenir à l'ordinaire tous ces Laboureurs dont ils avoient l'inſpection, de maniere que ces Inſpecteurs, devenus ainſi Fermiers ou Entrepreneurs, cedent aux Laboureurs, pour le travail de la terre ou ferme, un autre tiers du produit, tant pour leur nourriture que

pour leur habillement & autres commodités, telles qu'ils les avoient lorsque le Propriétaire faisoit conduire le travail : supposons encore que le Propriétaire fasse un calcul avec les Inspecteurs des Artisans, pour la quantité de nourriture, & pour les autres commodités qu'on leur donnoit ; qu'il les fasse devenir Maîtres artisans ; qu'il regle une mesure commune, comme l'argent, pour fixer le prix auquel les Fermiers leur cederont la laine, & celui auquel ils lui fourniront le drap, & que les calculs de ces prix soient reglés de maniere que les Maîtres artisans aient les mêmes avantages & les mêmes douceurs qu'ils avoient à peu-près lorsqu'ils étoient Inspecteurs, & que les Compagnons artisans aient aussi le même entretien qu'auparavant : le travail des Compagnons artisans sera reglé à la journée ou à la piece ; les

marchandiſes qu'ils auront faites, ſoit chapeaux, ſoit bas, ſouliers, habits, &c. ſeront vendues au Propriétaire, aux Fermiers, aux Laboureurs & aux autres Artiſans, réciproquement à un prix qui laiſſe à tous les mêmes avantages dont ils jouiſſoient; & les Fermiers vendront, à un prix proportionné, leurs denrées & matériaux.

Il arrivera d'abord que les Inſpecteurs devenus Entrepreneurs deviendront auſſi les maîtres abſolus de ceux qui travaillent ſous leur conduite, & qu'ils auront plus de ſoin & d'agrément en travaillant ainſi pour leur compte. Nous ſuppoſons donc qu'après ce changement tous les Habitans de cette grande terre ſubſiſtent tout de même qu'auparavant; & par conſéquent je dis qu'on emploiera toutes les portions & Fermes de cette grande terre, aux mêmes uſages aux-

quels on les emploïoit auparavant.

Car ſi quelques-uns des Fermiers ſemoient dans leur Ferme ou portion de terre plus de grains qu'à l'ordinaire, il faudra qu'ils nourriſſent un plus petit nombre de Moutons, & qu'ils aient moins de laine & moins de viande de mouton à vendre; par conſéquent il y aura trop de grains & trop peu de laine pour la conſommation des Habitans. Il y aura donc cherté de laine, ce qui forcera les Habitans à porter leurs habits plus long-tems qu'à l'ordinaire; & il y aura grand marché de grains & un ſurplus pour l'année ſuivante. Et comme nous ſuppoſons que le propriétaire a ſtipulé en argent le paiement du tiers du produit de la Ferme, qu'on doit lui païer, les Fermiers qui ont trop de blé & trop peu de laine, ne ſeront pas en état de lui païer ſa rente. S'il

leur fait quartier, ils auront ſoin l'année ſuivante d'avoir moins de blé & plus de laine ; car les Fermiers ont toujours ſoin d'emploïer leurs terres au produit des denrées, qu'ils jugent devoir rapporter le plus haut prix au Marché. Mais ſi dans l'année ſuivante ils avoient trop de laine & trop peu de grains pour la conſommation, ils ne manqueront pas de changer d'année en année l'emploi des terres, juſqu'à ce qu'ils puiſſent parvenir à proportionner à-peu-près leurs denrées à la conſommation des Habitans. Ainſi un Fermier qui a attrapé à-peu-près la proportion de la conſommation, mettra une portion de ſa ferme en Prairie, pour avoir du foin, une autre pour les grains, pour la laine, & ainſi du reſte ; & il ne changera pas de méthode, à moins qu'il ne voie quelque variation conſidérable dans la conſommation ; mais

dans l'exemple présent nous avons supposé que tous les Habitans vivent à peu-près de la même façon, qu'ils vivoient lorsque le Propriétaire faisoit lui-même valoir sa terre, & par conséquent les Fermiers emploieront les terres aux mêmes usages qu'auparavant.

Le Propriétaire, qui a le tiers du produit de la terre à sa disposition, est l'Acteur principal dans les variations qui peuvent arriver à la consommation. Les Laboureurs & Artisans qui vivent au jour la journée, ne changent que par nécessité leurs façons de vivre; s'il y a quelques Fermiers, Maîtres artisans, ou autres Entrepreneurs accommodés, qui varient dans leur dépense & consommation, ils prennent toujours pour modele les Seigneurs & Propriétaires des terres. Ils les imitent dans leur habillement, dans leur cuisine, & dans leur

façon de vivre. Si les Propriétaires se plaisent à porter de beau linge, des soieries, ou de la dentelle, la consommation de ces marchandises sera plus forte que celle que les Propriétaires font sur eux.

Si un Seigneur, ou Propriétaire, qui a donné toutes ses Terres à ferme, prend la fantaisie de changer notablement sa façon de vivre; si par exemple il diminue le nombre de ses Domestiques, & augmente celui de ses Chevaux; non-seulement ses Domestiques seront obligés de quitter la Terre en question, mais aussi un nombre proportionné d'Artisans & de Laboureurs qui travailloient à procurer leur entretien: la portion de terre qu'on emploïoit à entretenir ces Habitans, sera emploïée en Prairies pour les Chevaux d'augmentation, & si tous les Propriétaires d'un Etat faisoient de même,

ils multiplieroient bientôt le nombre des Chevaux, & diminueroient celui des Habitans.

Lorſqu'un Propriétaire a congedié un grand nombre de Domeſtiques, & augmenté le nombre de ſes Chevaux, il y aura trop de blé pour la conſommation des Habitans, & par conſéquent le blé ſera à bas prix, au lieu que le foin ſera cher. Cela fera que les Fermiers augmenteront leurs Prairies, & diminueront la quantité de blé pour ſe proportionner à la conſommation. C'eſt ainſi que les humeurs ou façons des Propriétaires déterminent l'emploi qu'on fait des terres, & occaſionnent les variations de la conſommation qui cauſent celles du prix des Marchés. Si tous les Propriétaires de terres, dans un Etat, les faiſoient valoir eux-mêmes, ils les emploieroient à produire ce qui leur plairoit; & comme les variations

de la consommation sont principalement causées par leurs façons de vivre, les prix qu'ils offrent aux Marchés, déterminent les Fermiers à toutes les variations qu'ils font dans l'emploi & l'usage des terres.

Je ne considere pas ici la variation des prix du Marché qui peut survenir de l'abondance ou de la stérilité des années, ni la consommation extraordinaire qui peut arriver par des Armées étrangeres ou par d'autres accidens, pour ne point embarrasser ce sujet; ne considérant un Etat, que dans sa situation naturelle & uniforme.

CHAPITRE XV.

La multiplication & le décroiſſement des Peuples dans un ETAT *dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de Terres.*

L'Expérience nous fait voir qu'on peut multiplier les Arbres, Plantes & autres ſortes de végétaux, & qu'on en peut entretenir toute la quantité que la portion de terre qu'on y deſtine peut nourrir.

La même expérience nous fait voir qu'on peut également multiplier toutes les eſpeces d'Animaux, & les entretenir en telle quantité que la portion de terre qu'on y deſtine peut en nourrir. Si l'on éleve des Haras, des troupeaux de Bœufs ou de Moutons, on

on les multipliera aiſément, juſqu'au nombre que la terre qu'on deſtine pour cela peut en entretenir. On peut même améliorer les Prairies qui ſervent pour cet entretien, en y faiſant couler pluſieurs petits ruiſſeaux & torrens, comme dans le Milanez. On peut faire du foin, & par ce moïen entretenir ces Beſtiaux dans les Etables, & les nourrir en plus grand nombre que ſi on les laiſſoit en liberté dans les Prairies. On peut nourrir quelquefois les Moutons avec des navets, comme on fait en Angleterre, au moïen de quoi un arpent de terre ira plus loin pour leur nourriture, que s'il ne produiſoit que de l'herbe.

On peut en un mot multiplier toutes ſortes d'Animaux, en tel nombre qu'on en veut entretenir, même à l'infini, ſi on pouvoit attribuer des terres propres à l'infini pour les nourrir; & la

multiplication des Animaux n'a d'autres bornes que le plus ou moins de moïens qu'on leur laisse pour subsister. Il n'est pas douteux que si on emploïoit toutes les terres à la simple nourriture de l'Homme, l'espece en multiplieroit jusqu'à la concurrence du nombre que ces terres pourroient nourrir, de la façon qu'on expliquera.

Il n'y a point de Païs où l'on porte la multiplication des Hommes si loin qu'à la Chine. Les pauvres gens y vivent uniquement de riz & d'eau de riz; ils y travaillent presque nus, & dans les Provinces méridionales ils font trois moissons abondantes de riz, chaque année, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture. La terre ne s'y repose jamais, & rend chaque fois, plus de cent pour un; ceux qui sont habillés, le sont pour la plûpart de coton, qui demande si peu

de terre pour ſa production, qu'un arpent en peut vraiſemblablement produire de quoi habiller cinq cent perſonnes adultes. Ils ſe marient tous par religion, & élevent autant d'enfans qu'ils en peuvent faire ſubſiſter. Ils regardent comme un crime l'emploi des terres en Parcs ou Jardins de plaiſance, comme ſi on fraudoit par-là les Hommes de leur nourriture. Ils portent les Voïageurs en Chaiſe à porteurs, & épargnent le travail des Chevaux en tout ce qui ſe peut faire par les Hommes. Leur nombre eſt incroyable, ſuivant les Relations, & cependant ils ſont forcés de faire mourir pluſieurs de leurs Enfans dès le berceau, lorſqu'ils ne ſe voient pas le moyen de les élever, n'en gardant que le nombre qu'ils peuvent nourrir. Par un travail rude & obſtiné, ils tirent, des Rivieres, une quantité extraordinaire de

Poissons, & de la Terre, tout ce qu'on en peut tirer.

Néanmoins lorsqu'il survient des années stériles, il meurent de faim par milliers, malgré le soin de l'Empereur, qui fait des amas de riz pour de pareils cas. Ainsi tous nombreux que sont les Habitans de la Chine, ils se proportionnent nécessairement aux moyens qu'ils ont de subsister, & ne passent pas le nombre que le Païs peut entretenir, suivant la façon de vivre dont ils se contentent; & sur ce pié, un seul arpent de terre suffit pour en entretenir plusieurs.

D'un autre côté, il n'y a pas de Païs, où la multiplication des Hommes soit plus bornée que parmi les Sauvages de l'Amérique, dans l'intérieur des terres. Ils négligent l'Agriculture, ils habitent dans les Bois, & vivent de la Chasse des Animaux qu'ils y trouvent. Comme

les Arbres consument le suc & la substance de la terre, il y a peu d'herbe pour la nourriture de ces Animaux; & comme un Indien en mange plusieurs dans l'année, cinquante à cent arpens de terre ne donnent souvent que la nourriture d'un seul Indien.

Un petit Peuple de ces Indiens aura quarante lieues quarrées d'étendue pour les limites de sa Chasse. Ils se font des guerres reglées & cruelles pour ces limites, & proportionnent toujours leur nombre aux moyens qu'ils trouvent de subsister par la Chasse.

Les Habitans de l'Europe cultivent les terres, & en tirent des grains pour leur subsistance. La laine des Moutons qu'ils nourrissent, leur sert d'habillement. Le froment est le grain dont le plus grand nombre se nourrit; quoique plusieurs Païsans fassent leur pain de séglé, & dans le

Nord, d'orge & d'aveine. La ſubſiſtance des Païſans & du Peuple n'eſt par la même dans tous les Païs de l'Europe, & les terres y ſont ſouvent différentes en bonté & en fertilité.

La plûpart des terres de Flandres, & une partie de celles de la Lombardie, rapportent dix-huit à vingt fois le froment qu'on y a ſemé, ſans ſe repoſer : la Campagne de Naples en rapporte encore davantage. Il y a quelques terres en France, en Eſpagne, en Angleterre & en Allemagne qui rapportent la même quantité. Ciceron nous apprend que les terres de Sicile produiſoient, de ſon tems, dix pour un ; & Pline l'Ancien dit que les terres Léontines en Sicile, rapportoient cent fois la Semence ; que celles de Babylone la rendoient juſqu'à cent cinquante fois ; & quelques terres en Afrique, encore bien plus.

Aujourd'hui les terres en Europe peuvent rapporter, l'un portant l'autre, ſix fois la ſemence; de maniere qu'il reſte cinq fois la ſemence pour la conſommation des Habitans. Les terres s'y repoſent ordinairement la troiſiéme année, ayant rapporté du froment la premiere année, & du petit blé, dans la ſeconde.

On pourra voir dans le Supplément les calculs de la terre néceſſaire pour la ſubſiſtance d'un Homme, dans les différentes ſuppoſitions de ſa maniere de vivre.

On y verra qu'un Homme qui vit de pain, d'ail & de racines, qui ne porte que des habits de chanvre, du gros linge, des ſabots, & qui ne boit que de l'eau, comme c'eſt le cas de pluſieurs Païſans dans les Parties meridionales de France, peut ſubſiſter du produit d'un arpent & demi de terre de moyenne bonté,

qui rapporte ſix fois la ſemence, & qui ſe repoſe tous les trois ans.

D'un autre côté, un Homme adulte. qui porte des ſouliers de cuir, des bas, du drap de laine, qui vit dans des Maiſons, qui a du linge à changer, un lit, des chaiſes, une table, & autres choſes néceſſaires, qui boit modérément de la biere, ou du vin, qui mange de la viande tous les jours, du beurre, du fromage, du pain, des legumes, &c. le tout ſuffiſamment, mais modérément, ne demande guere pour tout cela, que le produit de quatre à cinq arpens de terre de moyenne bonté. Il eſt vrai que dans ces calculs, on ne donne aucune terre pour le maintien d'autres Chevaux, que de ceux qui ſont néceſſaires pour labourer la terre, & pour le tranſport des denrées, à dix milles de diſtance.

L'Hiſtoire rapporte que les premiers

premiers Romains entretenoient chacun leur Famille, du produit de deux journaux de terre, qui ne faiſoient qu'un arpent de Paris, & 330 piés quarrés ou environ. Auſſi ils étoient preſque nus; ils n'uſoient ni de vin, ni d'huile, couchoient dans la paille, & n'avoient preſque point de commodités; mais comme ils travailloient beaucoup la terre, qui eſt aſſez bonne aux environs de Rome, ils en tiroient beaucoup de grains & de légumes.

Si les Propriétaires de terres avoient à cœur la multiplication des HOMMES, s'ils encourageoient les Paiſans à ſe marier jeunes, & à élever des Enfans, par la promeſſe de pourvoir à leur ſubſiſtance, en deſtinant les terres uniquement à cela, ils multiplieroient ſans doute les HOMMES, juſqu'au nombre que les terres pourroient entretenir;

& cela ſuivant les produits de terre qu'ils deſtineroient à la ſubſiſtance de chacun, ſoit celui d'un arpent & demi, ſoit celui de quatre à cinq arpens, par tête.

Mais ſi au lieu de cela le Prince, où les Propriétaires de terres, les font employer à d'autres uſages qu'à l'entretien des Habitans; ſi, par le prix qu'ils donnent au Marché des denrées & marchandiſes, ils déterminent les Fermiers à mettre les terres à d'autres uſages, que ceux qui ſervent à l'entretien des HOMMES (car nous avons vû que le prix que les Propriétaires offrent au Marché, & la conſommation qu'ils font, déterminent l'emploi qu'on fait des terres, de la même maniere que s'ils les faiſoient valoir eux-mêmes), les HABITANS diminueront néceſſairement en nombre. Les uns faute d'emploi ſeront obligés de quitter le Païs,

d'autres, ne se voïant pas les moïens nécessaires pour élever des Enfans, ne se marieront pas, ou ne se marieront que tard, après avoir mis quelque chose à part pour le soutien du ménage.

Si les Propriétaires de terres, qui vivent à la Campagne, vont demeurer dans les Villes éloignées de leurs Terres, il faudra nourrir des Chevaux, tant pour le transport de leur subsistance à la Ville, que de celle de tous les Domestiques, Artisans, & autres que leur résidence dans la Ville y attire.

La voiture des vins de Bourgogne à Paris, coute souvent plus que le vin même ne coute sur les lieux; & par conséquent la terre emploïée pour l'entretien des Chevaux de voiture, & de ceux qui en ont soin, est plus considérable que celle qui produit le vin, & qui entretient ceux qui ont eu part à sa pro-

duction. Plus on entretient de Chevaux dans un Etat, & moins il restera de subsistance pour les Habitans. L'entretien des Chevaux de carrosse, de chasse ou de parade, coute souvent trois à quatre arpens de terre.

Mais lorsque les Seigneurs & les Propriétaires de terres tirent des Manufactures étrangeres, leurs draps, leurs soieries, leurs dentelles, &c. & s'ils les paient en envoïant chez l'Etranger le produit des denrées de l'Etat, ils diminuent par-là extraordinairement la subsistance des Habitans, & augmentent celle des Etrangers qui deviennent souvent les Ennemis de l'Etat.

Si un Propriétaire, ou Seigneur Polonois, à qui ses Fermiers paient annuellement une rente égale à-peu-près au produit du tiers de ses terres, se plaît à se servir de draps, de linges, &c. d'Hollande, il donnera pour ces

marchandiſes la moitié de ſa rente, & emploiera peut-être l'autre pour la ſubſiſtance de ſa Famille, en d'autres denrées & marchandiſes du crû de pologne : or la moitié de ſa rente, dans notre ſuppoſition, répond à la ſixiéme partie du produit de ſa terre, & cette ſixieme partie ſera emportée par les Hollandois, auxquels les Fermiers Polonois la donneront en blé, laines, chanvres & autres denrées : voilà donc une ſixieme partie de la terre de Pologne qu'on ôte aux Habitans, ſans comprendre la nourriture des Chevaux de voiture, de carroſſe & de parade, qu'on entretient en Pologne, par la façon de vivre que les Seigneurs y ſuivent ; & de plus, ſi ſur les deux tiers du produit des terres qu'on attribue aux Fermiers, ceux-ci, à l'exemple de leurs Maîtres, conſument des Manufactures étrangeres, qu'ils

payeront auſſi aux Etrangers en denrées du crû de la Pologne, il y aura bien un bon tiers du produit des terres en Pologne qu'on ôte à la ſubſiſtance des Habitans, &, qui pis eſt, dont la plus grande partie eſt envoiée à l'Etranger, & ſert ſouvent à l'entretien des Ennemis de l'Etat. Si les Propriétaires des terres & les Seigneurs en Pologne ne vouloient conſommer que des Manufactures de leur Etat, quelque mauvaiſes qu'elles fuſſent dans leurs commencemens, ils les feroient devenir peu-à-peu meilleures, & entretiendroient un grand nombre de leurs propres Habitans à y travailler, au lieu de donner cet avantage à des Etrangers : & ſi tous les Etats avoient un pareil ſoin de n'être pas les dupes des autres Etats dans le Commerce, chaque Etat ſeroit conſidérable uniquement, à proportion de ſon produit &

de l'induſtrie de ſes Habitans.

Si les Dames de Paris ſe plaiſent à porter des dentelles de Bruxelles, & ſi la France paie ces dentelles en vin de Champagne, il faudra païer le produit d'un ſeul arpent de lin, par le produit de plus de ſeize mille arpens en vignes, ſi j'ai bien calculé. On expliquera cela plus particuliérement ailleurs, & on en pourra voir les calculs au Supplément. Je me contenterai de remarquer ici qu'on ôte dans ce commerce un grand produit de terre à la ſubſiſtance des François, & que toutes les denrées qu'on envoie en Païs étrangers, lorſqu'on n'en fait pas revenir en échange un produit également conſidérable, tendent à diminuer le nombre des Habitans de l'Etat.

Lorſque j'ai dit que les Propriétaires de terres pourroient multiplier les Habitans à propor-

tion du nombre que ces terres pourroient en entretenir, j'ai ſuppoſé que le plus grand nombre des Hommes ne demande pas mieux qu'à ſe marier, ſi on les met en état d'entretenir leurs Familles de la même maniere qu'ils ſe contentent de vivre eux-mêmes; c'eſt-à-dire, que ſi un Homme ſe contente du produit d'un arpent & demi de terre, il ſe mariera, pourvu qu'il ſoit sûr d'avoir de quoi entretenir ſa Famille à-peu-près de la même façon; que s'il ne ſe contente que du produit de cinq à dix arpens, il ne s'empreſſera pas de ſe marier, à moins qu'il ne croie pouvoir faire ſubſiſter ſa Famille à-peu-près de même.

Les Enfans de la Nobleſſe en Europe ſont élevés dans l'affluence; & comme on donne ordinairement la plus grande partie du bien aux Aînés, les Cadets ne s'empreſſent guere de ſe ma-

rier ; ils vivent pour la plûpart garçons, soit dans les Armées, soit dans les Cloîtres ; mais rarement en trouvera-t-on qui ne soient prêts à se marier, si on leur offre des Héritieres & des Fortunes, c'est-à-dire, le moïen d'entretenir une Famille sur le pié de vivre qu'ils ont en vue, & sans lequel ils croiroient rendre leurs Enfans malheureux.

Il se trouve aussi dans les classes inférieures de l'Etat plusieurs Hommes, qui, par orgueil & par des raisons semblables à celles de la Noblesse, aiment mieux vivre dans le Célibat, & dépenser sur eux-mêmes le peu de bien qu'ils ont, que de se mettre en ménage. Mais la plupart s'y mettroient volontiers, s'ils pouvoient compter sur un entretien pour leur Famille tel qu'ils le voudroient : ils croiroient faire tort à leurs Enfans, s'ils en élevoient pour les voir tomber dans une

Claſſe inférieure à la leur. Il n'y a qu'un très-petit nombre d'Habitans dans un Etat, qui évitent le mariage par pur eſprit de libertinage : tous les bas Ordres des Habitans ne demandent qu'à vivre, & à élever des Enfans qui puiſſent au moins vivre comme eux. Lorſque les Laboureurs & les Artiſans ne ſe marient pas, c'eſt qu'ils attendent à épargner quelque choſe pour ſe mettre en état d'entrer en ménage, ou à trouver quelque Fille qui apporte quelque petit fond pour cela ; parce qu'ils voient journellement pluſieurs autres de leur eſpece, qui, faute de prendre de pareilles précautions, entrent en ménage & tombent dans la plus affreuſe pauvreté, étant obligés de ſe frauder de leur propre ſubſiſtance, pour nourrir leurs Enfans.

Par les obſervations de M. Halley à Breſlaw en Siléſie, on remarque que de toutes les Fe-

melles qui ſont en état de porter des enfans, depuis l'âge de ſeize juſqu'à quarante cinq ans, il n'y en a pas une, en ſix, qui porte effectivement un enfant tous les ans ; au lieu, dit M. Halley, qu'il devroit y en avoir au moins quatre en ſix qui accouchaſſent tous les ans, ſans y compter celles qui peuvent être ſtériles, ou qui peuvent avorter. Qui eſt-ce qui empêche que quatre Filles en ſix ne portent tous les ans des Enfans, c'eſt qu'elles ne peuvent pas ſe marier à cauſe des découragemens & empêchemens qui s'y trouvent. Une Fille prend ſoin de ne pas devenir Mere, ſi elle n'eſt mariée ; elle ne ſe peut marier ſi elle ne trouve un Homme qui veuille en courir les riſques. La plus grande partie des Habitans dans un Etat ſont à gages ou Entrepreneurs ; la plûpart ſont dépendans, la plûpart ſont dans l'incertitude, s'ils trou-

veront par leur travail ou par leurs entrepriſes, le moïen de faire ſubſiſter leur ménage ſur le pié qu'ils l'enviſagent ; cela fait qu'ils ne ſe marient pas tous, ou qu'ils ſe marient ſi tard, que de ſix Femelles, ou du moins de quatre, qui devroient tous les ans produire un Enfant, il ne s'en trouve effectivement qu'une, en ſix, qui devienne Mere.

Que les Propriétaires de terres aident à entretenir les ménages, il ne faut qu'une génération pour porter la multiplication des Hommes auſſi loin que les produits des terres peuvent fournir de moïens de ſubſiſter. Les Enfans ne demandent pas tant de produit de terre que les perſonnes adultes. Les uns & les autres peuvent vivre de plus ou de moins de produit de terre, ſuivant ce qu'ils conſument. On a vu des Peuples du Nord, où les terres produiſent peu, vivre de ſi peu

de produit de terre, qu'ils ont envoïé des Colonies & des essains d'Hommes envahir les terres du Sud, & en détruire les Habitans pour s'approprier leurs terres. Suivant les différentes façons de vivre, quatre cent mille Habitans pourroient subsister sur le même produit de terre, qui n'en entretient régulierement que cent mille. Et celui qui ne dépense que le produit d'un arpent & demi de terre sera peut-être plus robuste & plus brave que celui qui dépense le produit de cinq à dix arpens. Voilà, ce me semble, assez d'inductions pour faire sentir que le nombre des Habitans, dans un Etat, dépend des moïens de subsister ; & comme les moïens de subsistance dépendent de l'application & des usages qu'on fait des terres, & que ces usages dépendent des volontés, du goût & de la façon de vivre des Propriétaires de terres

principalement, il eſt clair que la multiplication ou le décroiſſement des Peuples dépendent d'eux.

La multiplication des Hommes peut être portée au plus loin dans les Païs où les Habitans ſe contentent de vivre le plus pauvrement & de dépenſer le moins de produit de la terre; mais dans les Païs où tous les Païſans & Laboureurs ſont dans l'habitude de manger ſouvent de la viande, & de boire du vin, ou de la biere, &c. on ne ſauroit entretenir tant d'Habitans.

Le Chevalier Guille Petty, & après lui M. Davenent, Inſpecteurs des Douanes en Angleterre, ſemblent s'éloigner beaucoup des voies de la nature, lorſqu'ils tâchent de calculer la propagation des Hommes, par des progreſſions de génération depuis le premier Pere Adam. Leurs calculs ſemblent être purement

imaginaires, & dreſſés au haſard. Sur ce qu'ils ont pu obſerver de la propagation réelle dans certains cantons, comment pourroient-ils rendre raiſon de la diminution de ces Peuples innombrables qu'on voyoit autrefois en Aſie, en Egypte, &c. même de celle des Peuples de l'Europe ? Si l'on voyoit, il y a dix-ſept ſiécles, vingt-ſix millions d'Habitans en Italie, qui préſentement eſt réduite à ſix millions pour le plus, comment pourra-t-on déterminer par les progreſſions de M. King, que l'Angleterre qui contient aujourd'hui cinq à ſix millions d'Habitans, en aura probablement treize millions dans un certain nombre d'années ? Nous voyons tous les jours que les Anglois, en général, conſomment plus de produit de terre que leurs Peres ne faiſoient ; c'eſt le vrai moyen qu'il y ait

moins d'Habitans que par le paſſé.

Les Hommes ſe multiplient comme des Souris dans une grange, s'ils ont le moyen de ſubſiſter ſans limitation ; & les Anglois dans les Colonies deviendront plus nombreux, à proportion, dans trois générations, qu'ils ne feront en Angleterre en trente ; parce que dans les Colonies ils trouvent à défricher de nouveaux fonds de terre dont ils chaſſent les Sauvages.

Dans tous les Païs les Hommes ont eu en tout tems des guerres pour les terres, & pour les moyens de ſubſiſter. Lorſque les guerres ont détruit ou diminué les Habitans d'un Païs, les Sauvages, & les Nations policées, le repeuplent bientôt en tems de paix ; ſur-tout lorſque le Prince & les Propriétaires de terres y donnent de l'encouragement.

Un Etat qui a conquis pluſieurs

ſieurs Provinces, peut acquerir, par les tributs qu'il impoſe à ſes Peuples vaincus, une augmentation de ſubſiſtance pour ſes HABITANS. Les Romains tiroient une grande partie de la leur, d'Egypte, de Sicile & d'Afrique, & c'eſt ce qui faiſoit que l'Italie contenoit tant d'HABITANS alors.

Un Etat, où il ſe trouve des Mines, qui a des Manufactures où il ſe fait des ouvrages qui ne demandent pas beaucoup de produit de terre pour leur envoi dans les Pais étrangers, & qui en retire, en échange, beaucoup de denrées & de produit de terre, acquert une augmentation de fond pour la ſubſiſtance de ſes Sujets.

Les HOLLANDOIS échangent leur travail, ſoit dans la Navigation, ſoit dans la PÊCHE ou les Manufactures, avec les Etrangers généralement, contre le produit

des terres. La Hollande sans cela ne pourroit entretenir de son fond la moitié de ses Habitans. L'Angleterre tire de l'Etranger des quantités considérables de Bois, de Chanvres, & d'autres matériaux ou produits de terre, & consomme beaucoup de vins qu'elle paie en Mines, Manufactures, &c. Cela épargne chez eux une grande quantité de produits de terre; & sans ces avantages, les Habitans en Angleterre, sur le pié de la dépense qu'on y fait pour l'entretien des Hommes, ne pourroient être si nombreux qu'ils le sont. Les Mines de Charbon y épargnent plusieurs millions d'arpens de terre, qu'on seroit obligé sans cela d'employer à produire des Bois.

Mais tous ces avantages sont des raffinemens & des cas accidentels, que je ne considere ici qu'en passant. La voie naturelle

& conſtante, d'augmenter les Habitans d'un Etat, c'eſt de leur y donner de l'emploi, & de faire ſervir les terres à produire de quoi les entretenir.

C'eſt auſſi une queſtion qui n'eſt pas de mon ſujet de ſavoir s'il vaut mieux avoir une grande multitude d'Habitans pauvres & mal entretenus, qu'un nombre moins conſidérable, mais bien plus à leur aiſe ; un million d'Habitans qui conſomment le produit de ſix arpens par tête, ou quatre millions qui vivent de celui d'un arpent & demi.

CHAPITRE XVI.

Plus il y a de travail dans un Etat, & plus l'Etat eſt cenſé riche naturellement.

PAr un long calcul fait dans le Supplément, il eſt facile à

voir que le travail de vingt-cinq personnes adultes suffit pour procurer à cent autres, aussi adultes, toutes les choses nécessaires à la vie, suivant la consommation de notre Europe. Dans ces calculs, il est vrai, la nourriture, l'habillement, le logement, &c. sont grossiers & peu travaillés; mais l'aisance & l'abondance s'y trouvent. On peut présumer qu'il y a un bon tiers des Habitans d'un Etat trop jeunes ou trop vieux pour le travail journalier, & encore une sixiéme partie composée de Propriétaires de terres, de Malades, & de différentes espéces d'Entrepreneurs, qui ne contribuent point, par le travail de leurs mains, aux différens besoins des Hommes. Tout cela fait une moitié des Habitans qui sont sans travail, ou du moins sans le travail dont il s'agit. Ainsi, si vingt-cinq per-

sonnes font tout le travail néceſſaire pour l'entretien de cent autres, il reſtera vingt-cinq perſonnes, en cent, qui ſont en état de travailler & qui n'auront rien à faire.

Les Gens de guerre, & les Domeſtiques dans les Familles aiſées, feront une partie de ces vingt-cinq perſonnes ; & ſi on emploie tous les autres à raffiner, par un travail additionnel, les choſes néceſſaires à la vie, comme à faire du linge fin, des draps fins, &c. l'Etat ſera cenſé riche à proportion de cette augmentation de travail, quoiqu'elle n'ajoute rien à la quantité des choſes néceſſaires à la ſubſiſtance & à l'entretien des Hommes.

Le travail donne un ſurcroît de goût à la nourriture & à la boiſſon. Une Fourchette, un Couteau, &c. travaillés finement ſont plus eſtimés que ceux

qui ſont travaillés groſſierement & à la hâte : on en peut dire autant d'une Maiſon, d'un lit, d'une table, & généralement de tout ce qui eſt néceſſaire aux commodités de la vie.

Il eſt vrai qu'il eſt aſſez indifférent dans un Etat, qu'on ſoit dans l'uſage de porter de gros draps, ou des draps fins, ſi les uns & les autres ſont également durables, & qu'on y mange délicatement, ou groſſierement, ſi l'on ſuppoſe qu'on en ait aſſez & qu'on ſe porte bien ; attendu que le boire, le manger, l'habillement, &c. ſe conſument également, ſoit qu'on les prépare proprement ou groſſierement, & qu'il ne reſte rien dans l'Etat de ces eſpéces de richeſſes.

Mais il eſt toujours vrai de dire que les Etats, où l'on porte de beaux draps, de beau linge, &c. & où l'on mange proprement & délicatement, ſont plus

riches & plus eſtimés que ceux où tout cela eſt groſſier ; & même que les Etats où l'on voit plus d'Habitans, vivant de la façon des premiers, ſont plus eſtimés que ceux où l'on en voit moins, à proportion.

Mais ſi l'on emploïoit les vingt-cinq perſonnes, en cent, dont nous avons parlé, à procurer des choſes durables, comme à tirer des Mines le Fer, le Plomb, l'Etaim, le Cuivre, &c. & à les travailler pour en faire des outils & des inſtrumens pour la commodité des Hommes, des vaſes, de la vaiſſelle, & d'autres choſes utiles, qui durent beaucoup plus que ceux qu'on peut faire de terre, l'Etat n'en paroîtra pas ſeulement plus riche, mais le ſera réellement.

Il le ſera ſur-tout, ſi l'on emploie ces Habitans à tirer, du ſein de la Terre, de l'Or & de l'Argent, qui ſont des Métaux

non-seulement durables, mais pour ainsi dire, permanens, que le feu même ne sauroit consumer, qui sont generalement reçus, comme la mesure des valeurs, & qu'on peut éternellement échanger pour tout ce qui est nécessaire dans la vie : & si ces Habitans travaillent à attirer l'or & l'argent dans l'Etat, en échange des Manufactures & des ouvrages qu'ils y font & qui sont envoyés dans les Païs étrangers, leur travail sera également utile, & ameliorera réellement l'Etat.

Car le point, qui semble déterminer la grandeur comparative des Etats, est le corps de reserve qu'ils ont, au-delà de la consommation annuelle, comme les Magasins de draps, de linge, de blés, &c. pour servir dans les années stériles, en cas de besoin, ou de guerre. Et d'autant que l'or & l'argent peuvent tou-

toujours acheter tout cela des Ennemis même de l'Etat, le vrai Corps de réſerve d'un Etat eſt l'or & l'argent, dont la plus grande ou la plus petite quantité actuelle détermine néceſſairement la grandeur comparative des Royaumes & des Etats.

Si on eſt dans l'habitude d'attirer l'or & l'argent de l'Etranger par l'exportation des denrées & des produits de l'Etat, comme des blés, des vins, des laines, &c. cela ne laiſſera pas d'enrichir l'Etat aux dépens du décroiſſement des Peuples; mais ſi on attire l'or & l'argent de l'Etranger, en échange du travail des Habitans, comme des Manufactures & des ouvrages où il entre peu de produit de terre, cela enrichira cet Etat utilement & eſſentiellement. Il eſt vrai que dans un grand Etat on ne ſauroit employer les vingt-cinq perſonnes en cent, dont nous avons

parlé, pour faire des Ouvrages qui puissent être consommés chez l'Etranger. Un million d'Hommes feront plus de draps, par exemple, qu'il n'en sera consommé annuellement dans toute la Terre commerçante ; parceque le gros des Habitans de chaque Païs est toujours habillé du crû du Païs : & rarement trouvera-t-on en aucun Etat cent mille personnes employées pour l'habillement des Etrangers ; comme on peut voir au Supplément, par rapport à l'Angleterre, qui de toutes les Nations de l'Europe, est celle qui fournit le plus d'étoffes aux Etrangers.

Afin que la consommation des Manufactures d'un Etat devienne considérable chez l'Etranger, il faut les rendre bonnes & estimables par une grande consommation dans l'intérieur de l'Etat ; il faut y décréditer

toutes les Manufactures Etrangeres, & y donner beaucoup d'emploi aux Habitans.

Si on ne trouvoit pas assez d'emploi pour occuper les vingt-cinq personnes, en cent, à des choses utiles & avantageuses à l'Etat, je ne trouverois pas d'inconvenient qu'on y encourageât le travail qui ne sert qu'à l'ornement ou l'amusement. L'Etat n'est pas moins censé riche, par mille babioles qui regardent l'ajustement des Dames, & même des Hommes, & qui servent aux jeux & aux divertissemens qu'on y voit, que par les ouvrages qui sont utiles & commodes. Diogene, au siege de Corinthe, se mit, dit-on, à rouler son tonneau, afin de ne pas paroître oisif, pendant que tout le monde étoit occupé; & nous avons aujourd'hui des Sociétés entieres, tant d'Hommes que de Femmes, qui s'occupent de travaux

& d'exercices auſſi inutiles à l'Etat, que celui de Diogene. Pour peu que le travail d'un Homme apporte d'ornement ou même d'amuſement dans un Etat, il vaut la peine d'être encouragé; à moins que cet Homme ne trouve moyen de s'employer utilement.

C'eſt toujours le génie des Propriétaires de terres qui encourage ou décourage les différentes occupations des Habitans & les différens genres de travail que ceux-ci imaginent.

— L'exemple du Prince, qui eſt ſuivi de ſa Cour, eſt ordinairement capable de déterminer le génie & les goûts des autres Propriétaires de terres généralement; & l'exemple de ceux-ci influe naturellement ſur tous les ordres ſubalternes. Ainſi il n'eſt pas douteux qu'un Prince ne puiſſe, par le ſeul exemple, & ſans aucune contrainte, don-

ner telle tournure qu'il voudra au travail de ſes Sujets.

Si chaque Propriétaire, dans un Etat, n'avoit qu'une petite portion de terre, ſemblable à celle qu'on laiſſe ordinairement à la conduite d'un ſeul Fermier, il n'y auroit preſque point de Ville; & les Habitans ſeroient plus nombreux & l'Etat ſeroit bien riche, ſi chacun de ces Propriétaires occupoit à quelque travail utile les Habitans que ſa terre nourrit.

Mais lorſque les Seigneurs ont de grandes poſſeſſions de terres, ils entraînent néceſſairement le luxe & l'oiſiveté. Qu'un Abbé, à la tête de cinquante Moines, vive du produit de pluſieurs belles Terres, ou qu'un Seigneur, qui a cinquante Domeſtiques, & des Chevaux, qu'il n'entretient que pour le ſervir, vive de ces terres, cela ſeroit indifférent à l'Etat, s'il pouvoit

demeurer dans une paix constante.

Mais un Seigneur avec sa suite & ses Chevaux est utile à l'Etat en tems de guerre ; il peut toujours être utile dans la Magistrature & pour maintenir l'ordre dans l'Etat en tems de paix ; & en toute situation il y est d'un grand ornement : au lieu que les Moines ne sont, comme on dit, d'aucune utilité ni d'aucun ornement en paix ni en guerre, en deçà du Paradis.

Les Couvens des Mandians sont bien plus pernicieux à un Etat, que ceux des Moines rentés. Les derniers ne font d'autre tort ordinairement, que d'occuper des terres, qui serviroient à fournir à l'Etat des Officiers & des Magistrats ; au lieu que les Mandians, qui sont eux-mêmes sans aucun travail utile, interrompent souvent & empêchent le travail des autres Habitans. Ils

tirent des pauvres gens en charités la subsistance qui doit les fortifier dans leur travail. Ils leur font perdre beaucoup de tems en conversations inutiles ; sans parler de ceux qui s'intriguent dans les Familles, & de ceux qui sont vicieux. L'expérience fait voir que les Etats qui ont embrassé le Protestantisme, & qui n'ont ni Moines ni Mandians, en sont devenus visiblement plus puissants. Ils jouissent aussi de l'avantage d'avoir suprimé un grand nombre de Fêtes qu'on chomme dans les pais Catholiques Romains, & qui diminuent le travail des Habitans, de près d'une huitieme partie de l'année.

Si l'on vouloit tirer parti de tout dans un Etat, on pourroit, ce me semble, y diminuer le nombre des Mandians en les incorporant dans la Moinerie, à mesure qu'il y arriveroit des va-

cances ou des morts ; sans interdire ces retraites à ceux qui ne pourroient pas donner des échantillons de leur habileté dans les Sciences spéculatives, qui sont capables d'avancer les Arts en pratique, c'est-à-dire, dans quelque partie des Mathématiques. Le célibat des Gens d'église n'est pas si désavantageux qu'on le croit vulgairement, suivant ce qu'on a établi dans le Chapitre précédent ; mais leur fainéantise est très-nuisible.

CHAPITRE XVII.

Des Métaux & des Monnoies, & particulierement de l'or & de l'argent.

COmme la terre produit plus ou moins de blé, suivant sa fertilité & le travail qu'on y met ; de même les Mines de fer, de plomb, d'étaim, d'or, d'ar-

gent, &c. produiſent plus ou moins de ces Métaux, ſuivant la richeſſe de ces Mines & la quantité & la qualité du travail qu'on y met, ſoit pour creuſer la terre, ſoit pour faire écouler les eaux, pour fondre & affiner, &c. Le travail des Mines d'argent eſt cher par rapport à la mortalité des Hommes qu'il cauſe, attendu qu'on ne paſſe guere cinq ou ſix ans dans ce travail.

La valeur réelle ou intrinſeque des Métaux, comme de toutes choſes, eſt proportionnée à la terre & au travail néceſſaires à leur production. La dépenſe de la terre, pour cette production, n'eſt conſidérable qu'autant que le Propriétaire de la Mine pourroit obtenir un profit par le travail des Mineurs, lorſque les veines s'en trouvent plus riches qu'à l'ordinaire. La terre néceſſaire pour l'entretien des Mineurs & des Travailleurs, c'eſt-

à-dire, le travail de la Mine fait souvent l'article principal, & souvent la ruine, de l'Entrepreneur.

La valeur des métaux au Marché, de même que toutes les marchandises ou denrées, est tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, de la valeur intrinseque, & varie à proportion de leur abondance ou de leur rareté, suivant la consommation qui s'en fait.

Si les Propriétaires de terres, & les autres Ordres subalternes d'un Etat qui les imitent, rejettoient l'usage de l'étaim & du cuivre, dans la supposition, quoique fausse, que ces Métaux sont nuisibles à la santé, & s'ils se servoient universellement de vaisselle & de batterie de terre, ces Métaux seroient à vil prix, dans les Marchés, & on discontinueroit le travail qu'on conduisoit pour les tirer de la Mine.

Mais comme ces Métaux ſont trouvé utiles, & qu'on s'en ſert dans les uſages de la vie, ils auront toujours au Marché, une valeur qui correſpondra à leur abondance ou rareté, & à la conſommation qui s'en fera; & on en tirera toujours de la Mine, pour remplacer la quantité qui en périt dans l'uſage journalier.

Le Fer eſt non-ſeulement utile pour les uſages de la vie commune, mais on pourroit dire qu'il eſt, en quelque façon néceſſaire; & ſi les Amériquains, qui ne s'en ſervoient pas avant la découverte de leur Contient, en avoient découvert des Mines & en euſſent connu les uſages, il n'eſt pas douteux qu'ils n'euſſent travaillé à la production de ce métal, quelques frais qu'il leur en eût couté.

L'or & l'argent peuvent non-ſeulement ſervir aux mêmes uſages que l'étaim & le cuivre, mais

encore à la plûpart des usages qu'on fait du plomb & du fer. Ils ont encore cet avantage pardessus les autres métaux, que le feu ne les consume pas, & ils sont si durables qu'on peut les regarder comme des corps permanens : il n'est donc pas étonnant que les Hommes, qui ont trouvé les autres métaux utiles, aient estimé l'or & l'argent, avant même qu'on s'en servît dans le troc. Les Romains les estimoient dès la fondation de Rome, & néanmoins ils ne s'en sont servis pour monnoie, que cinq cent ans après. Peut-être que toutes les autres Nations en faisoient de même, & qu'elles n'adopterent ces métaux pour monnoie que long-tems après qu'on s'en étoit servi pour les autres usages ordinaires. Cependant nous trouvons par les plus anciens Historiens que de tems immémorial on se servoit d'or &

d'argent pour monnoie dans l'Egypte & dans l'Asie ; & nous apprenons dans la Genese qu'on fabriquoit des monnoies d'argent du tems d'Abraham.

Supposons maintenant que le premier argent fut trouvé dans une Mine du Mont Niphates dans la Mésopotamie. Il est naturel de croire qu'un ou plusieurs Propriétaires de terres, trouvant ce métal beau & utile, en ont d'abord fait usage, & qu'ils ont encouragé volontiers le Mineur ou l'Entrepreneur, d'en tirer davantage de la Mine, en lui donnant, en échange de son travail & de celui de ses Assistans, autant de produit de terre qu'il en falloit pour leur entretien. Ce Métal devenant de plus en plus estimé dans la Mésopotamie, si les gros Propriétaires achetoient des aiguieres d'argent, les ordres subalternes, selon leurs moyens ou épargnes,

pouvoient acheter des gobelets d'argent ; & l'Entrepreneur de la Mine, voyant un débit constant de sa marchandise, lui donna sans doute une valeur proportionnée à sa qualité ou à son poids contre les autres denrées ou marchandises qu'il recevoit en échange. Tandis que tous les Habitans regardoient ce métal comme une chose précieuse & durable, & s'efforçoient d'en posséder quelques pièces, l'Entrepreneur, qui seul en pouvoit distribuer, étoit en quelque façon maître d'exiger en échange une quantité arbitraire des autres denrées & marchandises.

Supposons encore qu'on découvrit au-delà de la Riviere du Tigris, & par conséquent hors de la Mésopotamie, une nouvelle Mine d'argent, dont les veines se trouvèrent incomparablement plus riches & plus abondantes que celles du Mont Ni-

phates, & que le travail de cette nouvelle Mine, d'où les eaux s'écouloient facilement, étoit bien moindre que celui de la premiere.

Il eſt bien naturel de croire que l'Entrepreneur de cette nouvelle Mine étoit en état de fournir de l'argent a bien plus bas prix, que celui du Mont Niphates; & que les Habitans de la Méſopotamie, qui déſiroient de poſſéder des pieces & des ouvrages d'argent, trouvoient mieux leur compte de tranſporter leurs marchandiſes hors du Païs, & de les donner à l'Entrepreneur de la nouvelle Mine en échange de ce métal, que d'en prendre de l'Entrepreneur ancien. Celui-ci, ſe trouvant moins de débit, diminuoit néceſſairement ſon prix; mais le nouvel Entrepreneur baiſſant à proportion le ſien, l'ancien Entrepreneur devoit néceſſaire-

ment cesser son travail, & alors le prix de l'argent, contre les autres marchandises & denrées, se regloit nécessairement sur celui qu'on y mettoit à la nouvelle Mine. L'argent coutoit donc moins alors aux Habitans au-delà du Tigris, qu'à ceux de la Mésopotamie, puisque ceux-ci étoient obligés de faire les frais d'un long transport de leurs denrées & de leurs marchandises pour acquerir de l'argent.

On peut aisément concevoir que lorsqu'on eut trouvé plusieurs Mines d'argent, & que les Propriétaires de terres eurent pris goût à ce métal, ils furent imités par les autres Ordres; & que les pieces & morceaux d'argent, lors même qu'ils n'étoient pas mis en œuvre, furent recherchés avec empressement, parce que rien n'étoit plus facile que d'en faire tels ouvrages qu'on vouloit, à proportion de la quan-

quantité & du poids qu'on en avoit. Comme ce métal étoit estimé au moins suivant la valeur qu'il coutoit pour sa production, quelques gens qui en possédoient, se trouvant dans quelques nécessités, pouvoient le mettre en gage pour emprunter les choses dont ils avoient besoin, & même le vendre ensuite tout-à-fait : de-là est venu l'habitude d'en regler la valeur à proportion de sa quantité, c'est-à-dire, de son poids, contre toutes les denrées & marchandises. Mais comme on peut allier avec l'argent, le fer, le plomb, l'étaim, le cuivre, &c., qui sont des métaux moins rares, & qu'on tire des Mines avec moins de frais, le troc de l'argent étoit sujet à beaucoup de tromperie, & cela fit que plusieurs Roïaumes ont établi des Hôtels de Monnoie pour certifier, par une fabrication publique, la véritable quan-

tité d'argent que contient chaque piece, & pour rendre aux Particuliers qui y portent des barres ou lingots d'argent, la même quantité en pieces portant une empreinte ou certificat de la quantité véritable d'argent qu'elles contiennent.

Les frais de ces certificats ou fabrications sont païés quelquefois par le Public ou par le Prince, c'est la méthode qu'on suivoit anciennement à Rome, & aujourd'hui en Angleterre; quelquefois les Porteurs des matieres d'argent supportent les frais de la fabrication, comme c'est l'usage en France.

On ne trouve presque jamais l'argent pur dans les Mines. Les Anciens ne savoient pas même l'art de l'affiner dans la derniere perfection. Ils fabriquoient toujours leurs Monnoies d'argent sur le fin; & cependant celles qui nous restent des Grecs, des

Romains, des Juifs & des Asiatiques, ne se trouvent jamais de la derniere finesse. Aujourd'hui on est plus habile : on a le secret de rendre l'argent pur. Les différentes manieres de l'affiner ne sont point de mon sujet ; plusieurs Auteurs en ont traité, & entr'autres, M. Boizard. Je remarquerai seulement qu'il y a beaucoup de frais à faire pour affiner l'argent, & que c'est la raison pour laquelle on préfere une once d'argent pur, par exemple, à deux onces d'argent qui contiennent une moitié de cuivre ou d'autre alloi. Il en coute pour détacher cet alloi & pour tirer l'once d'argent réel qui est dans ces deux onces, au lieu que par une simple fonte on peut allier tout autre métal avec l'argent, en telle proportion qu'on veut. Si on allie quelquefois le cuivre avec l'argent pur, ce n'est que pour le rendre plus malléable,

& plus propre pour les ouvrages qu'on en fait. Mais dans l'estimation de tout argent, le cuivre ou l'alliage n'est compté pour rien, & on ne considere que la quantité d'argent réel & véritable. C'est pour cela qu'on fait toujours un essai essai pour connoître cette quantité d'argent véritable.

Faire l'essai, n'est autre chose qu'affiner un petit morceau de la barre d'argent, par exemple, qu'on veut essaïer, pour savoir combien elle contient de véritable argent, & pour juger de toute la barre par ce petit morceau. On coupe donc un petit morceau de la barre, de douze grains par exemple, & on le pese exactement dans des balances qui sont si justes qu'il ne faut quelquefois que la millieme partie d'un grain pour les faire trébucher. Ensuite on l'affine par l'eau forte, ou par le feu, c'est-à-dire, on en détache le cuivre:

ou l'alliage. Lorſque l'argent eſt pur on le repeſe dans la même balance, & ſi le poids ſe trouve alors de onze grains, au lieu de douze qu'il y avoit, l'Eſſaïeur dit que la barre eſt de onze *deniers de fin*, c'eſt-à-dire, qu'elle contient onze parties d'argent véritable, & une douzieme partie de cuivre ou d'alloi. Ce qui ſe comprendra encore plus facilement par ceux qui auront la curioſité de voir ces affinages. Il n'y a point d'autre myſtere. L'eſſai de l'or ſe fait de même, avec cette ſeule différence, que les dégrés de fineſſe de l'or ſe diviſent en vingt-quatre parties, qu'on appelle *Karats*, à cauſe que l'or eſt plus précieux; & ces Karats ſont diviſés en trente-deuxiemes, au lieu qu'on ne diviſe les dégrés de fineſſe de l'argent qu'en douze parties qu'on appelle deniers, & ces deniers en vingt-quatre grains chacun.

L'uſage a conſacré à l'or & à l'argent le terme de valeur intrinſeque, pour déſigner & pour ſignifier la quantité d'or ou d'argent véritable que la barre de matiere contient : cependant dans cet eſſai je me ſuis toujours ſervi du terme de valeur intrinſeque, pour fixer la quantité de terre & du travail qui entre dans la production des choſes, n'aïant pas trouvé de terme plus propre pour exprimer ma penſée. Au reſte je ne donne cet avertiſſement qu'afin qu'on ne s'y trompe pas; & lorſqu'il ne ſera pas queſtion d'or & d'argent, le terme ſera toujours bon, ſans aucune équivoque.

Nous avons vu que les métaux, tels que l'or, l'argent, le fer, &c. ſervent à pluſieurs uſages, & qu'ils ont une valeur reelle, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leur production. Nous verrons dans la

seconde partie de cet essai, que les Hommes ont été obligés par nécessité, de se servir d'une mesure commune, pour trouver dans le troc la proportion & la valeur des denrées & des marchandises dont ils vouloient faire échange. Il n'est question que de voir quelle doit être la denrée ou la marchandise qui est la plus propre pour cette mesure commune; & si ce n'a pas été la nécessité, & non le goût, qui a fait donner cette préférence, à l'or, à l'argent & au cuivre, dont on se sert généralement aujourd'hui pour cet usage.

Les denrées ordinaires, telles que les grains, les vins, la viande, &c., ont bien une valeur réelle, & servent aux usages de la vie; mais elles sont toutes périssables, & même incommodes pour le transport, & par conséquent peu propres pour servir de mesure commune.

Les Marchandises, c'est-à-dire, les draps, les linges, les cuirs, &c. sont périssables aussi, & ne peuvent se subdiviser sans changer en quelque chose leur valeur pour les usages des Hommes; elles occasionnent, comme les denrées, beaucoup de frais pour le transport: elles demandent même de la dépense pour les garder: par conséquent elles sont peu propres pour servir de mesure commune.

Les diamans, & les autres pierres précieuses, quand elles n'auroient pas une valeur intrinseque, & qu'elles seroient estimées seulement par goût, seroient propres pour servir de mesure commune, si elles n'étoient pas reconnoissables, & si elles pouvoient se subdiviser sans déchet. Mais avec ces défauts & celui qu'elles ont de n'être pas propres pour l'utilité, elle ne peuvent servir de mesure commune.

Le

Le fer, qui eſt toujours utile & aſſez durable, ne ſerviroit pas mal, ſi on n'en avoit pas d'autres plus propres. Il ſe conſume par le feu ; & par ſa quantité il ſe trouve de trop grand volume. On s'en ſervoit depuis Licurgue juſqu'à la Guerre du Peloponeſe ; mais comme ſa valeur étoit néceſſairement reglée ſur l'intrinſéque ou àproportion de la terre & du travail qui entroit dans ſa production, il en falloit une grande quantité pour une petite valeur. Ce qu'il y avoit de biſare, c'eſt qu'on en gâtoit la qualité, par le vinaigre, pour le rendre incapable de ſervir aux uſages de l'homme, & pour le conſerver ſeulement pour le troc : ainſi il ne pouvoit ſervir qu'au ſeul Peuple auſtere de Sparte, & n'a pû même continuer chez eux, dès-qu'ils ont étendu leur communication avec les autres Païs. Pour ruiner les Lacé-

démoniens, il ne falloit que trouver de riches Mines de fer, en faire de la monnoie ſemblable à la leur, & tirer en échange leurs denrées & leurs marchandiſes, tandis qu'ils ne pouvoient rien échanger avec l'Etranger, contre leur fer gâté. Auſſi ne s'attachoient-ils alors à aucun commerce avec l'Etranger, s'occupant uniquement à la Guerre.

Le plomb & l'étaim ont le même déſavantage de volume, que le fer, & ils ſont périſſables par le feu : mais dans un cas de néceſſité, ils ne ſerviroient pas mal pour le troc, ſi le cuivre n'y étoit pas plus propre & plus durable.

Le cuivre ſeul ſervoit de monnoie aux Romains, juſqu'à l'an 484 de la Fondation de Rome ; & en Suede, on s'en ſert encore aujourd'hui même, dans les gros paiemens : cependant il eſt de trop gros volume pour les paiemens

considérables, & les Suédois mêmes aiment mieux être païés en or & en argent, qu'en cuivre.

Dans les Colonies d'Amérique, on s'eſt ſervi de Tabac, de Sucre & de Cacao pour monnoie; mais ces marchandiſes, ſont de trop grand volume, périſſables & inégales dans leur bonté; par conſéquent elles ſont peu propres pour ſervir de monnoie ou de meſure commune des valeurs.

L'or & l'argent ſeuls ſont de petit volume, d'égale bonté, faciles à tranſporter, à ſubdiviſer ſans déchet, commodes à garder, beaux & brillans dans les ouvrages qu'on en fait, & durables preſque juſqu'à l'éternité. Tous ceux, qui ſe ſont ſervis d'autre choſe pour monnoie, en reviennent néceſſairement à celle-ci, dès qu'ils en peuvent acquerir aſſez pour le troc. Il n'y

a que dans le plus bas troc, que l'or & l'argent sont incommodes : pour la valeur d'un liard ou d'un denier, les pieces d'or & même d'argent, seroient trop petites pour être maniables. On dit que les Chinois dans les petits échanges coupoient avec des ciseaux, à de minces lames d'argent, de petites pieces qu'ils pesoient. Mais depuis leur commerce avec l'Europe, ils commencent à se servir de cuivre dans ces occasions.

Il n'est donc pas étonnant que toutes les Nations soient parvenues à se servir d'or & d'argent pour monnoie ou pour la mesure commune des valeurs, & de cuivre pour les petits échanges. L'utilité & le besoin les y ont déterminées, & non le goût ni le consentement. L'argent demande un grand travail, & un travail bien cher, pour sa produc-

tion. Ce qui cauſe la cherté des Mineurs d'argent, c'eſt qu'ils ne vivent guere plus de cinq à ſix ans dans ce travail qui cauſe une grande mortalité ; de maniere qu'une petite piece d'argent correſpond à autant de terre & de travail, qu'une groſſe piece de cuivre.

Il faut que la monnoie ou la meſure commune des valeurs correſponde, réellement & intrinſequement, en prix de terre & de travail, aux choſes qu'on en donne en troc. Sans cela elle n'auroit qu'une valeur imaginaire. Par exemple, ſi un Prince ou une République donnoient cours dans l'Etat à quelque choſe qui n'eût point une telle valeur réelle & intrinſeque, non-ſeulement les autres Etats ne la recevroient pas ſur ne pié-là, mais les Habitans mêmes la rejetteroient, lorſqu'ils s'apperce-

vroient du peu de valeur réelle. Lorsque les Romains vers la fin de la premiere Guerre Punique, voulurent donner à des *as* de cuivre du poids de deux onces la même valeur qu'avoient auparavant les *as* du poids d'une livre ou de douze onces, cela ne put pas se soutenir long-tems dans le troc. Et l'on voit dans l'Histoire de tous les tems, que lorsque les Princes ont affoibli leurs monnoies en conservant la même valeur numeraire, toutes les marchandises & les denrées ont encheri dans la proportion de l'affoiblissement des monnoies.

M. Locke dit que le consentement des Hommes a donné une valeur à l'or & à l'argent. On n'en peut pas douter, puisque la nécessité absolue n'y a point eu part. C'est le même consentement qui a donné, &

qui donne tous les jours, une valeur à la dentelle, au linge, aux draps fins, au cuivre, & autres métaux. Les Hommes, à parler abſolument, pourroient ſubſiſter ſans tout cela. Mais il n'en faut pas conclure que toutes ces choſes n'aient qu'une valeur imaginaire. Elles en ont une, à proportion de la terre & du travail qui entrent dans leur production. L'or & l'argent, comme les autres marchandiſes & comme les denrées, ne peuvent être tirés qu'avec des frais proportionnés à la valeur qu'on leur donne à-peu-près; & quelque choſe que les Hommes produiſent par leur travail, il faut que ce travail fourniſſe leur entretien. C'eſt le grand principe qu'on entend tous les jours de la bouche même des petites Gens qui n'entrent point dans

nos ſpéculations, & qui vivent de leur travail ou de leurs entrepriſes. *Il faut que tout le monde vive.*

Fin de la premiere Partie.

ESSAI
SUR LA NATURE DU COMMERCE EN GE'NE'RAL.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Troc.

ON a essaïé de prouver, dans la Partie précédente, que la valeur réelle de toutes les choses à l'usage des Hommes, est leur proportion à la

quantité de terre employée pour leur production & pour l'entretien de ceux qui leur ont donné la forme. Dans cette ſeconde Partie, après avoir fait une recapitulation des différens dégrés de bonté de la terre dans pluſieurs Contrées, & des diverſes eſpeces de denrées qu'elle peut produire avec plus d'abondance ſelon ſa qualité intrinſeque, & après avoir ſuppoſé l'établiſſement des Bourgs & de leurs Marchés pour la facilité de la vente de ces denrées, on démontrera, par la comparaiſon des échanges qui ſe pourroient faire, en vin contre du drap, en blé contre des ſouliers, des chapeaux, &c., & par la difficulté que cauſeroit le tranſport de ces différentes denrées ou marchandiſes, l'impoſſibilité qu'il y avoit à ſtatuer leur valeur intrinſeque reſpective, & la néceſſité abſolue où les Hommes

ſe ſont trouvés de chercher un être de facile tranſport, non corruptible, & qui peut avoir dans ſon poids une proportion, ou une valeur, égale aux différentes denrées & aux marchandiſes, tant néceſſaires que commodes. De-là eſt venu le choix de l'Or & de l'Argent pour le gros commerce, & du cuivre pour le bas trafic.

Ces métaux ſont non-ſeulement durables, de facile tranſport, mais encore correſpondent à un grand emploi de ſuperficie de terre pour leur production; ce qui leur donne la valeur réelle qu'on cherchoit, pour avoir un équivalent.

M. Locke, qui ne s'eſt attaché qu'aux prix des Marchés, comme tous les autres Ecrivains Anglois qui ont travaillé ſur cette matiere, établit que la valeur de toutes choſes eſt proportionnée à leur abondance ou à leur ra-

reté, & à l'abondance ou à la rareté de l'argent contre lequel on les échange. On sait en général que le prix des denrées & des Marchandises a été augmenté en Europe, depuis qu'on y a apporté des Indes occidentales, une si grande quantité d'argent.

Mais j'estime qu'il ne faut pas croire en général que le prix des choses au Marché doive être proportionné à leur quantité & à celle de l'argent qui circule actuellement dans le lieu, parce que les denrées & les marchandises, qu'on transporte pour être vendues ailleurs, n'influent pas sur le prix de celles qui restent. Par exemple, si dans un Bourg où il y a deux fois plus de blé qu'on n'y en consume, on comparoit cette quantité entiere à la quantité d'argent, le blé seroit plus abondant à proportion, que l'argent qu'on destine à l'acheter; cependant le prix du marché se

soutiendra, tout de même que s'il n'y avoit que la moitié de cette quantité de blé, parce que l'autre moitié peut, & même doit, être envoyée dans la Ville, & que les frais de voiture se trouveront dans le prix de la Ville, qui est toujours plus haut à proportion que celui du Bourg. Mais, hors le cas de l'espérance de vendre à un autre Marché, j'estime que l'idée de M. Locke est juste dans le sens du Chapitre suivant & non autrement.

CHAPITRE II.

Des prix des Marchés.

SUpposons les Bouchers d'un côté & les Acheteurs de l'autre. Le prix de la viande se déterminera après quelques altercations; & une livre de Bœuf sera à-peu-près en valeur à une piece

d'argent, comme tout le Bœuf, qu'on expose en vente au Marché, est à tout l'argent qu'on y apporte pour acheter du Bœuf.

Cette proportion se regle par l'altercation. Le Boucher soutient son prix sur le nombre d'acheteurs qu'il voit; les Acheteurs, de leur côté, offrent moins selon qu'ils croient que le Boucher aura moins de débit: le prix reglé par quelques-uns est ordinairement suivi par les autres. Les uns sont plus habiles à faire valoir leur marchandise, les autres plus adroits à la décréditer. Quoique cette méthode de fixer les prix des choses au Marché n'ait aucun fondement juste ou géométrique, puisqu'elle dépend souvent de l'empressement ou de la facilité d'un petit nombre d'Acheteurs, ou de Vendeurs; cependant il n'y a pas d'apparence qu'on puisse y parvenir par aucune autre

voie plus convenable. Il eſt conſtant que la quantité des denrées ou des marchandiſes miſes en vente, proportionnée à la demande ou à la quantité des Acheteurs, eſt la baſe ſur laquelle on fixe, ou ſur laquelle on croit toujours fixer, les prix actuels des Marchés; & qu'en général, ces prix ne s'écartent pas beaucoup de la valeur intrinſéque.

Autre ſuppoſition. Pluſieurs Maîtres d'hôtels ont reçu l'ordre, dans la premiere ſaiſon, d'acheter des Pois verds. Un Maître a ordonné l'achat de dix litrons pour 60 liv. un autre de dix litrons pour 50 liv, un troiſieme en demande dix pour 40 l. & un quatrieme dix pour 30 l. Afin que ces ordres puiſſent être exécutés, il faudroit qu'il y eut au Marché quarante litrons de pois verds. Suppoſons qu'il ne s'y en trouve que vingt : les Vendeurs voïant beaucoup d'Ache-

teurs soutiendront leur prix, & les Acheteurs monteront jusqu'à celui qui leur est prescrit ; de sorte que ceux qui offrent 60 liv. pour dix litrons seront les premiers servis. Les Vendeurs voïant ensuite que personne ne veut monter au-dessus de 50. liv. lâcheront les dix autres litrons à ce prix, mais ceux qui avoient ordre de ne pas excéder 40 & 30 livres s'en retourneront sans rien emporter.

Si au lieu de quarante litrons il s'en trouve quatre cent, non-seulement les Maîtres d'hôtels auront les pois verds beaucoup au-dessous des sommes qui leur étoient prescrites, mais les Vendeurs, pour être préférés les uns aux autres par le petit nombre d'Acheteurs, baisseront leurs pois verds, à-peu-près à leur valeur intrinseque, & dans ce cas plusieurs Maîtres d'hôtels qui n'avoient point d'ordre en acheteront. Il

Il arrive souvent que les Vendeurs, en voulant trop soutenir leur prix au Marché, manquent l'occasion de vendre avantageusement leurs denrées, ou leurs marchandises, & qu'ils y perdent. Il arrive aussi qu'en soutenant ces prix ils pourront souvent vendre plus avantageusement un autre jour.

Les Marchés éloignés peuvent toujours influer sur les prix du Marché où l'on est : si le blé est extrêmement cher en France, il haussera en Angleterre & dans les autres Païs voisins.

CHAPITRE III.

De la circulation de l'Argent.

C'Est une idée commune en Angleterre qu'un Fermier doit faire trois rentes. 1°. la rente principale & véritable qu'il paie

au Propriétaire, & qu'on suppose égale en valeur au produit du tiers de sa Ferme ; une seconde rente pour son entretien & celui des Hommes & des Chevaux dont il se sert pour cultiver sa Ferme, & enfin une troisieme rente qui doit lui demeurer, pour faire profiter son entreprise.

On a généralement la même idée dans les autres Etats de l'Europe ; quoique dans quelques Etats, comme dans le Milanez, le Fermier donne au Propriétaire la moitié du produit de sa terre au lieu du tiers ; & que plusieurs Propriétaires dans tous les Etats, tâchent d'affermer leurs terres le plus haut qu'ils peuvent : mais lorsque cela se fait au-dessus du tiers du produit, les Fermiers sont ordinairement bien pauvres. Je ne doute pas que le Propriétaire Chinois ne retire de son Fermier plus des trois quarts du produit de sa terre.

Cependant lorſqu'un Fermier a des fonds pour conduire l'entrepriſe de ſa Ferme, le Propriétaire, qui lui donne ſa Ferme pour le tiers du produit, ſera sûr de ſon paiement, & ſe trouvera mieux d'un tel marché, que s'il donnoit ſa Ferme à un plus haut prix à un Fermier gueux, au haſard de perdre toute ſa rente. Plus la Ferme ſera grande & plus le Fermier ſera à ſon aiſe. C'eſt ce qui ſe voit en Angleterre, où les Fermiers ſont ordinairement plus aiſés que dans les autres Païs où les Fermes ſont petites.

La ſuppoſition donc que je ſuivrai dans cette recherche de la circulation de l'argent ſera que les Fermiers font trois rentes, & même qu'ils dépenſent la troiſiéme rente pour vivre plus commodément, au lieu de l'épargner. C'eſt en effet le cas du

plus grand nombre des Fermiers de tous les Etats.

Toutes les denrées de l'Etat, sortent, directement ou indirectement, des mains des Fermiers, aussi-bien que tous les matériaux dont on fait de la marchandise. C'est la terre qui produit toutes choses excepté le Poisson ; encore faut-il que les Pêcheurs qui prennent le poisson soient entretenus du produit de la terre.

Il faut donc considerer les trois rentes du Fermier, comme les principales sources, ou, pour ainsi dire, le premier mobile de la circulation dans l'Etat. La premiere rente doit être païée au Propriétaire, en argent comptant ; pour la seconde & la troisiéme rente il faut de l'argent comptant pour le fer, l'étaim, le cuivre, le sel, le sucre, les draps, & généralement pour toutes les marchandises de la Ville qui sont con-

ſumées à la Campagne ; mais tout cela n'excede guere la ſixieme partie du total, ou des trois Rentes. Pour ce qui eſt de la nourriture & de la boiſſon des Habitans de la Campagne, il ne faut pas néceſſairement de l'argent comptant pour ſe la procurer.

Le Fermier peut braſſer ſa biere, ou faire ſon vin ſans dépenſer d'argent comptant, il peut faire ſon pain, tuer les Bœufs, les Moutons, les Cochons, &c. qu'on mange à la Campagne ; il peut paier en blés, en viande & en boiſſon, la plûpart de ſes Aſſiſtans, non-ſeulement Manœuvriers, mais encore Artiſans de la Campagne, en évaluant ſes denrées au prix du Marché le plus proche, & le travail au prix ordinaire du lieu.

Les choſes néceſſaires à la vie ſont la nourriture, le vêtement & le logement. On n'a pas be-

ſoin d'argent comptant pour ſe procurer la nourriture à la Campapagne, comme on vient de l'expliquer. Si on y fait du gros linge & de gros draps, ſi on y bâtit des Maiſons, comme cela ſe pratique ſouvent, le travail de tout cela peut ſe paier en troc par évaluation, ſans que l'argent comptant y ſoit néceſſaire.

Le ſeul argent comptant qui eſt néceſſaire à la Campagne, ſera donc celui qu'il faut pour paier la rente principale du Propriétaire & les marchandiſes que la Campagne tire néceſſairement de la Ville, telles que les couteaux, les cizeaux, les épingles, les aiguilles, les draps pour quelques Fermiers ou autres gens aiſés, la batterie de cuiſine, la vaiſſelle & généralement tout ce qu'on tire de la Ville.

J'ai déja remarqué qu'on eſtime que la moitié des Habitans d'un Etat demeure dans les Vil-

les, & par conſéquent que ceux des Villes dépenſent plus que la moitié du produit des terres. Il faut par conſéquent de l'argent comptant, non-ſeulement pour la rente du Propriétaire, qui correſpond au tiers du produit, mais auſſi pour les marchandiſes de Ville, conſommées à la Campagne, qui peuvent correſpondre à quelque choſe de plus qu'au ſixieme du produit de la terre. Or un tiers & un ſixieme font la moitié du produit : par conſéquent il faut que l'argent comptant, qui circule à la Campagne, ſoit égal au moins à la moitié du produit de la terre, au moien de quoi l'autre moitié quelque choſe moins, peut ſe conſommer à la Campagne, ſans qu'il ſoit beſoin d'argent comptant.

La circulation de cet argent ſe fait en ce que les Propriétaires dépenſent en détail, dans la

Ville, les rentes que les Fermiers leur ont paiées en gros articles, & que les Entrepreneurs des Villes, comme les Bouchers, les Boulangers, les Brasseurs, &c. ramassent peu-à-peu ce même argent, pour acheter des Fermiers, en gros articles, les Bœufs, le blé, l'orge, &c. Ainsi toutes les grosses sommes d'argent sont distribuées par petites sommes, & toutes les petites sommes sont ensuite ramassées pour faire des paiemens de grosses sommes aux Fermiers, directement ou indirectement, & cet argent passe toujours en gage tant en gros qu'en détail.

Lorsque j'ai dit qu'il faut nécessairement pour la circulation de la Campagne, une quantité d'argent, souvent égale en valeur à la moitié du produit des terres, c'est la moindre quantité; & pour que la circulation de la Campagne se fasse avec facilité, je sup-

ſuppoſerai que l'argent comptant qui doit conduire la circulation des trois rentes, eſt égal en valeur à deux de ces rentes, ou égal au produit des deux tiers de la terre. On verra par pluſieurs circonſtances dans la ſuite, que cette ſuppoſition n'eſt pas bien loin de la vérité.

Suppoſons maintenant que l'argent qui conduit toute la circulation d'un petit Etat, eſt égal à dix mille onces d'argent, & que tous les paiemens qu'on fait de cet argent, de la Campagne à la Ville, & de la Ville à la Campagne, ſe font une fois l'an; que ces dix mille onces d'argent ſont égales en valeur, à deux rentes des Fermiers, ou aux deux tiers du produit des terres. Les rentes des Propriétaires correſpondront à cinq mille onces, & toute la circulation d'argent, qui reſtera entre les gens de la Campagne & ceux de la Ville, & qui

doit ſe faire par paiemens annuels, correſpondra auſſi à cinq mille onces.

Mais ſi les Propriétaires de terres ſtipulent avec leurs Fermiers les paiemens par ſemeſtre au lieu de paiemens annuels, & ſi les Débiteurs des deux dernieres rentes font auſſi leurs paiemens tous les ſix mois, ce changement dans les paiemens changera le train de la circulation : & au lieu qu'il falloit auparavant dix mille onces pour faire les paiemens une fois l'an, il ne faudra maintenant que cinq mille onces, parce que cinq mille onces païées en deux fois auront le même effet que dix mille onces païées en une ſeule fois.

De plus ſi les Propriétaires ſtipulent avec leurs Fermiers les paiemens par quartier, ou s'ils ſe contentent de recevoir de leurs Fermiers les Rentes à meſure que les quatre Saiſons de l'année les

mettent en état de vendre leurs denrées, & si tous les autres paiemens se font par quartiers, il ne faudra que deux mille cinq cent onces pour la même circulation qui auroit été conduite par dix mille onces en paiemens annuels. Par conséquent, supposant que tous les paiemens se fassent par quartiers dans le petit Etat en question, la proportion de la valeur de l'argent nécessaire pour la circulation est au produit annuel des terres, c'est-à-dire, aux trois rentes, comme 2500 liv. est à 15000. liv. ou comme 1 à 6, de telle sorte que l'argent correspondroit à la sixieme partie du produit annuel des terres.

Mais attendu que chaque branche de la circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, que la consommation de la nourriture se fait par des paiemens journaliers, ou

par semaines ou par mois, & que celle du vêtement, quoique faite dans les Familles tous les ans, tous les six mois, ne laisse pas de se faire dans des tems différens par les uns & par les autres; que la circulation pour la boisson se fait journellement pour le plus grand nombre; que celle de la petite biere, des charbons & de mille autres branches de consommation est fort prompte; il sembleroit que la proportion que nous avons établie dans les paiemens par quartiers seroit trop forte, & qu'on pourroit conduire la circulation d'un produit de terre de quinze mille onces d'argent avec beaucoup moins que deux mille cinq cent onces d'argent comptant.

Cependant puisque les Fermiers sont dans la nécessité de faire de gros paiemens aux Propriétaires au moins tous les quartiers, & que les droits que le

Prince ou l'Etat perçoivent sur la consommation sont accumulés par les Receveurs pour faire de gros paiemens aux Receveurs généraux ; il faut bien une quantité suffisante d'argent comptant dans la circulation pour que ces gros paiemens puissent se faire avec facilité, sans empêcher la circulation du courant pour ce qui regarde la nourriture & le vêtement des habitans.

On sentira bien par ce que je viens de dire, que la proportion de la quantité d'argent comptant nécessaire pour la circulation d'un Etat n'est pas une chose incompréhensible, & que cette quantité peut être plus grande ou plus petite dans les Etats, suivant le train qu'on y suit & la vîtesse des paiemens. Mais il est bien difficile de rien statuer de précis sur cette quantité en général, qui peut être différente à proportion dans différens Païs,

& ce n'est que par forme de conjecture que je dis en général, que,„ „ l'argent comptant, nécessaire „ pour conduire la circulation & „ le troc dans un Etat, est à-peu- „ près égal en valeur au tiers des „ rentes annuelles des Propriétai- „ res de terres.

Que l'argent soit rare, ou abondant, dans un Etat, cette proportion ne variera pas beaucoup, parce que dans les Etats où l'argent est abondant on afferme les terres plus haut, & plus bas dans ceux où l'argent est plus rare : c'est une regle qui se trouvera toujours véritable dans tous les tems. Mais il arrive ordinairement, dans les Etats où l'argent est plus rare, qu'il y a plus de troc par évaluation, que dans ceux où l'argent est plus abondant, & par conséquent la circulation est censée plus prompte & moins retardée que dans les Etats où l'argent est moins

rare. Ainſi pour juger de la quantité de l'argent qui circule, il faut toujours conſiderer la vîteſſe de ſa circulation.

Dans la ſuppoſition que l'argent qui circule eſt égal au tiers de toutes les rentes des Propriétaires de terres, & que ces rentes ſont égales au tiers du produit annuel des mêmes terres, il s'enſuit que „ l'argent qui cir-
„ cule dans un Etat eſt égal en
„ valeur à la neuvieme partie de
„ tout le produit annuel des
„ terres.

Le Chevalier Guillaume Petty, dans un Manuſcrit de l'année 1685, ſuppoſe ſouvent l'argent qui circule, égal en valeur au dixieme du produit des terres, ſans dire pourquoi. Je crois que c'eſt un jugement qu'il forma ſur l'expérience & ſur la pratique qu'il avoit, tant de l'argent qui circuloit alors en Irlande, dont il avoit arpenté la plus grande par-

tie des terres, que des denrées dont il faisoit une estimation à vue d'œil. Je ne me suis pas beaucoup éloigné de son idée; mais j'ai mieux aimé comparer la quantité d'argent qui circule, aux rentes des Propriétaires, qui se paient ordinairement en argent, & dont on peut aisément savoir la valeur par une taxe égale sur les terres, que de comparer la quantité de l'argent aux denrées ou au produit des terres, dont le prix varie journellement aux Marchés, & dont même une grande partie se consomment sans passer par ces Marchés. Je donnerai, dans le Chapitre suivant, plusieurs raisons confirmées par des exemples pour fortifier ma supposition. Cependant je la crois utile quand même elle ne se trouveroit pas physiquement vraie dans aucun Etat. Elle suffit si elle approche de la vérité, & si elle empêche les

Conducteurs des Etats de se former des idées extravagantes de la quantité d'argent qui y circule : car il n'est point de connoissance où l'on soit si sujet à s'abuser, que dans celle des calculs, lorsqu'on les laisse à la conduite de l'imagination ; au lieu qu'il n'y a point de connoissance plus démonstrative, lorsqu'on les conduit par un détail de faits.

Il y a des Villes & des Etats qui n'ont aucune terre qui leur appartiennent, & qui subsistent, en échangeant leur travail ou Manufacture contre le produit des terres d'autrui : telles sont Hambourg, Dantzick, plusieurs autres Villes Impériales, & même une partie de la Hollande. Dans ces Etats il paroît plus difficile de former un jugement de la circulation. Mais si on pouvoit faire un jugement des terres Etrangeres qui fournissent leur subsistance, le calcul ne différe-

roit pas probablement de celui que je fais pour les autres Etats qui subsistent principalement de leurs propres fonds, & qui sont l'objet de cet Essai.

A l'égard de l'argent comptant nécessaire pour conduire un commerce avec l'Etranger, il semble qu'il n'en faut pas d'autre que celui qui circule dans l'Etat, lorsque la balance du commerce avec l'Etranger est égale, c'est-à-dire, lorsque les denrées & les marchandises qu'on y envoie sont égales en valeur à celles qu'on en reçoit.

Si la France envoie des draps en Hollande, & si elle en reçoit des épiceries pour la même valeur, le Propriétaire qui consomme ces épiceries en paie la valeur à l'Epicier, & l'Epicier paie cette même valeur au Manufacturier de draps, à qui la même valeur est due en Hollande pour le drap qu'il y a envoïé.

Cela se fait par Lettres de change dont j'expliquerai la nature dans la suite. Ces deux paiemens en argent se font en France hors la rente du Propriétaire, & il ne sort pas pour cela aucun argent de France. Tous les autres ordres qui consomment les Epiceries d'Hollande les paient de même à l'Epicier ; savoir, ceux qui subsistent de la premiere rente, c'est-à-dire, de celle du Propriétaire, les paient de l'argent de la premiere rente, & ceux qui subsistent par les deux dernieres rentes, soit à la Campagne, soit à la Ville, paient l'Epicier directement ou indirectement de l'argent qui conduit la circulation des deux dernieres rentes. L'Epicier paie encore cet argent au Manufacturier pour ses Lettres de change sur Hollande ; & il ne faut pas d'augmentation d'argent dans un Etat pour la circulation, par rapport au com-

merce avec l'Etranger, lorſque la balance de ce commerce eſt égale. Mais ſi cette balance n'eſt pas égale, c'eſt-à-dire, ſi on vend en Hollande plus de marchandiſe qu'on n'en tire, ou ſi l'on en tire plus qu'on n'y en envoie, il faut de l'argent pour l'excédent, & que la Hollande en envoie en France, ou que la France en envoie en Hollande : ce qui augmentera, ou diminuera, la quantité d'argent ſonnant qui circule en France.

Il peut même arriver que lorſque la balance eſt égale avec l'Etranger, le commerce avec ce même Etranger retarde la circulation de l'argent comptant, & par conſéquent demande une plus grande quantité d'argent par rapport à ce commerce.

Par exemple, ſi les Dames Françoiſes, qui portent des étoffes de France, veulent porter des velours de Hollande, qui ſont

compenſés par les draps qu'on y envoie, elle paieront ces velours aux Marchands qui les ont tirés de Hollande, & ces Marchands les paieront aux Manufacturiers. Cela fait que l'argent paſſe par plus de mains, que ſi ces Dames portoient leur argent aux Manufacturiers, & ſe contentoient d'étoffes de France. Lorſque le même argent paſſe par les mains de pluſieurs Entrepreneurs, la vîteſſe de la circulation en eſt ralentie. Mais il eſt difficile de faire une eſtimation juſte de ces ſortes de retardemens, qui dépendent de pluſieurs circonſtances : car dans l'exemple préſent, ſi les Dames ont paié aujourd'hui le velours au Marchand, & ſi demain le Marchand le paie au Manufacturier pour ſa Lettre de change ſur Hollande ; ſi le Manufacturier le paie le lendemain au Marchand de laine, & celui-ci le jour d'après au Fer-

mier, il se peut faire que le Fermier le gardera en caisse plus de deux mois pour achever le paiement du quartier de rente qu'il doit faire au Propriétaire ; & par conséquent cet argent auroit pû circuler deux mois entre les mains de cent Entrepreneurs, sans retarder dans le fond la circulation nécessaire de l'Etat.

Après tout, on doit considerer la rente Principale du Propriétaire, comme la branche la plus nécessaire & la plus considerable de l'argent par rapport à la circulation. Si le Propriétaire demeure dans la Ville, & que le Fermier vende dans la même Ville toutes ses denrées, & y achete toutes les marchandises nécessaires pour la consommation de la Campagne, l'argent comptant peut toujours rester dans la Ville. Le Fermier y vendra les denrées qui excéderont la moitié du produit de sa ferme ; il paiera dans la même

Ville l'argent du tiers de ce produit à ſon Propriétaire, & il paiera le ſurplus aux Marchands ou Entrepreneurs, pour les marchandiſes qui doivent être conſommées à la Campagne. Cependant dans ce cas même, comme le Fermier vend ſes denrées par gros articles, & que ces groſſes ſommes doivent être enſuite diſtribuées dant le détail, & être de nouveau ramaſſées pour ſervir aux gros paiemens des Fermiers, la circulation rend toujours le même effet (à la vîteſſe près) que ſi le Fermier emportoit l'argent de ſes denrées à la Campagne, pour le renvoïer enſuite à la Ville.

La circulation conſiſte toujours en ce que les groſſes ſommes que le Fermier tire de la vente de ſes denrées ſont diſtribuées dans le détail, & enſuite ramaſſées pour faire de gros paiemens. Soit que cet argent ſorte

en partie de la Ville ou qu'il y reste en entier, on peut le considerer comme faisant la circulation de la Ville & de la Campagne. Toute la circulation se fait entre les habitans de l'Etat, & tous ces habitans sont nourris & entretenus de toute façon du produit des terres & du crû de la campagne.

Il est vrai que la laine, par exemple, qu'on tire de la Campagne, lorsqu'on en fait du drap dans la Ville, vaut quatre fois plus qu'elle ne valoit. Mais cette augmentation de valeur, qui est le prix du travail des Ouvriers, & des Manufacturiers de la Ville, se change encore contre les denrées de la Campagne qui servent à entretenir ces Ouvriers.

CHAP.

CHAPITRE IV.

Autre réflexion sur la vîteſſe ou la lenteur de la circulation de l'argent, dans le troc.

SUppoſons que le Fermier paie 1300 onces d'argent par quartier au Propriétaire, que celui-ci en diſtribue en détail toutes les ſemaines 100 onces au Boulanger, au Boucher, &c., & que ces Entrepreneurs faſſent retourner ces 100 onces toutes les ſemaines au Fermier, de maniere que le Fermier ramaſſe par ſemaine autant d'argent que le Propriétaire en dépenſe. Dans cette ſuppoſition il n'y aura que 100 onces d'argent en circulation perpétuelle, & les autres 1200 onces demeureront en caiſſe, partie entre les mains du Propriétaire, & partie entre les mains du Fermier.

Mais il arrive rarement que les Propriétaires répandent leurs rentes dans une proportion constante & reglée. A Londres, sitôt qu'un Propriétaire reçoit sa rente, il en met la plus grande partie entre les mains d'un Orfévre, ou d'un Banquier, qui la prêtent à intérêt, par conséquent cette partie circule ; ou bien ce Propriétaire en emploie une bonne partie dans l'achat de plusieurs choses nécessaires au ménage ; & avant qu'il puisse recevoir un second quartier, il empruntera peut-être de l'argent. Ainsi l'argent de ce premier quartier circulera en mille manieres avant qu'il puisse être ramassé & remis entre les mains du Fermier, pour servir à faire le paiement du second quartier.

Lorsque le tems du paiement de ce second quartier sera venu, le Fermier vendra ses denrées par gros articles ; & ceux qui

achetent les bœufs, les blés, les foins, &c., en auront auparavant ramassé le prix, dans le détail : ainsi l'argent du premier quartier aura circulé dans les canaux du détail pendant près de trois mois, avant que d'être ramassé par les Entrepreneurs du détail, & ceux-ci le donneront au Fermier, qui en fera le paiement du second quartier. Il sembleroit par-là qu'une moindre quantité d'argent comptant, que celle que nous avons supposée, pourroit suffire à la circulation d'un Etat.

Tous les trocs qui se font par évaluation ne demandent guere d'argent comptant. Si un Brasseur fournit à un Drapier la biere qu'il consomme dans sa Famille ; & si le Drapier fournit réciproquement au Brasseur les draps dont il a besoin, le tout aux prix courant du Marché reglé le jour de la livraison, il ne faut d'autre

argent comptant, entre ces deux Commerçans, que la somme qui paiera la différence de ce que l'un a fourni de plus.

Si un Marchand, dans un Bourg, envoie à un correspondant dans la Ville des denrées de la Campagne pour vendre, & si celui-ci renvoie au premier les marchandises de la Ville dont on fait la consommation à la Campagne, la correspondance durant toute l'année entre ces deux Entrepreneurs, & la confiance mutuelle leur faisant porter en compte leurs denrées & leurs marchandises au prix des Marchés respectifs, il ne faudra d'autre argent réel pour conduire ce commerce, que la balance que l'un devra à l'autre à la fin de l'année; encore pourra-t-on porter cette balance à compte nouveau pour l'année suivante, sans débourser aucun argent effectif. Tous les Entre-

preneurs d'une Ville, qui ont continuellement affaire les uns aux autres, peuvent pratiquer cette méthode; & ces crocs par évaluations semblent épargner beaucoup d'argent comptant dans la circulation, ou du moins en accélerer le mouvement, en le rendant inutile dans plusieurs mains où il devroit nécessairement passer sans cette confiance & cette maniere de troquer par évaluation. Aussi ce n'est pas sans raison, qu'on dit communément, la confiance dans le commerce rend l'argent moins rare.

Les Orfévres & les Banquiers publics, dont les billets passent couramment en paiement, comme l'argent comptant, contribuent aussi à la vîtesse de la circulation, qui seroit retardée s'il falloit de l'argent effectif dans tous les paiemens où l'on se contente de ces billets; & bien que ces Orfévres & Banquiers gar-

dent toujours en caisse une bonne partie de l'argent effectif qu'ils ont reçu en faisant leurs billets, ils ne laissent pas de répandre aussi dans la circulation une quantité considerable de cet argent effectif, comme je l'expliquerai ci-après, en traitant des Banques publiques.

Toutes ces réflexions semblent prouver qu'on pourroit conduire la circulation d'un Etat, avec bien moins d'argent effectif, que celui que j'ai supposé nécessaire pour cela ; mais les inductions suivantes paroissent les contrebalancer, & contribuer au retardement de cette même circulation.

Je remarquerai d'abord que toutes les denrées sont produites à la Campagne par un travail qui peut se conduire, absolument parlant, avec peu ou point d'argent effectif, comme je l'ai déja souvent insinué : mais toutes les

marchandiſes ſe font dans les Villes ou dans les Bourgs par un travail d'Ouvriers qu'il faut paier en argent effectif. Si une Maiſon a couté cent mille onces d'argent à bâtir, toute cette ſomme, ou au moins la plus grande partie, doit avoir été païée toutes les ſemaines dans le menu troc au Faiſeur de briques, aux Maçons, aux Menuiſiers, &c., directement ou indirectement. La dépenſe des petites Familles, qui dans une Ville font toujours le plus grand nombre, ne ſe fait néceſſairement qu'avec de l'argent effectif; & dans ce bas troc le crédit, l'évaluation, & les billets ne peuvent avoir lieu. Les Marchands ou Entrepreneurs de détail demandent de l'argent comptant pour prix des choſes qu'ils fourniſſent; ou s'ils ſe fient à quelque Famille pour quelques jours ou quelques mois, ils ont beſoin d'un bon paiement en

argent Un Sellier qui vend un carosse quatre cent onces d'argent en billets, sera dans la nécessité de convertir ces billets en argent effectif, pour païer tous les matériaux & tous les Ouvriers qui ont travaillé à son carosse s'il en a eu le travail à crédit, ou, s'il en a fait les avances, pour en faire un nouveau. La vente du carosse lui laissera le profit de son entreprise, & il dépensera ce profit à l'entretien de sa famille. Il ne pourroit se contenter de billets, qu'en cas qu'il pût mettre quelques choses de côté ou à interêts.

La consommation des habitans d'un Etat n'est, dans un sens, uniquement que pour leur nourriture. Le logement, le vêtement, les meubles, &c., correspondent à la nourriture des Ouvriers qui y ont travaillé; & dans les Villes tout le boire & le manger ne se paie nécessairement

ment qu'avec de l'argent effectif. Dans les familles des Propriétaires, en Ville, le manger ſe paie tous les jours ou toutes les ſemaines ; le vin dans leurs familles ſe paie toutes les ſemaines ou tous les mois ; les chapeaux, les bas, les ſouliers, &c., ſe paient ordinairement avec de l'argent effectif, au moins ils correſpondent à de l'argent comptant par rapport aux Ouvriers qui y ont travaillé. Toutes les ſommes qui ſervent à faire de gros paiemens ſont diviſées, diſtribuées & répandues néceſſairement en petits paiemens, pour correſpondre à la ſubſiſtance des Ouvriers, des Valets, &c., & toutes ces petites ſommes ſont auſſi néceſſairement ramaſſées & réunies par les bas Entrepreneurs & par les Détailleurs qui ſont emploïés à la ſubſiſtance des habitans, pour faire de gros paiemens lorſqu'ils achetent les denrées des Fer-

miers. Un Cabaretier à biere ramasse par sols & par livres, les sommes qu'il paie au Brasseur, & celui-ci s'en sert pour paier tous les grains & les matériaux qu'il tire de la Campagne. On ne sauroit rien imaginer de ce qu'on achete à prix d'argent dans un Etat, comme meubles, marchandises, &c., dont la valeur ne corresponde à la subsistance de ceux qui y ont travaillé.

La circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, & correspond toujours, directement ou indirectement, à la subsistance des Valets, des Ouvriers, &c. Il n'est pas concevable qu'elle puisse se faire dans le bas détail sans argent effectif. Les billets peuvent servir de jettons dans les gros paiemens pour quelque intervalle de tems; mais lorsqu'il faut distribuer & répandre les grosses sommes dans le troc du menu,

comme il en faut toujours plutôt ou plûtard dans le courant de la circulation d'une Ville, les billets n'y peuvent pas ſervir, & il faut de l'argent effectif.

Tout cela préſuppoſé : tous les ordres d'un Etat, qui ont de l'œconomie, épargnent, & tiennent hors de la circulation, de petites ſommes d'argent comptant, juſqu'à ce qu'ils en aient ſuffiſamment pour les mettre à intérêts ou à profit.

Pluſieurs gens avares & craintifs enterrent & reſerrent toujours de l'argent effectif pendant des intervalles de tems aſſez conſidérables.

Pluſieurs Propriétaires, Entrepreneurs, & autres, gardent toujours quelqu'argent comptant dans leurs poches ou dans leurs caiſſes, contre les cas imprévus, & pour n'être point à ſec. Si un Seigneur a remarqué que pendant l'eſpace d'un an, il ne s'eſt

jamais vu moins de vingt louis dans sa poche, on peut dire que cette poche à tenu vingt louis hors de la circulation pendant l'année. On n'aime pas à dépenser jusqu'au dernier sou, on est bien aise de n'être pas dégarni tout-à-fait, & de recevoir un nouveau renfort avant que de païer, même une dette, de l'argent que l'on a.

Le Bien des Mineurs & des Plaideurs est souvent déposé en argent comptant, & retenu hors de la circulation.

Outre les gros paiemens qui passent par les mains des Fermiers dans les quatre termes de l'année, il s'en fait plusieurs autres, d'Entrepreneurs à Entrepreneurs dans les mêmes termes, aussi bien que dans des tems différens, & des Emprunteurs aux Prêteurs d'argent. Toutes ces sommes sont ramassées du troc du menu, y sont répandues de

nouveau, & reviennent tôt ou tard au Fermier ; mais elles semblent demander un argent effectif plus considérable pour la circulation, que si ces gros paiemens se faisoient dans des tems différens de ceux auxquels les Fermiers sont païés de leurs denrées.

Au reste il y a une si grande variété dans les différens Ordres des habitans de l'Etat, & dans la circulation d'argent effectif qui y correspond, qu'il semble impossible de rien statuer de précis ou d'exact dans la proportion de l'argent qui suffit pour la circulation ; & je n'ai produit tant d'exemples & d'inductions que pour faire comprendre que je ne me suis pas bien éloigné de la vérité dans ma supposition, „ que l'argent effectif néces- „ saire à la circulation de l'E- „ tat correspond à - peu - près „ à la valeur du tiers de toutes

„ les rentes annuelles des Pro-
„ priétaires de terres. „ Lorſque les Propriétaires ont une rente qui fait la moitié du produit, ou plus que le tiers, il faut davantage d'argent effectif pour la circulation, toutes autres choſes étant d'ailleurs égales. Lorſqu'il y a une grande confiance des Banques, & des trocs par évaluation, une moindre quantité d'argent pourroit ſuffire, de même que quand le train de la circulation peut être accéleré en quelqu'autre maniere. Mais je ferai voir dans la ſuite que les Banques publiques n'apportent pas tant d'avantages qu'on le croit communément.

CHAPITRE V.

De l'inégalité de la circulation de l'argent effectif, dans un Etat.

LA Ville fournit toujours à la Campagne plusieurs marchandises, & les Propriétaires de terres qui resident dans la Ville, y doivent toujours recevoir environ le tiers du produit de leurs terres : ainsi la Campagne doit à la Ville plus de la moitié du produit des terres. Cette dette passeroit toujours la moitié, si tous les Propriétaires résidoient dans la Ville ; mais comme plusieurs des moins considérables demeurent à la Campagne, je suppose que la balance, ou la dette, qui revient continuellement de la Campagne à la Ville, est égale à la moitié du produit

des terres, & que cette balance ſe paie dans la Ville par la moitié des denrées de la Campagne, qu'on y tranſporte, & dont le prix de la vente eſt emploïé à païer cette dette.

Mais toutes les Campagnes d'un Etat ou d'un Roiaume doivent une balance conſtante à la Capitale, tant pour les rentes des Propriétaires les plus conſidérables qui y font leur réſidence, que pour les taxes de l'Etat même, ou de la Couronne, dont la plus grande partie ſe conſomment dans la Capitale. Toutes les Villes provinciales doivent auſſi à la Capitale une balance conſtante, ſoit pour l'Etat, ſur les Maiſons ou ſur la conſommation, ſoit pour les marchandiſes différentes qu'elles tirent de la Capitale. Il arrive auſſi que pluſieurs particuliers & Propriétaires, qui réſident dans les Villes provinciales, vont paſſer quelques

tems dans la Capitale, soit pour leur plaisir, ou pour le jugement de leur Procès en dernier ressort, soit qu'ils y envoient leurs enfans pour leur donner une éducation à la mode. Par conséquent toutes ces dépenses, qui se font dans la Capitale, se tirent des Villes provinciales.

On peut donc dire que toutes les Campagnes & toutes les Villes d'un Etat doivent constamment & annuellement une balance, ou dette, à la Capitale. Or comme tout cela se paie en argent, il est certain que les Provinces doivent toujours des sommes considérables à la Capitale; car les denrées & marchandises que les Provinces envoient à la Capitale s'y vendent pour de l'argent, & de cet argent on paie la dette ou balance en question.

Supposons maintenant que la circulation de l'argent est égale dans les Provinces & dans la Ca-

pitale, tant par rapport à la quantité de l'argent, que par rapport à la vîteſſe de ſa circulation. La balance ſera d'abord envoïée à la Capitale en eſpeces, & cela diminuera la quantité de l'argent dans les Provinces & l'augmentera dans la Capitale, & par conſéquent les denrées & marchandiſes ſeront plus cheres dans la Capitale que dans les Provinces, par rapport à la plus grande abondance de l'argent dans la Capitale. La différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces doit païer les frais & les riſques des voitures, autrement on continuera de tranſporter les eſpeces à la Capitale pour le païement de la balance, & cela durera juſqu'à ce que la différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces vienne à niveau des frais & des riſques des voitures. Alors les Marchands ou Entrepreneurs des Bourgs ache-

teront à bas prix les denrées des Villages, & les feront voiturer à la Capitale pour les y vendre à un plus haut prix ; & cette différence des prix paiera néceſſairement l'entretien des chevaux & des Valets, & le profit de l'Entrepreneur, ſans quoi il ceſſeroit ſes entrepriſes.

Il réſultera de-là que le prix des denrées d'égale bonté ſera toujours plus haut dans les Campagnes qui ſont plus près de la Capitale, que dans celles qui en ſont loin, à proportion des frais & riſques des voitures ; & que les Campagnes adjacentes aux Mers & Rivieres qui communiquent avec la Capitale, tireront un meilleur prix de leurs denrées, à proportion, que celles qui en ſont éloignées (toutes autres choſes reſtant égales), parce que les frais des voitures d'eau ſont moins conſidérables que ceux des voitures par terre. D'un autre côté

les denrées & les petites marchandises qu'on ne peut pas consommer dans la Capitale, soit qu'elles n'y soient pas propres, soit qu'on ne les y puisse transporter à cause de leur volume, ou parce qu'elles se gâteroient en chemin, seront infiniment à meilleur marché dans les Campagnes & les Provinces éloignées que dans la Capitale, par rapport à la quantité d'argent qui circule pour cela, qui est considérablement plus petite dans les Provinces éloignées.

C'est ainsi que les œufs frais, que le gibier, le beurre frais, le bois à brûler, &c., seront ordinairement beaucoup à meilleur marché dans les Provinces de Poitou, qu'à Paris; au lieu que les blés, les bœufs & les chevaux ne seront plus chers à Paris, que de la différence des frais & des risques de l'envoi & des entrées de la Ville.

Il seroit aisé de faire une infinité d'inductions de même nature, pour justifier par l'expérience la nécessité d'une inégalité de la circulation d'argent dans les différentes Provinces d'un grand Etat ou Roïaume, & démontrer que cette inégalité est toujours relative à la balance ou dette qui appartient à la Capitale.

Si nous supposons que la balance due à la Capitale aille au quart du produit des terres de toutes les Provinces de l'Etat, la meilleure disposition qu'on puisse faire des terres, ce seroit d'emploïer les Campagnes voisines de la Capitale dans les espeçes de denrées qu'on ne sauroit tirer des Provinces éloignées sans beaucoup de frais ou de déchet. C'est en effet ce qui se pratique toujours. Le prix des Marchés de la Capitale servant de regle aux Fermiers pour l'emploi des terres à tel ou tel usage, ils em-

ploïent les plus proches, lorsqu'elles s'y trouvent propres, en potagers, en prairies, &c.

Mais on devroit ériger dans les Provinces éloignées, autant qu'il seroit possible, les Manufactures de drap, de linge, de dentelles, &c.; & dans le voisinage des Mines de Charbon, ou des Forêts, qui sont inutiles par leur éloignement, celles des outils de fer, d'étaim, de cuivre, &c. Par ce moïen, on pourroit envoïer les marchandises toutes faites à la Capitale avec bien moins de frais de transport, que si l'on envoïoit & les matériaux pour les faire travailler dans la Capitale même, & la subsistance des ouvriers qui les y travailleroient. On épargneroit une infinité de chevaux & valets de voiture, qui seroient mieux emploïés pour le bien de l'Etat : les terres serviroient à maintenir sur les lieux des ouvriers & des artisans uti-

les ; & on retrancheroit une multitude de chevaux qui ne servent qu'à des voitures, sans necessité. Ainsi les terres éloignées en rapporteroient des rentes plus considérables aux Propriétaires, & l'inégalité de la circulation des Provinces & de la Capitale seroit mieux proportionnée & moins considérable.

Cependant, pour ériger ainsi des Manufactures, il faut non-seulement beaucoup d'encouragement & de fond, mais encore le moïen de s'assurer d'une consommation réguliere & constante, soit dans la Capitale même, soit dans quelques Païs étrangers, dont les retours puissent servir à la Capitale, pour faire les païemens des marchandises qu'elle tire de ces Païs étrangers, ou pour les retours d'argent en nature.

Lorsqu'on érige ces Manufactures, on n'arrive pas d'abord

à la perfection. Si quelque autre Province en a, qui ſoient plus belles, à meilleur marché, ou dont le voiſinage de la Capitale, ou la commodité d'une Mer ou d'une Riviere qui y communiquent, en facilite conſidérablement le tranſport, les Manufactures en queſtion n'auront pas de réuſſite. Il faut examiner toutes ces circonſtances dans l'érection des Manufactures. Je ne me ſuis pas propoſé d'en traiter dans cet Eſſai, mais ſeulement d'inſinuer qu'on devroit, autant qu'il ſe peut, ériger des Manufactures dans les Provinces éloignées de la Capitale, pour les rendre plus conſidérables & pour y produire une circulation d'argent moins inégale à proportion de celle de la Capitale

Car lorſqu'une Province éloignée n'a point de Manufacture, & ne produit que des denrées ordinaires ſans avoir communi-

cation

cation par eau avec la Capitale ou avec la Mer, il eſt étonnant combien l'argent y eſt rare, à proportion de celui qui circule dans la Capitale, & combien peu de revenus les plus belles terres produiſent au Prince, & aux Propriétaires qui réſident dans la Capitale.

Les vins de Provence & de Languedoc, envoïés au tour du Détroit de Gibraltar dans le Nord, par une navigation longue & pénible, & après avoir paſſé par les mains de pluſieurs Entrepreneurs, rendent bien peu aux Propriétaires de Paris.

Cependant il faut néceſſairement que ces Provinces éloignées envoient leurs denrées, malgré tous les déſavantages des voitures & de l'éloignement, ou à la Capitale, ou ailleurs, ſoit dans l'Etat, ſoit dans les Païs étrangers, afin que les retours faſſent le paiement de la balance due à

la Capitale. Au lieu que ces denrées seroient en grande partie consommées sur les lieux, si on avoit des ouvrages ou Manufactures pour païer cette balance, & en ce cas le nombre des habitans seroit bien plus considérable.

Lorsque la Province ne paie la balance que de ses denrées, qui produisent si peu dans la Capitale par rapport aux frais de l'éloignement, il est visible que le Propriétaire, qui réside dans la Capitale, donne le produit de beaucoup de terre dans sa Province, pour recevoir peu dans la Capitale. Cela provient de l'inégalité de l'argent ; & cette inégalité vient de la balance constante que la Province doit à la Capitale.

Présentement, si un Etat ou un Roïaume, qui fournit d'ouvrages de ses Manufactures tous les Païs étrangers, fait tellement ce

commerce, qu'il tire tous les ans une balance constante d'argent de l'Etranger, la circulation y deviendra plus considérable que dans les Païs étrangers, l'argent y sera plus abondant & par conséquent la terre & le travail y deviendront insensiblement à plus haut prix. Cela fera que dans toutes les branches du commerce l'Etat en question échangera une plus petite quantité de terre & de travail avec l'Etranger, pour une plus grande, tant que ces circonstances dureront.

Que si quelque Etranger réside dans l'Etat en question, il sera à-peu-près dans la même situation & la même circonstance où est à Paris le Propriétaire qui a ses terres dans les Provinces éloignées.

La France, depuis l'érection en 1646 des Manufactures de draps, & des autres ouvrages qu'on y a faits ensuite, paroissoit

faire le commerce dont je viens de parler, au moins en partie. Depuis la décadence de la France, l'Angleterre s'en est mise en possession ; & tous les Etats ne paroissent fleurissans que par la part plus ou moins qu'ils y ont. L'inégalité de la circulation d'argent dans les différens Etats en constitue l'inégalité de puissance comparativement, toutes choses étant égales ; & cette inégalité de circulation est toujours respective à la balance du commerce qui revient de l'Etranger.

Il est aisé de juger par ce qui a été dit dans ce Chapitre, que l'estimation par les Taxes de la Dixme roiale, comme M. de Vauban l'a faite, ne sauroit être avantageuse ni pratiquable. Si on faisoit la taxe sur les terres en argent, à proportion des rentes des Propriétaires, cela seroit plus juste. Mais je ne dois pas m'écarter de mon sujet, pour fai-

re voir les inconvéniens & l'impossibilité du plan de M. de Vauban.

CHAPITRE VI.

De l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

SI l'on découvre des Mines d'or ou d'argent dans un Etat, & si l'on en tire des quantités considérables de matieres, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, & tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion des richesses & des profits qu'ils feront : ils prêteront aussi à intérêt les sommes d'argent qu'ils ont au-delà de ce qu'il faut pour leur dépense.

Tout cet argent, tant prêté que dépensé, entrera dans la cir-

culation, & ne manquera pas de rehauſſer le prix des denrées & des marchandiſes dans tous les canaux de circulation où il entrera. L'augmentation de l'argent entraînera une augmentation de dépenſe, & cette augmentation de dépenſe entraînera une augmentation des prix du Marché dans les plus hautes années du troc, & par degré dans les plus baſſes.

Tout le monde eſt d'accord que l'abondance de l'argent ou ſon augmentation dans le troc, enchérit le prix de toutes choſes. La quantité d'argent qu'on a apportée de l'Amérique en Europe depuis deux ſiecles, juſtifie par expérience cette vérité.

M. Locke poſe comme une Maxime fondamentale que la quantité des denrées & des marchandiſes, proportionnée à la quantité de l'argent, ſert de regle au prix du Marché. J'ai tâ-

ché d'éclaircir ſon idée dans les Chapitres précédens : il a bien ſenti que l'abondance de l'argent enchérit toute choſe, mais il n'a pas recherché comment cela ſe fait. La grande difficulté de cette recherche conſiſte à ſavoir par quelle voie & dans quelle proportion l'augmentation de l'argent hauſſe le prix des choſes.

J'ai déja remarqué qu'une accélération, ou une plus grande vîteſſe, dans la circulation de l'argent du troc, vaut autant qu'une augmentation d'argent effectif, juſqu'à un certain degré. J'ai auſſi remarqué que l'augmentation ou la diminution des prix d'un Marché éloigné, ſoit dans l'Etat, ſoit chez l'Etranger, influe ſur les prix actuels du Marché. D'un autre côté l'argent circule dans le détail, par un ſi grand nombre de canaux, qu'il ſemble impoſſible de ne pas le perdre de vue, attendu qu'aiant été amaſſé pour

faire de grosses sommes, il est distribué dans les petits ruisseaux du troc, & qu'ensuite il se retrouve accumulé peu-à-peu pour faire de gros paiemens. Pour ces opérations il faut constamment échanger les monnoies d'or, d'argent & de cuivre, suivant la diligence de ce troc. Il arrive aussi d'ordinaire qu'on ne s'apperçoit pas de l'augmentation ou de la diminution de l'argent effectif dans un Etat, parce qu'il s'écoule chez l'Etranger, ou qu'il est introduit dans l'Etat, par des voies & des proportions si insensibles, qu'il est impossible de savoir au juste la quantité qui entre dans l'Etat, ni celle qui en sort.

Cependant toutes ces opérations se passent sous nos yeux, & tout le monde y a part directement. Ainsi je crois pouvoir hasarder quelques réflexions sur cette matiere, encore que je ne puisse

puisse pas en rendre compte, d'une maniere exacte & précise.

J'estime en général qu'une augmentation d'argent effectif cause dans un Etat une augmentation proportionnée de consommation, qui produit par degrés l'augmentation des prix.

Si l'augmentation de l'argent effectif vient des Mines d'or ou d'argent qui se trouvent dans un Etat, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, les Fondeurs, les Affineurs, & généralement tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion de leurs gains. Ils consommeront dans leurs ménages plus de viande & plus de vin & de biere, qu'ils ne faisoient, ils s'accoutumeront à porter de meilleurs habits, de plus beau linge, à avoir des Maisons plus ornées, & d'autres commodités plus recherchées. Par conséquent ils

donneront de l'emploi à pluſieurs Artiſans qui n'avoient pas auparavant tant d'ouvrages, & qui par la même raiſon augmenteront auſſi leur dépenſe ; toute cette augmentation de dépenſe en viande, en vin, en laine, &c. diminue néceſſairement la part des autres habitans de l'Etat qui ne participent pas d'abord aux richeſſes des Mines en queſtion. Les altercations du Marché, ou la demande pour la viande, le vin, la laine, &c., étant plus forte qu'à l'ordinaire, ne manquera pas d'en hauſſer les prix. Ces hauts prix détermineront les Fermiers à emploïer davantage de terre pour les produire en une autre année : ces mêmes Fermiers profiteront de cette augmentation de prix, & augmenteront la dépenſe de leur Famille, comme les autres. Ceux donc, qui ſouffriront de cette cherté, & de l'augmentation de conſom-

mation, ſeront d'abord les Propriétaires des terres, pendant le terme de leurs Baux, puis leurs domeſtiques, & tous les ouvriers ou gens à gages fixes qui en entretiennent leur famille. Il faut que tous ceux-là diminuent leur dépenſe à proportion de la nouvelle conſommation; ce qui en obligera un grand nombre à ſortir de l'Etat pour chercher fortune ailleurs. Les Propriétaires en congédieront pluſieurs, & il arrivera que les autres demanderont une augmentation de gages pour pouvoir ſubſiſter à leur ordinaire. Voilà à-peu-près comment une augmentation conſidérable d'argent par des Mines augmente la conſommation : & en diminuant le nombre des habitans, entraîne une plus grande dépenſe parmi ceux qui reſtent.

Si l'on continue de tirer l'argent des Mines, les prix de tou-

tes choses par cette abondance d'argent augmenteront à tel point, que non-seulement les Propriétaires des terres, à l'expiration de leurs Baux, augmenteront considérablement leurs Rentes, & se remettront dans leur ancien train de vivre, en augmentant à proportion les gages de ceux qui les servent; mais que les Artisans & les Ouvriers tiendront si haut leurs ouvrages qu'il y aura un profit considérable à les tirer de l'Etranger, qui les fait à bien meilleur marché. Cela déterminera naturellement plusieurs à faire venir dans l'Etat quantité de Manufactures d'ouvrages travaillés dans les Païs étrangers, où on les trouvera à grand marché : ce qui ruinera insensiblement les Artisans & Manufacturiers de l'Etat qui ne sauroient y subsister en travaillant à si bas prix, attendu la cherté.

Lorſque la trop grande abondance de l'argent des Mines aura diminué les habitans d'un Etat, accoutumé ceux qui reſtent à une trop grande dépenſe, porté le produit de la terre & le travail des Ouvriers à des prix exceſſifs, ruiné les Manufactures de l'Etat, par l'uſage que font de celles des païs étrangers les Propriétaires de terre & ceux qui travaillent aux Mines, l'argent du produit des Mines paſſera néceſſairement chez l'Etranger pour paier ce qu'on en tire : ce qui appauvrira inſenſiblement cet Etat, & le rendra en quelque façon dépendant de l'Etranger auquel on eſt obligé d'envoier annuellement l'argent, à meſure qu'on le tire des Mines. La grande circulation d'argent, qui au commencement étoit générale, ceſſe ; la pauvreté & la miſere ſuivent, & le travail des Mines paroît n'être que

pour le ſeul avantage de ceux qui y ſont emploiés, & pour les Etrangers qui en profitent.

Voilà à-peu-près ce qui eſt arrivé à l'Eſpagne depuis la découverte des Indes. Pour ce qui eſt des Portugais, depuis la découverte des Mines d'or du Breſil, ils ſe ſont preſque toujours ſervis des ouvrages & des Manufactures des Etrangers; & il ſemble qu'ils ne travaillent aux Mines, que pour le compte & l'avantage de ces mêmes Etrangers. Tout l'or & l'argent que ces deux Etats tirent des Mines, ne leur en fournit pas plus dans la circulation, qu'aux autres. L'Angleterre & la France en ont même ordinairement davantage.

Maintenant ſi l'augmentation d'argent dans l'Etat provient d'une balance de commerce avec les Etrangers, (c'eſt-à-dire, en envoiant chez eux des ouvrages & des Manufactures en plus

grande valeur & quantité que ce qu'on en tire, & par conſéquent en recevant le ſurplus en argent ; cette augmentation annuelle d'argent enrichira un grand nombre de Marchands & d'Entrepreneurs dans l'Etat, & donnera de l'emploi à quantité d'Artiſans & d'Ouvriers qui fourniſſent les ouvrages qu'on envoie chez l'Etranger d'où l'on tire cet argent. Cela augmentera par degrés la conſommation de ces habitans induſtrieux, & enchérira les prix de la terre & du travail. Mais les Gens induſtrieux qui ſont attentifs à amaſſer du bien n'augmenteront pas d'abord leur dépenſe ; ils attendront juſqu'à ce qu'ils aient amaſſé une bonne ſomme, dont ils puiſſent tirer un intérêt certain ; indépendamment de leur commerce. Lorſqu'un grand nombre d'habitans auront acquis des fortunes conſidérables, de

cet argent qui entre conſtamment & annuellement dans l'Etat, ils ne manqueront pas d'augmenter leurs conſommations & d'encherir toutes choſes. Quoique cette cherté les entraîne dans une plus grande dépenſe qu'ils ne s'étoient d'abord propoſé de faire, ils ne laiſſeront pas pour la plûpart de continuer tant qu'il leur reſtera de capital; attendu que rien n'eſt plus aiſé ni plus agréable que d'augmenter la dépenſe des familles, mais rien de plus difficile ni de plus déſagréable que de la retrancher.

Si une balance annuelle & conſtante a cauſé dans un Etat une augmentation conſidérable d'argent, elle ne manquera pas d'augmenter la conſommation, d'encherir le prix de toutes choſes, & même de diminuer le nombre des habitans, à moins qu'on ne tire de l'Etranger une addi-

tion des denrées à proportion de l'augmentation de consommation. D'ailleurs il est ordinaire dans les Etats qui ont acquis une abondance considérable d'argent, de tirer beaucoup de choses des païs voisins où l'argent est rare, & où tout est par conséquent à grand marché : mais comme il faut envoier de l'argent pour cela, la balance du commerce deviendra plus petite. Le bon marché de la terre & du travail dans les païs étrangers où l'argent est rare, y fera naturellement ériger des Manufactures & des ouvrages pareils à ceux de l'Etat, mais qui ne seront pas d'abord si parfaits ni si estimés.

Dans cette situation, l'Etat peut subsister dans l'abondance d'argent, consommer tout son produit & même beaucoup du produit des pais étrangers, & encore par-dessus tout cela,

conserver une petite balance de commerce contre l'Etranger, ou au moins garder bien des années cette balance au pair; c'est-à-dire, tirer, en échange de ses ouvrages & de ses Manufactures, autant d'argent de ces pais étrangers, qu'il est obligé d'y en envoier en échange des denrées ou des produits de terre qu'il en tire. Si cet Etat est Etat maritime, la facilité & le bon marché de sa navigation pour le transport de ses ouvrages & de ses Manufactures dans les pais étrangers, pourront compenser en quelque façon la cherté du travail que la trop grande abondance d'argent y cause; de sorte que les ouvrages & les Manufactures de cet Etat, toutes cheres qu'elles y sont, ne laisseront pas de se vendre dans les pais étrangers éloignés, à meilleur marché quelquefois que les Manufactures

d'un autre Etat où le travail eſt à plus bas prix.

Les frais de voiture augmentent beaucoup le prix des choſes qu'on tranſporte dans les pais éloignés, mais ces frais ſont aſſez modiques dans les Etats maritimes, où il y a une navigation reglée pour les Ports étrangers, au moien de quoi on y trouve preſque toujours des Bâtimens prêts à faire voile, qui ſe chargent de toutes les marchandiſes qu'on leur confie, pour un fret très-raiſonnable.

Il n'en eſt pas de même dans les Etats où la navigation n'eſt pas floriſſante; on eſt obligé d'y conſtruire des navires exprès pour le tranſport des marchandiſes, ce qui emporte quelquefois tout le profit; & on y navigue toujours à grands frais, ce qui décourage entierement le commerce.

L'Angleterre conſomme au-

jourd'hui non-ſeulement la plus grande partie de ſon peu de produit, mais encore beaucoup du produit des autres païs; comme ſoieries, vins, fruits, du linge en quantité, &c., au lieu qu'elle n'envoie chez l'Etranger que le produit de ſes Mines, ſes Ouvrages & ſes Manufactures pour la plûpart, & quelque cher qu'y ſoit le travail, par l'abondance de l'argent, elle ne laiſſe pas de vendre ſes ouvrages dans les pais éloignés, par l'avantage de ſa navigation, à des prix auſſi raiſonnables qu'en France, où ces mêmes avantages ſont bien moins chers.

L'augmentation de la quantité d'argent effectif dans un Etat peut encore être occaſionnée, ſans balance de commerce, par des ſubſides paiés à cet Etat par des Puiſſances étrangeres; par les dépenſes de pluſieurs Ambaſſadeurs, ou de Voiageurs, que des

raiſons de politique, ou la curioſité, ou les divertiſſemens, peuvent engager à y faire quelque ſéjour ; par le tranſport des biens & des fortunes de quelques Familles, qui, par des motifs de liberté de religion, ou par d'autres cauſes, quittent leur patrie pour s'établir dans cet Etat. Dans tous ces cas, les ſommes qui entrent dans l'Etat y cauſent toujours une augmentation de dépenſe &. de conſommation, & par conſéquent encheriſſent toutes choſes dans les canaux du troc où l'argent entre.

Suppoſons qu'un quart des habitans de l'Etat conſomment journellement de la viande, du vin, de la biere, &c., & ſe donnent fort fréquemment des habits, du linge, &c., avant l'introduction de l'augmentation de l'argent ; mais qu'après cette introduction, un tiers ou une moitié des habitans conſomment

ces mêmes choses, les prix de ces denrées & de ces marchandises ne manqueront pas de hausser, & la cherté de la viande déterminera plusieurs des habitans qui faisoient le quart de l'Etat, à en consommer moins qu'à l'ordinaire. Un Homme qui mange trois livres de viande par jour ne laissera pas de subsister avec deux livres, mais il sent ce retranchement; au lieu que l'autre moitié des habitans qui n'en mangeoit presque point ne s'en sentira pas. Le pain encherira à la vérité par degré, à cause de cette augmentation de consommation, comme je l'ai souvent insinué, mais il sera moins cher à proportion que la viande. L'augmentation du prix de la viande cause une diminution de la part d'une petite partie des habitans, ce qui la rend sensible; mais l'augmentation du prix du pain diminue la part de

tous les habitans, ce qui la rend moins ſenſible. Si cent mille perſonnes d'extraordinaire viennent demeurer dans un Etat qui contient dix millions d'habitans, leur conſommation extraordinaire de pain ne montera qu'à une livre en cent livres, qu'il faudra retrancher aux anciens habitans; mais lorſqu'un homme au lieu de cent livres de pain en conſomme quatre-vingt dix-neuf livres pour ſa ſubſiſtance, il ſent à peine ce retranchement.

Lorſque la conſommation de la viande augmente, les Fermiers augmentent leurs prairies pour avoir plus de viande, ce qui diminue la quantité des terres labourables, par conſéquent la quantité du blé. Mais ce qui fait ordinairement que la viande encherit plus à proportion que le pain, c'eſt qu'on permet ordinairement dans l'Etat l'en-

trée du blé des païs étrangers librement, au lieu qu'on défend abſolument l'entrée des bœufs comme en Angleterre, ou qu'on en fait païer des droits d'entrée conſidérables, comme on fait dans d'autres Etats. C'eſt la raiſon pourquoi les rentes des prairies & des pâturages en Angleterre hauſſent, dans l'abondance d'argent au triple plus que les rentes des terres labourables.

Il n'eſt pas douteux que les Ambaſſadeurs, les Voïageurs, & les Familles qui viennent s'établir dans l'Etat n'y augmentent la conſommation, & que le prix des choſes n'y enchériſſe dans tous les canaux du troc ou l'argent eſt introduit.

Pour ce qui eſt des ſubſides que l'Etat a reçus des Puiſſances étrangeres, ou on les reſſerre pour les beſoins de l'Etat, ou on les répand dans la circulation. Si on les ſuppoſe reſſerrés, ils

ils ne seront pas de mon sujet, car je ne considere que l'argent qui circule. L'argent resserré, la vaisselle, l'argent des Eglises, &c., sont des richesses dont l'Etat trouve à se servir dans les grandes extrêmités, mais elles ne sont d'aucune utilité actuelle. Si l'Etat répand les subsides en question dans la circulation, ce ne peut être que par la dépense, & cela augmentera très-sûrement la consommation & enchérira le prix des choses. Quiconque recevra cet argent, le mettra en mouvement dans l'affaire principale de la vie, qui est la nourriture, ou de soi-même ou de quelqu'autre, puisque toutes choses y correspondent directement ou indirectement.

CHAPITRE VII.

Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

COmme l'or, l'argent & le cuivre ont une valeur intrinseque, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leurs productions, sur les lieux où l'on les tire des Mines, & encore aux frais de leur importation ou introduction dans les Etats qui n'ont pas de Mines, la quantité de l'argent, comme celle de toutes les autres marchandises, détermine sa valeur dans les altercations des Marchés contre toutes autres choses.

Si l'Angleterre commence pour la premiere fois à se servir d'or, d'argent & de cuivre dans

lés trocs abſolus, l'argent ſera eſtimé, ſuivant la quantité qu'il y en a dans la circulation, proportionnellement à ſa valeur contre toutes les autres marchandiſes & denrées, & on parviendra à cette eſtimation groſſierement par les altercations des Marchés. Sur le pié de ces eſtimations, les Propriétaires de terres & les Entrepreneurs fixeront les gages des Domeſtiques & des Ouvriers qu'ils emploient, à tant par jour ou par année, de telle façon qu'ils puiſſent eux & leur famille s'entretenir des gages qu'on leur donne.

Suppoſons maintenant que par la reſidence des Ambaſſadeurs & Voïageurs étrangers en Angleterre, on y ait introduit autant d'argent dans la circulation qu'il y en avoit au commencement ; cet argent paſſera d'abord entre les mains de pluſieurs Artiſans, Domeſtiques,

Entrepreneurs, & autres qui auront eu part au travail des équipages, des divertissemens, &c., de ces Etrangers : les Manufacturiers, les Fermiers & les autres Entrepreneurs se sentiront de cette augmentation d'argent qui mettra un grand nombre de personnes dans l'habitude d'une plus grande dépense que par le passé, ce qui conséquement encherira les prix des Marchés. Les Enfans même de ces Entrepreneurs & de ces Artisans entreront dans une nouvelle dépense : leurs Peres leur donneront dans cette abondance quelque argent pour leurs menus plaisirs, dont ils acheteront des échaudés, des petits pâtés, &c., & cette nouvelle quantité d'argent se distribuera de façon que plusieurs personnes qui subsistoient sans manier aucun argent, ne laisseront pas d'en avoir dans le cas présent. Beaucoup de trocs

qui ſe faiſoient auparavant par évaluation, ſe feront maintenant l'argent à la main, & par conſéquent il y aura plus de viteſſe dans la circulation de l'argent, qu'il n'y en avoit au commencement en Angleterre.

Je conclus de tout cela que par l'introduction d'une double quantité d'argent dans un Etat, on ne double pas toujours les prix des denrées & des marchandiſes. Une Riviere qui coule & ſerpente dans ſon lit, ne coulera pas avec le double de rapidité, en doublant la quantité de ſes eaux.

La proportion de la cherté, que l'augmentation & la quantité d'argent introduiſent dans l'Etat, dépendra du tour que cet argent donnera à la conſommation & à la circulation. Par quelques mains que l'argent qui eſt introduit paſſe, il augmentera naturellement la conſomma-

tion ; mais cette consommation sera plus ou moins grande suivant les cas ; elle tombera plus ou moins sur certaines especes de denrées ou de marchandises, suivant le génie de ceux qui acquerent l'argent. Les prix des Marchés enchériront plus pour certaines especes que pour d'autres, quelque abondant que soit l'argent. En Angleterre, le prix de la viande pourroit encherir du triple, sans que le prix du blé enchérît de plus d'un quart. Il est toujours permis en Angleterre d'introduire des blés des païs étrangers, mais il n'est pas permis d'y introduire des bœufs. Cela fait que quelque considérable que puisse devenir l'augmentation de l'argent effectif en Angleterre, le prix du blé n'y peut être porté plus haut que dans les autres païs où l'argent est rare, que de la valeur des frais & des risques qu'il y a à y

introduire le blé de ces même païs étrangers.

Il n'en eſt pas de même du prix des bœufs, qui ſera néceſſairement proportionné à la quantité d'argent qu'on offre pour la viande proportionnellement à la quantité de cette viande & au nombre des bœufs qu'on y nourrit.

Un bœuf peſant huit cent livres ſe vend aujourd'hui en Pologne & en Hongrie deux ou trois onces d'argent, au lieu qu'on le vend communément au Marché de Londres plus de quarante onces d'argent. Cependant le ſeptier de froment ne ſe vend pas à Londres au double de ce qu'il ſe vend en Pologne & en Hongrie.

L'augmentation de l'argent n'augmente le prix des denrées & des marchandiſes, que de la différence des frais du tranſport, lorſque ce tranſport eſt permis.

Mais dans beaucoup de cas ce transport couteroit plus que la valeur de la chose, ce qui fait que les bois sont inutiles dans beaucoup d'endroits. Ce même transport est cause que le lait, le beurre frais, la salade, le gibier, &c., sont pour rien dans les Provinces éloignées de la Capitale.

Je conclus qu'une augmentation d'argent effectif dans un Etat y introduit toujours une augmentation de consommation & l'habitude d'une plus grande dépense. Mais la cherté que cet argent cause, ne se répand pas également sur toutes les especes de denrées & de marchandises, proportionnément à la quantité de cet argent ; à moins que celui qui est introduit ne soit continué dans les mêmes canaux de circulation que l'argent primitif ; c'est-à-dire, à moins que ceux qui offroient aux Marchés une

une once d'argent, ne ſoient les mêmes & les ſeuls qui y offrent maintenant deux onces, depuis que l'argent eſt augmenté du double de poids dans la circulation, ce qui n'arrive guere. Je conçois que lorſqu'on introduit dans un Etat une bonne quantité d'argent de ſurplus, le nouvel argent donne un tour nouveau à la conſommation, & même une viteſſe à la circulation ; mais il n'eſt pas poſſible d'en marquer le degré véritable.

CHAPITRE VIII.

Autre Reflexion ſur l'augmentation & ſur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

NOus avons vû qu'on pouvoit augmenter la quantité d'argent effectif dans un Etat, par

le travail des Mines qui s'y trouvent, par les ſubſides des Puiſſances étrangeres, par le tranſport des Familles étrangeres, par la réſidence d'Ambaſſadeurs & de Voïageurs, mais principalement par une balance conſtante & annuelle de commerce, en fourniſſant des ouvrages à l'Etranger, pour en tirer au moins une partie du prix en eſpeces d'or & d'argent. C'eſt par cette derniere voie qu'un Etat s'agrandit le plus ſolidement, ſurtout lorſque le commerce eſt accompagné & ſoutenu par une grande navigation, & par un produit conſidérable dans l'intérieur de l'Etat, qui puiſſe fournir les materiaux néceſſaires pour les ouvrages & les Manufactures qu'on envoie au-dehors.

Cependant, comme la continuation de ce commerce introduit par degré une grande abondance d'argent, & augmente

peu-à-peu la consommation, & comme pour y suppléer, il faut tirer beaucoup de denrées de l'Etranger, il sort une partie de la balance annuelle pour les acheter. D'un autre côté, l'habitude de la dépense enchérissant le travail des Ouvriers, les prix des ouvrages des Manufactures haussent toujours; & il ne manque pas d'arriver que quelques-uns des païs étrangers tâchent d'eriger chez eux les mêmes especes d'ouvrages & de Manufactures, au moïen de quoi ils cessent d'acheter ceux de l'Etat en question : & quoique ces nouveaux établissemens d'ouvrages & de Manufactures ne soient pas d'abord parfaits, ils retardent cependant & empêchent même l'exportation de ceux de l'Etat voisin dans leur propre païs, où l'on se fournit à meilleur marché.

C'est ainsi que l'Etat commence à perdre quelques bran-

ches de son commerce lucratif; & plusieurs de ses Ouvriers & Artisans qui voient le travail rallenti, sortent de l'Etat pour trouver plus d'emploi dans les païs de la nouvelle Manufacture. Malgré cette diminution de la balance du commerce de l'Etat, on ne laisse pas d'y continuer dans les usages où l'on étoit de tirer plusieurs denrées de l'Etranger. Les ouvrages & les Manufactures de l'Etat aïant une grande réputation, & la facilité de la navigation donnant les moïens de les envoïer à peu de frais dans les païs éloignés, l'Etat l'emportera pendant bien des années sur les nouvelles Manufactures dont nous avons parlé, & maintiendra encore une petite balance de commerce, ou du moins le maintiendra au pair. Cependant si quelqu'autre Etat maritime tâche de perfectionner les mêmes ouvrages &

en même-tems sa navigation, il enlevera par le bon marché de ses Manufactures plusieurs branches du commerce à l'Etat en question. Par conséquent cet Etat commencera à perdre la balance, & sera obligé d'envoïer tous les ans une partie de son argent chez l'Etranger, pour le païement des denrées qu'il en tire.

Bien plus, quand même l'Etat en question pourroit conserver une balance de commerce dans sa plus grande abondance d'argent, on peut raisonnablement supposer que cette abondance n'arrive pas sans qu'il n'y ait beaucoup de Particuliers opulens qui se jettent dans le luxe. Ils acheteront des Tableaux, des Pierreries de l'Etranger, ils voudront avoir de leurs soieries & plusieurs raretés, mettront l'Etat dans une telle habitude de luxe, que malgré les avantages de son

commerce ordinaire, son argent s'écoulera annuellement chez l'Etranger pour le paiement de ce même luxe : cela ne manquera pas d'appauvrir l'Etat par degré, & de le faire passer d'une grande puissance dans une grande foiblesse.

Lorsqu'un Etat est parvenu au plus haut point de richesse, je suppose toujours que la richesse comparative des Etats consiste dans les quantités respectives d'argent qu'ils possedent principalement, il ne manquera pas de retomber dans la pauvreté par le cours ordinaire des choses. La trop grande abondance d'argent, qui fait, tandis qu'elle dure, la puissance des Etats, les rejette insensiblement, mais naturellement, dans l'indigence. Aussi il sembleroit que lorsqu'un Etat s'étend par le commerce, & que l'abondance de l'argent enchérit trop les prix de la terre

& du travail, le Prince, ou la Légiſlature devroit retirer de l'argent, le garder pour des cas imprevus, & tâcher de retarder ſa circulation par toutes les voies, hors celles de la contrainte & de la mauvaiſe foi, afin de prévenir la trop grande cherté de ſes ouvrages, & d'empêcher les inconveniens du luxe.

Mais comme il n'eſt pas facile de s'appercevoir du tems propre pour cela, ni de ſavoir quand l'argent eſt devenu plus abondant qu'il ne doit l'être pour le bien & la conſervation des avantages de l'Etat, les Princes, & les Chefs des Républiques, qui ne s'embarraſſent guere de ces ſortes de connoiſſances, ne s'attachent qu'à ſe ſervir de la facilité qu'ils trouvent, par l'abondance des revenus de l'Etat, à étendre leurs puiſſances, & à inſulter d'autres Etats ſur les prétextes les plus frivoles. Et toutes

choses bien considerées, ils ne font peut-être pas si mal de travailler à perpétuer la gloire de leurs Regnes & de leur administration, & de laisser des monumens de leur puissance & de leur opulence ; car puisque, selon le cours naturel des choses humaines, l'Etat doit retomber de lui même, ils ne font qu'accélerer un peu sa chûte. Il semble néanmoins qu'ils devroient tâcher de faire durer leurs puissances pendant tout le tems de leur propre administration.

Il ne faut pas un grand nombre d'années pour porter dans un Etat l'abondance au plus haut degré, & il en faut encore moins pour le faire entrer dans l'indigence, faute de commerce & de Manufactures. Sans parler de la puissance & de la chûte de la République de Venise, des Villes Anséatiques, de la Flandre & du Brabant, de la République

de Hollande, &c. qui ſe ſont ſuccedées dans les branches lucratives du commerce, on peut dire que la puiſſance de la France n'eſt allée en augmentant que depuis 1646, qu'on y érigea des Manufactures de draps, au lieu qu'auparavant on les tiroit de l'Etranger, juſqu'en 1684, qu'on en chaſſa nombre d'Entrepreneurs & d'Artiſans Proteſtans, & que ce Roiaume n'a fait que baiſſer depuis cette derniere époque.

Pour juger de l'abondance & de la rareté de l'argent dans la circulation, je ne connois pas de meilleure régle que celle des baux & des rentes des Propriétaires de terres. Lorſqu'on afferme des terres à haut prix c'eſt une marque que l'argent abonde dans l'Etat ; mais lorſqu'on eſt obligé de les affermer bien plus bas, cela fait voir, toutes autres choſes étant égales, que l'argent

eſt rare. J'ai lu dans un état de la France, que l'arpent de vigne qu'on avoit affermé en 1660, en argent fort, auprès de Mante, & par conſéquent pas bien loin de la Capitale de France, pour 200 liv. tournois, ne s'affermoit en 1700, en argent plus foible, q'à 100. liv. tournois : quoique l'argent apporté des Indes occidentales dans cet intervalle dût naturellement rehauſſer le prix des terres, dans l'Europe.

L'Auteur attribue cette diminution de la rente à un défaut de conſommation. Et il paroît qu'il avoit remarqué en effet que la conſommation de vin étoit diminuée. Mais j'eſtime qu'il a pris l'effet pour la cauſe. La cauſe étoit une plus grande rareté d'argent en France, dont l'effet étoit naturellement une diminution de conſommation. Tout au contraire j'ai toujours inſinué dans cet Eſſai, que l'abondance de

l'argent augmente naturellement la consommation, & contribue sur toutes choses à mettre les terres en valeur. Lorsque l'abondance de l'argent éleve les denrées à un prix honnête, les habitans s'empressent de travailler pour en acquerir; mais ils n'ont pas le même empressement de posséder aucunes denrées ou marchandises au-delà de ce qu'il faut pour leur entretien.

Il est apparent que tout Etat, qui a plus d'argent en circulation que ses voisins, a un avantage sur eux, tant qu'il conserve cette abondance d'argent.

En premier lieu, dans toutes les branches du commerce il donne moins de terre & de travail qu'il n'en retire: le prix de la terre & du travail étant par tout estimé en argent, ce prix est plus fort dans l'Etat où l'argent abonde le plus. Ainsi l'Etat en question retire quelquefois le

produit de deux arpens de terre en échange de celui d'un arpent, & le travail de deux hommes pour celui d'un ſeul. C'eſt par rapport à cette abondance d'argent dans la circulation à Londres, que le travail d'un ſeul Brodeur Anglois, coute plus que celui de dix Brodeurs Chinois; quoique les Chinois brodent bien mieux & faſſent plus d'ouvrages dans la journée. On s'étonne en Europe comment ces Indiens peuvent ſubſiſter en travaillant à ſi grand marché, & comment les étoffes admirables qu'ils nous envoient, coutent ſi peu.

En ſecond lieu, les revenus de l'Etat où l'argent abonde, ſe levent avec bien plus de facilité & en plus grande ſomme comparativement; ce qui donne les moïens à l'Etat, en cas de guerre ou de conteſtation, de gagner toutes ſortes d'avantages ſur ſes

Adverſaires chez qui l'argent eſt plus rare.

Si de deux Princes qui ſe font la guerre pour la Souveraineté ou la Conquête d'un Etat, l'un a beaucoup d'argent, & l'autre peu, mais pluſieurs domaines qui puiſſent valoir deux fois plus que tout l'argent de ſon Ennemi; le premier ſera plus en état de s'attacher des Généraux & des Officiers par des largeſſes en argent, que le ſecond ne le ſera en donnant aux ſiens le double de la valeur en terres & en domaines. Les ceſſions des terres ſont ſujettes à des conteſtations & à des reſciſions, & on n'y compte pas ſi bien que ſur l'argent qu'on reçoit. On achete avec de l'argent les munitions de guerre & de bouche, même des Ennemis de l'Etat. On peut donner de l'argent pour des ſervices ſecrets & ſans témoins: les terres, les denrées, & les mar-

chandises ne sauroient servir dans ces occasions, ni même les bijoux ni les diamans, parce qu'ils sont faciles à reconnoître. Après tout, il me semble que la puissance & la richesse comparatives des Etats consistent, toutes autres choses étant égales, dans la plus ou moins grande abondance d'argent qui y circule, *hic & nunc.*

Il me reste encore à parler de deux autres moïens d'augmenter la quantité d'argent effectif dans la circulation d'un Etat. Le premier est lorsque les Entrepreneurs & les Particuliers empruntent de l'argent de leurs Correspondans étrangers, pour leur en païer l'intérêt, ou que les Particuliers étrangers envoient leur argent dans l'Etat, pour y acheter des actions ou fonds publics. Cela fait souvent des sommes très-considérables dont l'Etat doit païer annuellement à ces Etrangers un intérêt, & ces fa-

çons d'augmenter l'argent dans l'Etat y rendent réellement l'argent plus abondant, & diminuent le prix de l'intérêt. Par le moyen de cet argent, les Entrepreneurs de l'Etat trouvent moïen d'emprunter plus facilement, de faire faire des ouvrages & d'établir des Manufactures dans l'eſperance d'y gagner; les Artiſans, & tous ceux par les mains de qui cet argent paſſe, ne manquent pas de conſommer plus qu'ils n'euſſent fait, s'ils n'avoient été emploïés au moïen de cet argent, qui hauſſe par conſéquent les prix de toutes choſes, comme s'il appartenoit à l'Etat; & au moïen de l'augmentation de dépenſe ou de la conſommation qu'il cauſe, les revenus que le Public perçoit ſur la conſommation en ſont augmentés. Les ſommes prêtées à l'Etat en cette maniere y cauſent bien des avantages préſens, mais

la suite en est toujours onéreuse & désavantageuse. Il faut que l'Etat en paie l'intérêt aux Etrangers annuellement, & outre cette perte l'Etat se trouve à la merci des Etrangers, qui peuvent toujours le mettre dans l'indigence lorsqu'il leur prendra fantaisie de retirer leurs fonds; & il arrivera certainement qu'ils voudront les retirer, dans l'instant que l'Etat en aura le plus de besoin; comme lorsqu'on se prépare à avoir une guerre & qu'on y craint quelque échet. L'intérêt qu'on paie à l'Etranger est toujours bien plus considerable que l'augmentation du revenu public que cet argent cause. On voit souvent passer ces prêts d'argent d'un Païs à un autre, suivant la confiance des Prêteurs pour les Etats où ils les envoient. Mais à dire le vrai, il arrive le plus souvent que les Etats qui sont chargés de ces emprunts & qui en ont païé plu-

sieurs

sieurs années de gros intérêts, tombent à la longue dans l'impuissance de payer les capitaux, par une banqueroute. Pour peu que la méfiance s'en mêle, les fonds ou actions publiques tombent, les Actionnaires étrangers n'aiment pas à les rappeller avec perte, & aiment mieux se contenter de leurs intérêts, en attendant que la confiance puisse revenir; mais elle ne revient quelquefois plus. Dans les Etats qui tombent en décadence, le principal objet des Ministres est ordinairement de ranimer la confiance, & par ce moien d'attirer l'argent des Etrangers par ces sortes de prêts : car à moins que le Ministere ne manque à la bonne foi & à ses engagemens, l'argent des Sujets circulera sans interruption. C'est celui des Etrangers qui peut augmenter la quantité de l'argent effectif dans l'Etat,

Mais la voie de ces emprunts, qui donne un avantage présent, conduit à une mauvaise fin, & c'est un feu de paille. Il faut pour relever un Etat, s'attacher à y faire rentrer annuellement & constamment une balance réelle de commerce, faire fleurir par la Navigation les Ouvrages & les Manufactures qu'on est toujours en état d'envoier chez les Etrangers à un meilleur marché, lorsqu'on est tombé en décadence & dans une rareté d'especes. Les Négocians commencent à faire les premieres fortunes, les Gens de robbe pourront ensuite s'en approprier une partie, le Prince & les Traitans pourront en acquerir aux dépens des uns & des autres, & distribuer les graces selon leurs volontés. Lorsque l'argent deviendra trop abondant dans l'Etat, le luxe s'y mettra, & il tombera en décadence.

Voilà à-peu-près le cercle que pourra faire un Etat considérable qui a du fond & des habitans industrieux. Un habile Ministre est toujours en état de lui faire recommencer ce cercle, il ne faut pas un grand nombre d'années pour en voir l'expérience & le succès, au moins des commencemens qui en est la situation la plus intéressante. On connoîtra l'augmentation de la quantité de l'argent effectif, par plusieurs voies que mon sujet ne me permet pas d'examiner présentement.

Pour ce qui est des Etats qui n'ont pas un bon fond, & qui ne peuvent s'agrandir que par des accidens & selon les circonstances des tems, il est difficile de trouver les moïens de les faire fleurir par les voies du commerce. Il n'y a pas de Ministres qui puissent remettre les Républiques de Venise & de Hollan-

de dans la situation brillante dont elles sont tombées. Mais pour l'Italie, l'Espagne, la France, & l'Angleterre, en quelque état de décadence qu'elles puissent être, elles sont capables d'être toujours portées, par une bonne administration, à un haut degré de puissance, par le seul fait du commerce; pourvu qu'on l'entreprenne séparement : car si tous ces Etats étoient également bien administrés, ils ne seroient considérables que proportionnellement à leurs fonds respectifs & à la plus ou moins grande industrie de leurs habitans.

Le dernier moïen que je puisse imaginer pour augmenter dans un Etat la quantité d'argent effectif dans la circulation, est la voie de la violence & des armes, & elle se mêle souvent avec les autres, attendu que dans tous les Traités de paix on pourvoit ordinairement à se conserver les

droits de commerce & les avantages qu'on a pu en tirer. Lorſqu'un Etat ſe fait païer des contributions, ou ſe rend pluſieurs autres Etats tributaires, c'eſt un moïen bien certain d'attirer leur argent. Je n'entreprendrai pas de rechercher les moïens de mettre cette voie en uſage, je me contenterai de dire que toutes les Nations qui ont fleuri par cette voie, n'ont pas laiſſé de tomber dans la décadence, comme les Etats qui ont fleuri par leur commerce. Les anciens Romains ont été plus puiſſans par cette voie que tous les autres Peuples dont nous avons connoiſſance; cependant ces mêmes Romains avant que de perdre un pouce du terrein de leurs vaſtes Etats, tomberent en décadence par le luxe, & s'appauvrirent par la diminution de l'argent effectif qui avoit circulé chez eux, & que leur luxe fit

passer de leur grand Empire chez les Nations orientales.

Tandis que le luxe des Romains, qui ne commença qu'après la défaite d'Antiochus, Roi d'Asie, vers l'an de Rome 564, se contentoit du produit & du travail du tous les vastes Etats de leur domination, la circulation de l'argent ne faisoit qu'augmenter au lieu de diminuer. Le Public étoit en possession de toutes les Mines d'or, d'argent & de cuivre qui étoient dans l'Empire. Ils avoient les Mines d'or d'Asie, de Macedoine, d'Aquilée, & les riches Mines, tant d'or que d'argent, d'Espagne & de plusieurs autres endroits. Ils avoient plusieurs Monnoies où ils faisoient battre des especes d'or, d'argent & de cuivre. La consommation qu'ils faisoient à Rome de tous les ouvrages & de toutes les marchandises qu'ils tiroient de leurs vastes

Provinces, ne diminuoit pas la circulation de l'argent effectif; non plus que les Tableaux, les Statues & les Bijoux qu'ils en tiroient. Quoique les Seigneurs y fissent des dépenses excessives pour leurs tables, & païassent des quinze mille onces d'argent pour un seul poisson, tout cela ne diminuoit pas la quantité d'argent qui circuloit dans Rome, attendu que les tributs des Provinces l'y faisoient incessamment rentrer, sans parler de celui que les Préteurs & les Gouverneurs y apportoient par leurs extorsions. Les sommes qu'on tiroit annuellement des Mines, ne faisoient qu'augmenter à Rome la circulation pendant tout le regne d'Auguste. Cependant, le luxe étoit déja fort grand, & on avoit beaucoup d'avidité, non-seulement pour tout ce que l'Empire produisoit de curieux, mais encore pour les bijoux des

Indes, pour le poivre & les épiceries, & pour toutes les raretés de l'Arabie; & les ſoieries qui n'étoient pas du crû de l'Empire, commençoient à y être recherchées. Mais l'argent qu'on tiroit des Mines ſurpaſſoit encore les ſommes qu'on envoïoit hors de l'Empire pour acheter tout cela. On ſentit néanmoins ſous Tibere une rareté d'argent: cet Empereur avoit reſſerré dans ſon Fiſc deux milliards & ſept cent millions de ſeſterces. Pour rétablir l'abondance & la circulation, il n'eut beſoin d'emprunter que trois cent millions ſur les hypotheques des terres. Caligula dépenſa en moins d'un an tout ce tréſor de Tibere après ſa mort, & ce fut alors que l'abondance d'argent dans la circulation fut au plus haut point à Rome. La fureur du luxe augmenta toujours; & du tems de Pline l'Hiſtorien, il ſortoit de l'Em-

l'Empire tous les ans au moins cent millions de ſeſterces, ſuivant ſon calcul. On n'en tiroit pas tant des Mines. Sous Trajan le prix des terres étoit tombé d'un tiers & au-delà, au rapport de Pline le jeune; & l'argent diminua toujours juſqu'au tems de l'Empereur Septime Severe. L'argent fut alors ſi rare à Rome, que cet Empereur fit des magazins étonnans de blé, ne pouvant pas ramaſſer des tréſors aſſez conſidérables pour ſes entrepriſes. Ainſi l'Empire Romain tomba en décadence par la perte de ſon argent, avant que d'avoir rien perdu de ſes Etats. Voilà ce que le luxe cauſa, & ce qu'il cauſera toujours en pareil cas.

CHAPITRE IX.

De *l'interêt de l'argent & de ses causes.*

COmme les prix des choses se fixent dans les altercations des marchés par les quantités des choses exposées en vente proportionnellement à la quantité d'argent qu'on en offre, ou ce qui est la même chose, par la proportion numerique des Vendeurs & des Acheteurs; de même l'interêt de l'argent dans un Etat se fixe par la proportion numérique des Prêteurs & des Emprunteurs.

Quoique l'argent passe pour gages dans le troc, cependant il ne se multiplie point, & ne produit point un interêt dans la simple circulation. Les nécessités des Hommes semblent avoir

introduit l'uſage de l'interêt. Un Homme qui prête ſon argent ſur de bons gages ou ſur l'hypotheque des terres, court au moins le hazard de l'inimitié de l'Emprunteur, ou celui des frais, des procès & des pertes; mais lorſqu'il prête ſans ſureté, il court riſque de tout perdre. Par rapport à ces raiſons, les Hommes néceſſiteux doivent avoir dans les commencemens tenté les Prêteurs par l'appas d'un profit; & ce profit doit avoir été proportionné aux néceſſités des Emprunteurs & à la crainte & à l'avarice des Prêteurs. Voilà ce me ſemble la premiere ſource de l'interêt. Mais ſon uſage conſtant dans les Etats paroît fondé ſur les profits que les Entrepreneurs en peuvent faire.

La terre produit naturellement, aidée du travail de l'Homme, quatre, dix, vingt, cinquante, cent, cent-cinquante

fois, la quantité de blé qu'on y ſeme, ſuivant la bonté du terroir & l'induſtrie des Habitans. Elle multiplie les fruits & les beſtiaux. Le Fermier qui en conduit le travail a ordinairement les deux tiers du produit, dont un tiers paie ſes frais & ſon entretien, l'autre lui reſte pour profit de ſon entrepriſe.

Si le Fermier a aſſez de fond pour conduire ſon entrepriſe, s'il a tous les outils & les inſtrumens néceſſaires, les chevaux pour labourer, les beſtiaux qu'il faut pour mettre la terre en valeur, &c., il prendra pour lui, tous frais faits, le tiers du produit de ſa Ferme. Mais ſi un Laboureur entendu, qui vit de ſon travail à gages au jours la journée, & qui n'a aucun fond, peut trouver quelqu'un qui veuille bien lui prêter un fond ou de l'argent pour en acheter, il ſera en état de donner à ce Prêteur toute la

troiſieme rente, ou le tiers du produit d'une Ferme dont il deviendra le Fermier ou l'Entrepreneur. Cependant, il croira ſa condition meilleure qu'auparavant, attendu qu'il trouvera ſon entretien dans la ſeconde rente, & deviendra Maître, de Valet qu'il étoit : que ſi par ſa grande œconomie, & en ſe fraudant quelque choſe du néceſſaire, il peut par degrés amaſſer quelques petits fonds, il aura tous les ans moins à emprunter, & parviendra dans la ſuite à s'approprier toute la troiſiéme rente.

Si cet Entrepreneur nouveau trouve à acheter à crédit du blé ou des beſtiaux, pour les païer à long terme & lorſqu'il ſera en état de faire de l'argent par la vente du produit de ſa Ferme, il en donnera volontiers un plus grand prix que celui du marché contre argent comptant : & cette façon ſera la même choſe que s'il em-

pruntoit de l'argent comptant pour acheter le blé au comptant, en donnant pour l'interêt la différence du prix du comptant & de celui à terme : mais de quelque façon qu'il emprunte soit au comptant, soit en marchandises, il faut qu'il lui reste dequoi s'entretenir par son entreprise, sans quoi il fera banqueroute. Ce hazard fera qu'on exigera de lui vingt à trente pour cent de profit ou d'interêt sur la quantité de l'argent ou sur la valeur des denrées ou des marchandises qu'on lui prêtera.

D'un autre côté, un maître Chapelier, qui a du fond pour conduire sa Manufacture de chapeaux soit pour louer une maison, acheter des castors, des laines, de la teinture, &c., soit pour païer toutes les semaines, la subsistance de ses Ouvriers, doit non-seulement trouver son entretien dans cette en-

trepriſe, mais encore un profit ſemblable à celui du Fermier, qui a la troiſieme partie pour lui. Cet entretien, de même que ce profit, doit ſe trouver dans la vente des chapeaux, dont le prix doit païer non-ſeulement les matériaux, mais auſſi l'entretien du Chapelier & de ſes Ouvriers, & encore le profit en queſtion.

Mais un Compagnon Chapelier entendu, mais ſans fond, peut entreprendre la même Manufacture, en empruntant de l'argent & des matériaux, & en abandonnant l'article du profit à quiconque voudra lui prêter de l'argent, ou à quiconque voudra lui confier du caſtor, de la laine, &c., qu'il ne paiera qu'à long terme & lorſqu'il aura vendu ſes chapeaux. Si à l'expiration du terme de ſes billets le Prêteur d'argent redemande ſon capital, ou ſi le Marchand de laine & les autres Prê-

teurs ne veulent plus s'y fier, il faut qu'il quitte son entreprise; auquel cas il aimera peut-être mieux faire banqueroute. Mais s'il est sage & industrieux, il pourra faire voir à ses créanciers qu'il a en argent ou en chapeaux la valeur du fond qu'il a emprunté à-peu-près, & ils aimeront mieux probablement continuer à s'y fier & se contenter, pour le présent, de leur interêt ou du profit. Au moïen de quoi il continuera, & peut-être amassera-t-il par degrés quelque fond en se frustrant un peu de son nécessaire. Avec ce secours il aura tous les ans moins à emprunter, & lorsqu'il aura amassé un fond suffisant pour conduire sa Manufacture qui sera toujours proportionnée au débit qu'il en a, l'article du profit lui demeurera en entier, & il s'enrichira s'il n'augmente pas sa dépense.

Il est bon de remarquer que

l'entretien d'un tel Manufacturier eſt d'une petite valeur à proportion de celle des ſommes qu'il emprunte dans ſon commerce, ou des matériaux qu'on lui confie; & par conſéquent les Prêteurs ne courent pas un grand riſque de perdre leur capital, s'il eſt honnête homme & induſtrieux: mais comme il eſt très-poſſible qu'il ne le ſoit pas, les Prêteurs exigeront toujours de lui un profit ou interêt de vingt à trente pour cent de la valeur du prêt: encore n'y aura-t-il que ceux qui en ont bonne opinion qui s'y fieront. On peut faire les mêmes inductions par rapport à tous les Maîtres, Artiſans, Manufacturiers & autres Entrepreneurs dans l'Etat; qui conduiſent des entrepriſes dont le fond excede conſidérablement la valeur de leur entretien annuel.

Mais ſi un Porteur d'eau à

Paris s'érige en Entrepreneur de ſon propre travail, tout le fond dont il aura beſoin ſera le prix de deux ſeaux, qu'il pourra acheter pour une once d'argent, après quoi tout ce qu'il gagne devient profit. S'il gagne par ſon travail cinquante onces d'argent par an, la ſomme de ſon fond, ou emprunt, ſera à celle de ſon profit, comme un à cinquante. C'eſt-à-dire, qu'il gagnera cinq mille pour cent, au lieu que le Chapelier ne gagnera pas cinquante pour cent, & qu'il ſera même obligé d'en païer vingt à trente pour cent au Prêteur.

Cependant un Prêteur d'argent aimera mieux prêter mille onces d'argent à un Chapelier à vingt pour cent d'interêt, que de prêter mille onces à mille Porteurs d'eau à cinq cent pour cent d'interêt. Les Porteurs d'eau dépenſeront bien vîte à leur en-

tretien non-seulement l'argent qu'ils gagnent par leur travail journalier, mais tout celui qu'on leur a prêté. Ces capitaux qu'on leur prête, sont petits à proportion de la somme qu'il leur faut pour leur entretien : soit qu'ils soient beaucoup ou peu emploiés, ils peuvent facilement dépenser tout ce qu'ils gagnent. Ainsi on ne peut guere déterminer les gains de ces bas Entrepreneurs. On diroit bien qu'un Porteur d'eau gagne cinq mille pour cent de la valeur des seaux qui servent de fond à son entreprise, & même dix mille pour cent, si par un rude travail il gagnoit cent onces d'argent par an. Mais comme il peut dépenser pour son entretien les cent onces aussi-bien que les cinquante, ce n'est que par la connoissance de ce qu'il met à son entretien qu'on peut savoir combien il a de profit clair.

Il faut toujours défalquer la ſubſiſtance & l'entretien des Entrepreneurs avant que de ſtatuer ſur leur profit. C'eſt ce que nous avons fait dans l'exemple du Fermier & dans celui du Chapelier : & c'eſt ce qu'on ne peut guere déterminer pour les bas Entrepreneurs ; auſſi font-ils pour la plûpart banqueroute, s'ils doivent.

Il eſt ordinaire aux Braſſeurs de Londres, de prêter quelques barils de biere aux Entrepreneurs de Cabarets à biere, & lorſque ceux-ci paient les premiers barils, on continue à leur en prêter d'autres. Si la conſommation de ces Cabarets à biere devient forte, ces Braſſeurs font quelquefois un profit de cinq cent pour cent par an ; & j'ai oui dire que les gros Braſſeurs ne laiſſoient pas de s'enrichir lorſqu'il n'y a que la moitié des Cabarets à biere qui leur font

banqueroute dans le courant de l'année.

Tous les Marchands dans l'Etat, ſont dans une habitude conſtante de prêter à termes des marchandiſes ou des denrées à des Détailleurs, & proportionnent la meſure de leur profit ou leur interêt, à celle de leur riſque. Ce riſque eſt toujours grand par la grande proportion de l'entretien de l'emprunteur à la valeur prêtée. Car ſi l'emprunteur ou détailleur n'a pas un prompt débit dans le bas troc, il ſe ruinera bien vîte & dépenſera tout ce qu'il a emprunté pour ſa ſubſiſtance, & par conſéquent ſera obligé de faire banqueroute.

Les Revendeuſes de poiſſon, qui l'achetent à Billingaſte, à Londres, pour le revendre dans les autres quartiers de la Ville, paient ordinairement par contrat paſſé par un Ecrivain ex-

pert, un schelling par guinée, ou par vingt-un schellings, d'interêts par semaine ; ce qui fait deux cent soixante pour cent par année. Les Revendeuses des Halles à Paris dont les entrepriſes ſont moins conſidérables paient cinq ſols par ſemaine d'interêts d'un écu de trois livres, ce qui paſſe quatre cent trente pour cent par an : cependant il y a peu de Prêteurs qui faſſent fortune avec de ſi grands interêts.

Ces gros interêts ſont non-ſeulement tolérés, mais encore en quelque façon utiles & néceſſaires dans un Etat. Ceux qui achetent le poiſſon dans les rues paient ces gros interêts par l'augmentation de prix qu'ils en donnent ; cela leur eſt commode, & ils n'en reſſentent pas la perte. De même un Artiſan qui boit un pot de biere, & en paie un prix qui fait trouver au Braſ-

ſeur cinq cent pour cent de profit, ſe trouve bien de cette commodité & n'en ſent point la perte dans un ſi bas détail.

Les Caſuiſtes, qui ne paroiſſent guere propres à juger de la nature de l'interêt & des matieres de commerce, ont imaginé un terme (*damnum emergens*) au moïen duquel ils veulent bien tolerer ces hauts prix d'interêt : & plutôt que de renverſer l'uſage & la convenance des Societés, ils ont conſenti & permis à ceux qui prêtent avec un grand riſque, de tirer proportionnellement un grand interêt ; & cela ſans bornes : car ils ſeroient bien embaraſſés à en trouver de certaines, puiſque la choſe dépend réellement des craintes des Prêteurs & des néceſſités des emprunteurs.

On loue les Négocians ſur Mer, lorſqu'ils peuvent faire profiter leur fond dans leur en-

treprise, fusse à dix mille pour cent; & quelque profit que les Marchands en gros fassent ou stipulent en vendant à long terme les denrées ou les marchandises à des Marchands-détailleurs inférieurs, je n'ai pas oui dire que les Casuistes leur en fissent un crime. Ils sont ou paroissent un peu plus scrupuleux au sujet des prêts en argent sec, quoique ce soit dans le fond la même chose. Cependant ils tolerent encore ces prêts au moïen d'une distinction (*lucrum cessans*) qu'ils ont imaginée; je crois que cela veut dire, qu'un Homme qui a été dans l'habitude de faire valoir son argent à cinq cent pour cent dans son commerce, peut stipuler ce profit en le prêtant à un autre. Rien n'est plus divertissant que la multitude des Loix & des Canons qui ont été faits dans tous les siécles au sujet de l'interêt de l'argent, toujours

jours par des Sages qui n'étoient guere au fait du commerce, & toujours inutilement.

Il paroît par ces exemples & par ces inductions, qu'il y a dans un Etat pluſieurs claſſes & allées d'interêts ou de profit; que dans les plus baſſes claſſes, l'interêt eſt toujours le plus fort à proportion du plus grand riſque; & qu'il diminue de claſſe en claſſe juſqu'à la plus haute qui eſt celle des Négocians riches & réputés ſolvables. L'intérêt qu'on ſtipule dans cette claſſe, eſt celui qu'on appelle le prix courant de l'interêt dans l'Etat, & il ne differe guere de l'interêt qu'on ſtipule ſur l'hypotheque des terres. On aime autant le billet d'un Négociant ſolvable & ſolide, au moins pour un court terme, qu'une action ſur une terre; parce que la poſſibilité d'un procès ou d'une conteſtation au ſujet de celle-ci, com-

pense la possibilité de la banqueroute du Négociant.

Si dans un Etat il n'y avoit pas d'Entrepreneurs qui pussent faire du profit sur l'argent ou sur les marchandises qu'ils empruntent, l'usage de l'interêt ne seroit pas probablement si fréquent qu'on le voit. Il n'y auroit que les Gens extravagans & prodigues qui feroient des emprunts. Mais dans l'habitude où tout le monde est de se servir d'Entrepreneurs, il y a une source constante pour les emprunts & par conséquent pour l'interêt. Ce sont les Entrepreneurs qui cultivent les terres, les Entrepreneurs qui fournissent le pain, la viande, les habillemens, &c. à tous les Habitans d'une ville. Ceux qui travaillent aux gages de ces Entrepreneurs, cherchent aussi à s'ériger eux-mêmes en Entrepreneurs, à l'envie les uns des autres. La multi-

tude des Entrepreneurs eſt encore bien plus grande parmi les Chinois ; & comme ils ont tous l'eſprit vif, le génie propre pour les entrepriſes, & une grande conſtance à les conduire, il y a parmi eux des Entrepreneurs qui parmi nous ſont fournis par des gens gagés : ils fourniſſent les repas des Laboureurs, même dans les champs. Et c'eſt peut-être cette multitude de bas Entrepreneurs, & des autres, de claſſe en claſſe, qui, trouvant le moïen de gagner beaucoup par la conſommation ſans que cela ſoit ſenſible aux conſommateurs, ſoutiennent le prix de l'interêt dans la plus haute claſſe à trente pour cent ; au lieu qu'il ne paſſe guere cinq pour cent dans notre Europe. L'interêt a été à Athênes, du tems de Solon, à dix-huit pour cent. Dans la République Romaine il a été le plus ſouvent à douze pour cent,

on l'y a vu à quarante-huit pour cent, à vingt pour cent, à huit pour cent, à six pour cent, au plus bas à quatre pour cent : il n'a jamais été si bas librement que vers la fin de la République & sous Auguste après la conquête de l'Egypte. L'Empereur Antonin & Alexandre Severe, ne réduisirent l'interêt à quatre pour cent, qu'en prêtant l'argent public sur l'hypotheque des terres.

CHAPITRE DIXIEME ET DERNIER.

Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent, dans un Etat.

C'Est une idée commune & reçûe de tous ceux qui ont écrit sur le commerce, que l'augmen-

tation de la quantité de l'argent effectif dans un Etat y diminue le prix de l'interêt, parce que lorsque l'argent abonde, il est plus facile d'en trouver à emprunter. Cette idée n'est pas toujours vraie ni juste. Pour s'en convaincre, il ne faut que se souvenir qu'en l'année 1720, presque tout l'argent d'Angleterre fut apporté à Londres, & que par-dessus cela, le nombre des billets qu'on mit sur la place accélera le mouvement de l'argent d'une maniere extraordinaire. Cependant cette abondance d'argent & de circulation au lieu de diminuer l'interêt courant qui étoit auparavant à cinq pour cent, & au-dessous, ne servit qu'à en augmenter le prix, qui fut porté à cinquante & soixante pour cent. Il est facile de rendre raison de cette augmentation du prix de l'interêt, par les principes & les causes de l'in-

terêt, que j'ai établies dans le chapitre précédent. La voici, tout le monde étoit devenu Entrepreneur dans le sisteme de la Mer du Sud, & demandoit à emprunter de l'argent pour acheter des Actions, comptant de faire un profit immense au moien duquel il pourroit aisément païer ce haut prix d'intérêt.

Si l'abondance d'argent dans l'Etat vient par les mains de gens qui prêtent, elle diminuera sans doute l'interêt courant en augmentant le nombre des prêteurs: mais si elle vient par l'entremise de personnes qui dépensent, elle aura l'effet tout contraire, & elle haussera le prix de l'interêt en augmentant le nombre des Entrepreneurs qui auront à travailler au moïen de cette augmentation de dépense, & qui auront besoin d'emprunter pour fournir à leur entreprise, dans toutes les classes d'interêts.

L'abondance ou la disette d'argent dans un Etat, hausse toujours ou baisse les prix de toutes choses dans les altercations du troc, sans avoir aucune liaison nécessaire avec le prix de l'intérêt, qui peut très-bien être haut dans les Etats où il y a abondance d'argent, & bas dans ceux ou l'argent est plus rare : haut où tout est cher, & bas où tout est à grand marché : haut à Londres, & bas à Gênes.

Le prix de l'interêt hausse & baisse tous les jours sur de simples bruits, qui tendent à diminuer ou à augmenter la sureté des Préteurs, sans que le prix des choses dans le troc soit alteré pour cela.

La source la plus constante d'un interêt haut dans un Etat, est la grande dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres, ou des autres Gens riches. Les Entrepreneurs & maîtres Ar-

tisans, sont dans l'habitude de fournir de grosses Maisons dans toutes les branches de leur dépense. Ces Entrepreneurs ont presque toujours besoin d'emprunter de l'argent pour les fournir : & lorsque les Seigneurs consomment leurs revenus par avance & empruntent de l'argent, ils contribuent doublement à hausser le prix de l'interêt.

Au contraire, lorsque les Seigneurs de l'Etat vivent d'œconomie, & achetent de la premiere main autant qu'ils le peuvent, ils se font procurer par leurs Valets beaucoup de choses sans qu'elles passent par les mains des Entrepreneurs, ils diminuent les profits & le nombre des Entrepreneurs dans l'Etat, & par conséquent le nombre des Emprunteurs, & encore le prix de l'interêt, parce que ces sortes d'Entrepreneurs travaillant sur leurs propres fonds n'empruntent

pruntent que le moins qu'ils peuvent, & en se contentant d'un petit gain empêchent ceux qui n'ont point de fonds de s'ingérer dans les entreprises en empruntant. Voilà aujourd'hui la situation des Républiques de Gênes & de Hollande, où l'interêt est quelquefois à deux pour cent, & au-dessous dans la plus haute classe ; au lieu qu'en Allemagne, en Pologne, en France, en Espagne, en Angleterre & en d'autres Etats, la facilité & la dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres entretiennent toujours les Entrepreneurs & maîtres Artisans de l'Etat dans l'habitude de ces gros gains, au moïen desquels ils ont dequoi païer un interêt haut, & encore plus lorsqu'ils tirent tout de l'Etranger avec risque pour les entreprises.

Lorsque le Prince ou l'Etat fait une grosse dépense comme

en faisant la guerre, cela hausse le prix de l'interêt par deux raisons : la premiere est que cela multiplie le nombre des Entrepreneurs par plusieurs nouvelles entreprises considérables de fournitures pour la guerre, & par conséquent les emprunts. La seconde est par rapport au plus grand risque que la guerre entraîne toujours.

Au contraire, la guerre finie, les risques diminuent, le nombre des Entrepreneurs diminue, & les Entrepreneurs même de la guerre cessant de l'être, diminuent leurs dépenses, & deviennent prêteurs de l'argent qu'ils ont gagné. Dans cette situation, si le Prince ou l'Etat offre de rembourser une partie de ses dettes, il diminuera considérablement le prix de l'interêt ; & cela aura un effet plus certain, s'il est en état de païer réellement une partie de la dette

sans emprunter d'un autre côté, parce que les rembourſemens augmentent le nombre des prêteurs dans la plus haute clauſſe de l'interêt, & que cela pourra influer ſur les autres claſſes.

Lorſque l'abondance d'argent dans l'ETAT eſt introduite par une balance conſtante de commerce, cet argent paſſe d'abord par les mains des ENTREPRENEURS ; & encore qu'il augmente la conſommation, il ne laiſſe pas de diminuer le prix de l'interêt, à cauſe que la plûpart des ENTREPRENEURS acquerent alors aſſez de fond pour conduire leur commerce ſans argent, & même deviennent prêteurs des ſommes qu'ils ont gagnées au-delà de celles qu'il faut pour conduire leur commerce. S'il n'y a pas dans l'ETAT un grand nombre de Seigneurs & de Gens riches qui faſſent une groſſe dépenſe, dans

ces circonstances l'abondance de l'argent ne manquera pas de diminuer le prix de l'interêt, autant qu'elle augmentera le prix des denrées & des marchandises dans le troc. Voilà ce qui arrive d'ordinaire dans les Républiques qui n'ont guere de fond ni de terres considérables, & qui ne s'enrichissent que par le commerce étranger. Mais dans les Etats qui ont un grand fond & des Propriétaires de terres considérables, l'argent qui s'introduit par le commerce avec l'Etranger augmente leur rente, & leur donne moïen de faire une grande dépense qui entretient plusieurs Entrepreneurs & plusieurs Artisans, outre ceux qui maintiennent le commerce avec l'Etranger : cela soutient toujours un haut interêt, malgré l'abondance de l'argent.

Lorsque les Seigneurs & les

Propriétaires de terres se ruinent par leurs dépenses extravagantes, les prêteurs d'argent qui ont des hypotheques sur leurs terres, en attrapent souvent la propriété absolue ; & il peut bien arriver dans l'ETAT que les prêteurs soient créanciers de beaucoup plus d'argent qu'il n'y en circule : auquel cas on peut les regarder comme Propriétaires subalternes des terres & des denrées qu'on hypotheque pour leur sureté. Que si cela n'a pas lieu, leurs capitaux se perdront par les banqueroutes.

De même on peut considérer les Propriétaires des Actions & des fonds publics, comme Propriétaires subalternes des revenus de l'ETAT qu'on emploie à païer leurs interêts. Mais si la législature étoit obligée par les besoins de l'ETAT d'emploïer ses revenus à d'autres usages, les

Actionnaires ou Propriétaires de fonds publics perdroient tout, sans que l'argent qui circule dans l'Etat fût diminué pour cela d'un seul liard.

Si le Prince ou les Administrateurs de l'Etat veulent regler le prix de l'interêt courant par des loix, il faut en faire le réglement sur le pié du prix courant du Marché dans la plus haute classe, ou approchant : autrement la loi sera inutile, parce que les Contractans, qui suivront la regle des altercations, ou le prix courant reglé par la proportion des Prêteurs aux Emprunteurs, feront des marchés clandestins ; & cette contrainte de la loi ne servira qu'à gêner le commerce & à hausser le prix de l'interêt, au lieu de le fixer. Autrefois les Romains, après plusieurs loix pour restraindre l'interêt, en firent une autre pour défendre

absolument de prêter de l'argent. Cette loi n'eut pas plus de succès que les précédentes. La loi que fit Justinien pour restraindre les Gens de qualité à ne prendre que quatre pour cent, ceux d'un ordre inférieur six pour cent, & les Gens de commerce huit pour cent, étoit également plaisante & injuste, tandis qu'il n'étoit pas défendu de faire cinquante & cent pour cent de profit par toutes sortes d'entreprises.

S'il est permis & honnête à un Propriétaire de terre de donner une Ferme à haut prix à un Fermier indigent, au hasard d'en perdre toute la rente d'une année, il semble qu'il devroit être permis au Prêteur de prêter son argent à un Emprunteur nécessiteux, au hasard de perdre non-seulement son interêt ou profit, mais encore son capital, & stipuler tel interêt que l'autre con-

ſentira volontairement de lui accorder ; il eſt vrai que les prêts de cette nature font plus de malheureux qui en emportant les capitaux auſſi-bien que l'interêt, ſont plus dans l'impuiſſance de ſe relever, que le Fermier qui n'emporte pas la terre : mais les loix pour les banqueroutes étant aſſez favorables aux Débiteurs pour les mettre en état de ſe relever, il ſemble qu'on devroit toujours accommoder les loix de l'interêt au prix du marché, comme on fait en Hollande.

Les prix courans de l'interêt dans un Etat, ſemblent ſervir de baſe & de regle pour les prix de l'achat des terres. Si l'interêt courant eſt à cinq pour cent, qui répond au denier vingt, le prix des terres devroit être de même : mais comme la propriété des terres donne un rang & une

certaine Juriſdiction dans l'Etat, il arrive que lorſque l'interêt eſt au denier vingt, le prix des terres eſt au denier vingt-quatre ou vingt-cinq, quoique les hypotheques ſur les mêmes terres ne paſſent gueres le prix courant de l'interêt.

Après tout, le prix des terres, comme tous les autres prix, ſe regle naturellement par la proportion des Vendeurs aux Acheteurs, &c.; & comme il ſe trouvera beaucoup plus d'Acquereurs à Londres, par exemple, que dans les Provinces, & que ces Acquereurs qui réſident dans la Capitale, aimeront mieux acheter des terres dans leur voiſinage que dans les Provinces éloignées, il arrivera qu'ils aimeront mieux acheter des terres voiſines au denier trente ou trente-cinq, que celles qui ſont éloignées au denier vingt-cinq ou

vingt-deux. Il y a souvent d'autres raisons de convenances qui influent sur le prix des terres, & qu'il n'est pas nécessaire de marquer ici, parce qu'elles ne détruisent pas les éclaircissemens que nous avons donnés sur la nature de l'interêt.

Fin de la seconde Partie.

ESSAI
SUR LA NATURE DU COMMERCE EN GE'NE'RAL.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Commerce avec l'Etranger.

LORSQU'UN Etat échange un petit produit de terre contre un plus grand dans le commerce avec l'Etranger, il paroît avoir l'avantage

dans ce commerce : & si l'argent y circule en plus grande abondance que chez l'Etranger, il échangera toujours un plus petit produit de terre contre un plus grand.

Lorsque l'Etat échange son travail contre le produit de terre de l'Etranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce ; attendu que ses habitans sont entretenus aux dépens de l'Etranger.

Lorsqu'un Etat échange son produit conjointement avec son travail, contre un plus grand produit de l'Etranger conjointement avec un travail égal ou plus grand, il paroît encore avoir l'avantage dans ce commerce.

Si les Dames de Paris consomment, année commune, des dentelles de Bruxelles pour la valeur de cent mille onces d'argent, le quart d'un arpent de terre en Brabant, qui produira

cent cinquante livres pesant de lin, qu'on travaillera en dentelles fines à Bruxelles, correspondra à cette somme. Il faudra le travail d'environ deux mille personnes en Brabant pendant une année pour toutes les parties de cette Manufacture, depuis la semence du lin jusqu'à la derniere perfection de la dentelle. Le Marchand de dentelle ou Entrepreneur à Bruxelles en fera les avances; il paiera directement ou indirectement toutes les fileuses & faiseuses de dentelles; & la proportion du travail de ceux qui font leurs outils; tous ceux qui ont part au travail, acheteront leur entretien directement ou indirectement du Fermier en Brabant, qui paie en partie la rente de son Propriétaire. Si on met le produit de terre qu'on attribue dans cette œconomie à ces deux mille personnes, à trois arpens

par tête, tant pour l'entretien de leurs personnes que pour celui de leurs familles qui en subsistent en partie, il y aura six mille arpens de terre en Brabant emploïés à l'entretien de ceux qui ont part au travail de la dentelle, & cela aux dépens des Dames de Paris qui paieront & porteront cette dentelle.

Les Dames de Paris y paieront les cent mille onces d'argent, chacune suivant la quantité qu'elles en prennent; il faudra envoïer tout cét argent en especes à Bruxelles, en déduisant les frais seulement de l'envoi; & il faut que l'Entrepreneur à Bruxelles y trouve non-seulement le païement de toutes ses avances, & l'interêt de l'argent qu'il aura peut-être emprunté, mais encore un profit de son entrepriſe pour l'entretien de sa famille. Si le prix que les Dames donnent de la dentelle ne rem-

plit pas tous les frais & profits en général, il n'y aura pas d'encouragement pour cette Manufacture, & les Entrepreneurs ceſſeront de la conduire ou feront banqueroute; mais comme nous avons ſuppoſé qu'on continue cette Manufacture, il eſt de néceſſité que tous les frais ſe trouvent dans les prix que les Dames de Paris en donnent, & qu'on envoie les cent mille onces d'argent à Bruxelles, ſi les Brabançons ne tirent rien de France pour en faire la compenſation.

Mais ſi les habitans du Brabant aiment les vins de Champagne, & en conſomment, année commune, la valeur de cent mille onces d'argent, l'article des vins pourra compenſer celui de la dentelle, & la balance du commerce, par rapport à ces deux branches, ſera égale. La compenſation & la circulation ſe fera

par l'entremiſe des Entrepreneurs & des Banquiers qui s'en mêleront de part & d'autre.

Les Dames de Paris paieront cent mille onces d'argent à celui qui leur vend & livre la dentelle ; celui-ci les paiera au Banquier qui lui donnera une ou pluſieurs lettres de change ſur ſon correſpondant à Bruxelles. Ce Banquier remettra l'argent aux marchands de vin de Champagne qui ont 100000 onces d'argent à Bruxelles, & qui lui donneront leurs lettres de change de même valeur tirées ſur lui par ſon Correſpondant à Bruxelles. Ainſi les 100000 onces païées pour le vin de Champagne à Bruxelles, compenſeront les 100000 onces païées pour la dentelle à Paris ; au moïen de quoi on épargnera la peine de voiturer l'argent reçu à Paris juſqu'à Bruxelles, & la peine de voiturer l'argent reçu à Bruxelles juſqu'à Paris,

Paris. Cette compensation se fait par lettres de change, dont je tâcherai de faire connoître la nature dans le chapitre suivant.

Cependant on voit dans cet exemple que les cent mille onces que les Dames de Paris paient pour la dentelle, viennent entre les mains des Marchands qui envoient le vin de Champagne à Bruxelles : & que les cent mille onces que les consommateurs du vin de Champagne paient pour ce vin à Bruxelles, tombent entre les mains des Etrepreneurs ou Marchands de dentelles. Les Entrepreneurs de part & d'autre, distribuent cet argent à ceux qu'ils font travailler, soit pour ce qui regarde les vins, soit pour ce qui regarde les dentelles.

Il est clair par cet exemple que les Dames de Paris soutiennent & entretiennent tous ceux qui

travaillent à la dentelle en Brabant, & qu'elles y causent une circulation d'argent. Il est également clair que les consommateurs du vin de Champagne à Bruxelles soutiennent & entretiennent en Champagne, non-seulement tous les Vignerons & autres qui ont part à la production du vin, tous les Charons, Maréchaux, Voituriers, &c., qui ont part à la voiture, aussi-bien que les chevaux qu'on y emploie, mais qu'ils paient aussi la valeur du produit de la terre pour le vin, & causent une circulation d'argent en Champagne.

Cependant cette circulation ou ce commerce en Champagne, qui fait tant de fracas, qui fait vivre le Vigneron, le Fermier, le Charon, le Maréchal, le Voiturier, & qui fait païer exactement, tant la rente du Propriétaire de la vigne, que celle du Propriétaire des prairies

qui ſervent à entretenir les chevaux de voiture, eſt dans le cas préſent, un commerce onéreux & déſavantageux à la France, à l'enviſager par les effets qu'il produit.

Si le Muid de vin ſe vend à Bruxelles pour ſoixante onces d'argent, & ſi on ſuppoſe qu'un arpent produiſe quatre muids de vin, il faut envoïer à Bruxelles le produit de quatre mille cent ſoixante-ſix arpens & demi de terre, pour correſpondre à cent mille onces d'argent, & il faut emploïer autour de deux mille arpens de prairies & de terres, pour avoir le foin & l'avoine que conſomment les chevaux de tranſport, & ne les emploïer durant toute l'année à aucun autre uſage. Ainſi on ôtera à la ſubſiſtance des François environ ſix mille arpens de terres, & on augmentera celle des Brabançons de plus de quatre mille ar-

pens de produit, puiſque le vin de Champagne qu'ils boivent épargne plus de quatre mille arpens qu'ils emploieroient vraiſemblablement à produire de la biere pour leur boiſſon, s'ils ne buvoient pas de vin. Cependant la dentelle avec laquelle on paie tout cela, ne coute aux Brabançons que le quart d'un arpent de lin. Ainſi avec un arpent de produit, conjointement à leur travail, les Brabançons paient plus de ſeize mille arpens aux François conjointement à un moindre travail. Ils retirent une augmentation de ſubſiſtance, & ne donnent qu'un inſtrument de luxe qui n'apporte aucun avantage réel à la France, parce que la dentelle s'y uſe & s'y détruit, & qu'on ne peut l'échanger pour quelque choſe d'utile après cela. Suivant la regle intrinſeque des valeurs, la terre qu'on emploie en Champagne pour la produc-

tion du vin, celle pour l'entretien des Vignerons, des Tonneliers, des Charons, des Maréchaux, des Voituriers, des chevaux pour le transport, &c., devroit être égale à la terre qu'on emploie en Brabant à la production du lin, & à celle qu'il faut pour l'entretien des fileuses, des faiseuses de dentelles & de tous ceux qui ont quelque part à la fabrication de cette Manufacture de dentelle.

Mais si l'argent est plus abondant dans la circulation en Brabant qu'en Champagne, la terre & le travail y seront à plus haut prix, & par conséquent dans l'évaluation qui se fait de part & d'autre en argent, les François perdront encore considérablement.

On voit dans cet exemple une branche de commerce qui fortifie l'Etranger, qui diminue les habitans de l'Etat, & qui, sans

en faire ſortir aucun argent effectif, affoiblit ce même Etat. J'ai choiſi cet exemple pour mieux faire ſentir comment un Etat peut être la dupe d'un autre par le fait du commerce, & pour faire comprendre la maniere de connoître les avantages & les déſavantages du commerce avec l'Etranger.

C'eſt en examinant les effets de chaque branche de commerce en particulier, qu'on peut regler utilement le commerce avec les Etrangers : on ne ſauroit le connoître diſtinctement par des raiſonnemens généraux.

On trouvera toujours par l'examen des particularités, que l'exportation de toute Manufacture eſt avantageuſe à l'Etat, parce qu'en ce cas l'Etranger paie & entretient toujours des Ouvriers utiles à l'Etat ; que les meilleurs retours ou paiemens qu'on retire ſont les eſpeces,

& au défaut des eſpeces, le produit des terres de l'Etranger où il entre le moins de travail. Par ces moïens de commercer on voit ſouvent des Etats qui n'ont preſque point de produits de terre, entretenir des habitans en grand nombre aux dépens de l'Etranger: & de grands Etats maintenir leurs habitans avec plus d'aiſance & d'abondance.

Mais attendu que les grands Etats n'ont pas beſoin d'augmenter le nombre de leurs habitans, il ſuffit d'y faire vivre ceux qui y ſont, du crû de l'Etat, avec plus d'agrément & d'aiſance, & de rendre les forces de l'Etat plus grandes pour ſa défenſe & ſa ſureté. Pour y parvenir par le commerce avec l'Etranger, il faut encourager, tant qu'on peut, l'exportation des ouvrages & des Manufactures de l'Etat, pour en retirer, autant qu'il eſt poſſible, de l'or & de

l'argent en nature. S'il arrivoit par des récoltes abondantes qu'il y eût en l'Etat beaucoup de produits au-delà de la consommation ordinaire & annuelle, il seroit avantageux d'en encourager l'exportation chez l'Etranger pour en faire entrer la valeur en or & en argent : ces métaux ne périssent point & ne se dissipent pas comme les produits de la terre, & on peut toujours avec l'or & l'argent faire entrer dans l'Etat tout ce qui y manque.

Cependant il ne seroit pas avantageux de mettre l'Etat dans l'habitude annuelle d'envoier chez l'Etranger de grandes quantités du produit de son crû, pour en tirer le paiement en Manufactures étrangeres. Ce seroit affoiblir & diminuer les habitans & les forces de l'Etat par les deux bouts.

Mais je n'ai point dessein d'entrer

d'entrer dans le détail des branches du commerce qu'il faudroit encourager pour le bien de l'Etat. Il me ſuffit de remarquer qu'il faut toujours tâcher d'y faire entrer le plus d'argent qu'il ſe peut.

L'augmentation de la quantité d'argent qui circule dans un Etat, lui donne de grands avantages dans le commerce avec l'Etranger, tant que cette abondance d'argent y continue. L'Etat échange toujours par là une petite quantité de produit & de travail, contre une plus grande. Il leve les taxes avec facilité, & ne trouve pas de difficulté à faire de l'argent dans les cas de beſoins publics.

Il eſt vrai que la continuation de l'augmentation de l'argent cauſera dans la ſuite par ſon abondance une cherté de terre & de travail dans l'Etat. Les ouvrages & les Manufactures couteront tant, à la longue, que

l'Etranger cessera peu-à-peu de les acheter, & s'accoutumera à les prendre ailleurs à meilleur marché; ce qui ruinera insensiblement les ouvrages & les Manufactures de l'Etat. La même cause qui augmentera les rentes des Propriétaires des terres de l'Etat (qui est l'abondance de l'argent) les mettra dans l'habitude de tirer quantité d'ouvrages des païs étrangers où ils les auront à grand marché : ce sont là des conséquences naturelles. La richesse qu'un Etat acquiert par le commerce, le travail & l'œconomie le jettera insensiblement dans le luxe. Les Etats qui haussent par le commerce ne manquent pas de baisser ensuite : il y a des regles que l'on pourroit mettre en usage, ce qu'on ne fait guere pour empêcher ce déclin. Toujours est-il vrai que tandis que l'Etat est en possession actuelle de la balance du commerce, & de l'abondance de l'argent, il pa-

roît puissant, & il l'est en effet tant que cette abondance y subsiste.

On pourroit tirer des inductions à l'infini pour justifier ces idées du commerce avec l'Etranger, & les avantages de l'abondance de l'argent. Il est étonnant de voir la disproportion de la circulation de l'argent en Angleterre & à la Chine. Les Manufactures des Indes, comme les Soieries, les Toiles peintes, les Mousselines, &c., nonobstant les frais d'une navigation de dix-huit mois, reviennent à un très-bas prix en Angleterre, qui les paieroit avec la trentieme partie de ses ouvrages & de ses Manufactures si les Indiens les vouloient acheter. Mais ils ne sont pas si foux de païer des prix extravagans pour nos ouvrages, pendant qu'on travaille mieux chez eux & infiniment à meilleur marché. Aussi ne nous vendent-ils leurs Manufactures que contre argent comptant, que

que nous leur portons annuellement pour augmenter leurs richeſſes & diminuer les nôtres. Les Manufactures des Indes qu'on conſomme en Europe ne font que diminuer notre argent & le travail de nos propres Manufactures.

Un Amériquain, qui vend à un Européen des peaux de Caſtor, eſt ſurpris avec raiſon d'apprendre que les chapeaux qu'on fait de laine ſont auſſi bons pour l'uſage, que ceux qu'on fait de poil de caſtor, & que toute la différence, qui cauſe une ſi longue navigation, ne conſiſte que dans la fantaiſie de ceux qui trouvent les chapeaux de poil de caſtor plus legers & plus agréables à la vûe & au toucher. Cependant comme on paie ordinairement les peaux de Caſtor à ces Amériquains en ouvrages de fer, d'acier, &c., & non en argent, c'eſt un commerce qui n'eſt pas nuiſible à l'Europe,

d'autant plus qu'il entretient des Ouvriers & particulierement des Matelots, qui dans les besoins de l'Etat sont très-utiles, au lieu que le commerce des Manufactures des Indes orientales, emporte l'argent & diminue les Ouvriers de l'Europe.

Il faut convenir que le commerce des Indes orientales est avantageux à la République de Hollande, & qu'elle en fait tomber la perte sur le reste de l'Europe en vendant les épices & Manufactures, en Allemagne, en Italie, en Espagne & dans le Nouveau Monde, qui lui rendent tout l'argent qu'elle envoie aux Indes & bien au-delà : il est même utile à la Hollande d'habiller ses femmes & plusieurs autres habitans, des Manufactures des Indes, plutôt que d'étoffes d'Angleterre & de France. Il vaut mieux pour les Hollandois enrichir les Indiens que leurs voisins, qui pourroient en profi-

ter pour les opprimer : d'ailleurs ils vendent aux autres habitans de l'Europe les toiles & les petites Manufactures de leur crû, beaucoup plus cher qu'ils ne vendent chez eux les Manufactures des Indes, qui s'y consomment.

L'Angleterre & la France auroient tort d'imiter en cela les Hollandois. Ces Roïaumes ont chez eux les moïens d'habiller leurs femmes, de leur crû ; & quoique leurs étoffes reviennent à un plus haut prix que celles des Manufactures des Indes, ils doivent obliger leurs habitans de n'en point porter d'étrangeres ; ils ne doivent pas permettre la diminution de leurs ouvrages & de leurs Manufactures, ni se mettre dans la dépendance des Etrangers ; ils doivent encore moins laisser enlever leur argent pour cela.

Mais puisque les Hollandois trouvent moïen de débiter dans les autres Etats de l'Europe les

marchandiſes des Indes, les Anglois & les François en devroient faire autant, ſoit pour diminuer les forces navales de la Hollande, ſoit pour augmenter les leurs, & ſur-tout afin de ſe paſſer du ſecours des Hollandois dans les branches de conſommation, qu'une mauvaiſe habitude a rendues néceſſaires dans ces Roïaumes : c'eſt un déſavantage viſible de permettre qu'on porte des Indiennes dans les Roïaumes d'Europe qui ont de leur crû dequoi habiller leurs habitans.

De même qu'il eſt déſavantageux à un Etat d'encourager des Manufactures étrangeres, il eſt auſſi déſavantageux d'encourager la navigation des étrangers. Lorſqu'un Etat envoie chez l'Etranger ſes ouvrages & ſes Manufactures, il en tire l'avantage en entier s'il les envoie par ſes propres Vaiſſeaux : par-là il entretient un bon nombre de Matelots, qui ſont auſſi utiles à

l'Etat que les Ouvriers. Mais s'il en abandonne le tranſport à des Bâtimens étrangers, il fortifie la Marine étrangere & diminue la ſienne.

C'eſt un point eſſentiel du commerce avec l'Etranger que celui de la navigation. De toute l'Europe, les Hollandois ſont ceux qui conſtruiſent des Vaiſſeaux à meilleur marché. Outre les rivieres qui leur apportent du bois flotté, le voiſinage du Nord leur fournit à moins de frais les mâts, le bois, le goudron, les cordages, &c., Leurs Moulins à ſcier le bois en facilitent le travail. De plus ils naviguent avec moins d'équipage, & leurs Matelots vivent à très-peu de frais. Un de leurs Moulins à ſcier le bois épargne journellement le travail de quatre-vingts hommes.

Par ces avantages ils ſeroient dans l'Europe les ſeuls voituriers par Mer, ſi l'on ſuivoit toujours le meilleur marché: & s'ils avoient

de leur propre crû dequoi faire un commerce étendu, ils auroient sans doute la plus florissante Marine de l'Europe. Mais le grand nombre de leurs Matelots ne suffit pas, sans les forces intérieures de l'Etat, pour la supériorité de leurs forces navales : ils n'armeroient jamais de Vaisseaux de guerre, ni de Matelots si l'Etat avoit de grands revenus pour les construire & les solder : ils profiteroient en tout du grand marché.

L'Angleterre pour les empêcher d'augmenter à ses dépens leur avantage sur Mer par ce bon marché, a défendu à toute Nation d'apporter chez elle d'autres marchandises que celles de leur crû ; au moïen dequoi les Hollandois n'aïant pû servir de voituriers pour l'Angleterre, les Anglois même ont fortifié par-là leur Marine : & bien qu'ils naviguent à plus de frais que les Hollandois, les richesses de

leurs charges au dehors rendent ces frais moins considérables.

La France & l'Espagne sont bien des Etats maritimes, qui ont un riche produit qu'on envoie dans le Nord, d'où on leur porte chez eux les denrées & marchandises. Il n'est pas étonnant que leur marine ne soit pas considérable à proportion de leur produit & de l'étendue de leurs Côtes maritimes, puisqu'ils laissent à des Vaisseaux étrangers le soin de leur apporter du Nord tout ce qu'ils en reçoivent, & de leur venir enlever les denrées que les Etats du Nord tirent de chez eux.

Ces Etats, je dis la France & l'Espagne, ne font pas entrer dans les vues de leur politique la considération du Commerce au point qu'elle y seroit avantageuse; la plûpart des Commerçans en France & en Espagne qui ont relation avec l'Etranger, sont plutôt des Facteurs ou

des Commis de Négocians étrangers que des Entrepreneurs, pour conduire ce commerce de leur fond.

Il eſt vrai que les Etats du Nord ſont, par leur ſituation & par le voiſinage des païs qui produiſent tout ce qui eſt néceſſaire à la conſtruction des Navires, en état de voiturer tout à meilleur marché, que ne ſeroit la France & l'Eſpagne : mais ſi ces deux Roiaumes prenoient des meſures pour fortifier leur marine, cet obſtacle ne les en empêcheroit pas. L'Angleterre leur en a montré il y a déja long-tems l'exemple en partie : ils ont chez eux & dans leurs Colonies tout ce qu'il faut pour la conſtruction des Bâtimens, ou du moins il ne ſeroit pas difficile de les y faire produire : & il y a une infinité de voies qu'on pourroit prendre pour faire réuſſir un tel deſſein, ſi la légiſlature ou le miniſtere y vouloit concourir. Mon

ſujet ne me permet pas d'examiner dans ce Eſſai, le détail de ces voies : je me bornerai à dire, que dans les païs où le commerce n'entretient pas conſtamment un nombre conſidérable de Bâtimens & de Matelots, il eſt preſque impoſſible que le Prince puiſſe entretenir une Marine floriſſante, ſans des frais qui ſeroient ſeuls capables de ruiner les tréſors de ſon Etat.

Je conclurai donc, en remarquant que le commerce qui eſt le plus eſſentiel à un Etat pour l'augmentation ou la diminution de ſes forces eſt le commerce avec l'Etranger, que celui de l'intérieur d'un Etat n'eſt pas d'une ſi grande conſidération dans la politique ; qu'on ne ſoutient qu'à demi le commerce avec l'Etranger, lorſqu'on n'a pas l'œil à augmenter & maintenir de gros Négocians naturels du païs, des Bâtimens & des Matelots, des Ouvriers & des

Manufactures, & ſurtout qu'il faut toujours s'attacher à maintenir la balance contre les Etrangers.

CHAPITRE II.

Des Changes & de leur nature.

DAns la Ville même de Paris, il coute ordinairement cinq ſols par ſac de mille livres, pour porter de l'argent d'une maiſon à une autre; s'il falloit toujours le porter du Fauxbourg Saint Antoine, aux Invalides il en couteroit plus du double, & s'il n'y avoit pas communément des porteurs d'argent de confiance, il en couteroit encore davantage: que s'il y avoit ſouvent des Voleurs en chemin, on l'enverroit par groſſes ſommes, eſcorté, & avec plus de frais; & ſi quelqu'un ſe chargeoit du tranſport, à ſes frais & riſques, il ſe feroit

païer de ce tranſport, à proportion des frais & des riſques. C'eſt ainſi, que les frais du tranſport, de Rouen à Paris, & de Paris à Rouen, coutent ordinairement cinquante ſols par ſac de mille livres, ce qu'on appelle dans le langage des Banquiers, un quart pour cent ; les Banquiers envoient l'argent ordinairement en doubles barils, que les Voleurs ne peuvent gueres emporter, à cauſe du fer & de la péſanteur ; & comme il y a toujours des Meſſagers ſur cette route, les frais ſont peu conſidérables, ſur les groſſes parties qu'on envoie de part & d'autre.

Si la Ville de Châlons ſur Marne paie tous les ans au Receveur des Fermes du Roi, dix mille onces d'argent d'un côté, & ſi de l'autre côté les Marchands de vin de Châlons ou des environs vendent à Paris, par l'entremiſe de leurs correſpondans, des vins de Champagne pour la

valeur de dix mille onces d'argent ; ſi l'once d'argent en France paſſe dans le commerce pour cinq livres, la ſomme des dix mille onces en queſtion s'appellera cinquante mille livres, tant à Paris qu'à Châlons.

Le Receveur des Fermes dans cet exemple a cinquante mille livres à envoïer à Paris, & les correſpondans des Marchands de vin de Châlons ont cinquante mille livres à envoïer à Châlons ; on pourra épargner ce double emploi ou tranſport par une compenſation, ou comme on dit, par lettres de change, ſi les parties s'abouchent & s'accommodent pour cela.

Que les correſpondans des Marchands de vin de Châlons portent (chacun ſa part) les cinquante mille livres chez le Caiſſier du Bureau des Fermes à Paris ; qu'il leur donne une ou pluſieurs reſcriptions, ou lettres de change ſur le Receveur des Fer-

mes à Châlons, païables à leur ordre; qu'ils endossent ou passent leur ordre aux Marchands de vin de Châlons, ceux-ci recevront du Receveur à Châlons les cinquante mille livres. De cette maniere, les cinquante mille livres à Paris seront païées au Caissier des Fermes à Paris, & les cinquante mille livres à Châlons seront païées aux Marchands de vin de cette Ville, & par cet échange ou compensation, on épargnera la peine de voiturer cet argent d'une ville à l'autre. Ou bien que les Marchands de vin à Châlons, qui ont cinquante mille livres à Paris, aillent offrir leurs lettres de change au Receveur qui les endossera au Caissier des Fermes à Paris, lequel y touchera le montant, & que le Receveur à Châlons leur paie contre leurs lettres de change les cinquante mille livres qu'il a à Châlons: de quelque côté qu'on fasse cette compensation,

penſation, ſoit qu'on tire les lettres de change de Paris ſur Châlons, ſoit de Châlons ſur Paris, comme dans cet exemple on paie once pour once, & cinquante mille livres pour cinquante mille livres, on dira que le change eſt au pair.

La même methode ſe pourra pratiquer, entre ces Marchands de vin à Châlons, & les Receveurs des Seigneurs de Paris qui ont des terres ou des rentes aux environs de Châlons, & encore entre les Marchands de vin, ou tous autres Marchands à Châlons, qui ont envoïé des denrées ou des marchandiſes à Paris, & qui y ont de l'argent, & tous Marchands qui ont tiré des marchandiſes de Paris & les ont vendues à Châlons. Que s'il y a un grand commerce entre ces deux Villes, il s'érigera des Banquiers à Paris & à Châlons, qui s'aboucheront avec les intereſſés de part & d'autre, & ſeront les

agens ou entremeteurs des paiemens qu'on auroit à envoïer d'une de ces Villes à l'autre. Maintenant si tous les vins, & autres denrées & marchandises qu'on a envoïées de Châlons à Paris, & qu'on y a effectivement vendues pour argent comptant, excedent en valeur la somme de la recette des Fermes à Châlons, celles des rentes que les Seigneurs de Paris ont aux environs de Châlons, & encore la valeur de toutes les denrées & de toutes les marchandises qui ont été envoïées de Paris à Châlons & qu'on y a vendus pour argent comptant, de la somme de cinq mille onces d'argent ou de vingt-cinq mille liv. il faudra nécessairement que le Banquier à Paris envoie cette somme en argent à Châlons. Cette somme sera l'excédent ou la balance du commerce entre ces deux Villes; on l'enverra dis-je nécessairement en especes à Châlons, & cette

opération se trouvera conduite de la maniere suivante ou de quelqu'autre maniere approchante.

Les Agens, ou Correspondans des Marchands de vin de Châlons & des autres qui ont envoïé des denrées ou des Marchandises de Châlons à Paris, ont l'argent de ces ventes en caisse à Paris : ils ont ordre de le remettre à Châlons ; ils ne sont pas dans l'habitude de le risquer par les voitures, ils s'adresseront au Caissier des Fermes qui leur donnera des rescriptions ou lettres de change sur le Receveur des Fermes à Châlons, jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à Châlons, & cela ordinairement au pair ; mais comme ils ont besoin de remettre encore d'autres sommes à Châlons, ils s'adresseront pour cela au Banquier qui aura à sa disposition les rentes des Seigneurs à Paris qui ont des terres aux environs de Châlons. Ce Banquier leur four-

nira, de même que le Caissier des Fermes, des lettres de change sur son correspondant à Châlons jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à sa disposition à Châlons, & qu'il avoit ordre de faire revenir à Paris : cette compensation se fera aussi au pair, si ce n'est que le Banquier cherche à y trouver quelque petit profit pour sa peine, tant de la part de ces Agens qui s'adressent à lui pour remettre leur argent à Châlons, que de celle des Seigneurs qui l'ont chargé de faire revenir leur argent de Châlons à Paris. Si le Banquier a de même à sa disposition à Châlons, la valeur des Marchandises qui y ont été envoïées de Paris, & qui y ont été vendues pour argent comptant; il fournira encore de même des lettres de change pour cette valeur.

Mais dans notre supposition les Agens des Marchands de Châlons, ont encore en caisse

à Paris vingt-cinq mille livres qu'ils ont ordre de remettre à Châlons, au-delà de toutes les sommes ci-dessus mentionnées. S'ils offrent cet argent au Caissier des Fermes, il répondra qu'il n'a plus de fonds à Châlons, & qu'il ne sauroit leur fournir de lettres de change ou des rescriptions sur cette Ville. S'ils offrent l'argent au Banquier il leur répondra, qu'il n'a pas non plus de fonds à Châlons, & qu'il n'a pas occasion de tirer, mais que si l'on veut lui païer trois pour cent de change, il fournira des lettres: ils offriront un ou deux pour cent, & enfin deux & demi, ne pouvant faire mieux. A ce prix le Banquier se déterminera à leur donner des lettres, c'est-à-dire, qu'en lui païant à Paris deux livres dix sols, il fournira une lettre de change de cent livres, sur son correspondant de Châlons, païable à dix ou quinze jours, afin de mettre ce corres-

pondant en état de faire ce paiement des vingt-cinq mille livres qu'il tire sur lui : à ce prix de change, il les lui enverra par le Messager ou Carrosse en especes d'or, ou au défaut de l'or, en argent. Il paiera dix livres pour chaque sac de mille livres, ou suivant le langage des Banquiers un pour cent ; il paiera à son Correspondant de Châlons pour commission cinq livres par sac de mille livres, ou demi pour cent, & il gardera pour son profit un pour cent. Sur ce pied le change est à Paris pour Châlons à deux & demi pour cent au-dessus du pair, parce qu'on paie deux livres dix sols sur chaque cent livres pour le prix du change.

C'est ainsi à peu-près que la balance du commerce se transporte d'une ville à l'autre, par l'entremise des Banquiers, & en gros articles ordinairement. Tous ceux qui portent le titre de Banquiers ne sont pas dans cette

habitude ; & il y en a plusieurs qui ne se mêlent que de commissions & de spéculation de banque. Je ne mettrai au nombre des Banquiers que ceux qui font voiturer l'argent. C'est à eux à régler toujours les changes, dont les prix suivent les frais & les risques du transport des especes, dans les cas différens.

On fixe rarement le prix du change entre Paris & Châlons à plus de deux & demi ou trois pour cent, au-dessus ou au-dessous du pair. Mais de Paris à Amsterdam le prix du change montera à cinq ou six pour cent lorsqu'il faudra voiturer les especes. Le chemin est plus long, le risque est plus grand ; il faut plus de Correspondans & de Commissionnaires. Des Indes en Angleterre, le prix du transport sera de dix à douze pour cent. De Londres à Amsterdam, le prix du change ne passera guere deux pour cent en tems de paix.

Dans notre exemple présent, on dira que le change à Paris pour Châlons sera à deux & demi pour cent, au-dessus du pair; & on dira à Châlons que le change pour Paris est à deux & demi pour cent, au-dessous du pair : parce que dans ces circonstances celui qui donnera de l'argent à Châlons pour une lettre de change pour Paris ne donnera que quatre-vingt-dix-sept livres dix sols, pour recevoir cent livres à Paris : & il est visible que la Ville ou Place ou le change est au-dessus du pair doit à celle où il est au-dessous, tant que le prix du change subsiste sur ce pied. Le change n'est à Paris à deux & demi pour cent, au-dessus du pair pour Châlons, que parce que Paris doit à Châlons, & qu'on a besoin de voiturer l'argent de cette dette de Paris à Châlons : c'est pourquoi lorsqu'on voit que le change est communement au-dessous du pair dans une ville, par

par rapport à une autre, on pourra conclure que cette premiere ville doit la balance du commerce à l'autre, & lorſque le change eſt à Madrid ou à Liſbonne au-deſſus du pair pour tous les autres païs, cela fait voir que ces deux Capitales doivent toujours envoïer des eſpeces à ces autres païs.

Dans toutes les Places & Villes qui ſe ſervent de la même monnoie & des mêmes eſpeces d'or & d'argent, comme Paris & Châlons ſur Marne, Londres & Briſtol, l'on connoît & l'on exprime le prix du change en donnant & en prenant tant pour cent, de plus ou de moins que le pair. Quand on paie quatre-vingt-dix-huit livres dans une place, pour recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change eſt à deux pour cent au-deſſous du pair à-peu-près: lorſqu'on paie cent deux livres dans une place, pour ne recevoir que cent livres dans

une autre, on dit que le change est à deux pour cent exactement au-dessus du pair : quand on donne cent livres dans une place, pour en recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change est au pair. En tout cela il n'y a aucune difficulté, ni aucun mystere.

Mais lorsqu'on regle le change entre deux Villes ou Places, où la monnoie est toute différente, où les especes sont de différentes grandeurs, finesses, tailles, & même de différens noms, la nature du change paroît d'abord plus difficile à expliquer ; mais dans le fond ce change étranger ne differe de celui entre Paris & Châlons que par la différence du jargon dont les Banquiers se servent. On parle à Paris du change avec la Hollande en reglant l'écu de trois livres contre tant de deniers de gros de Hollande, mais le pair du change entre Paris & Amsterdam est toujours cent on-

ces d'or ou d'argent contre cent onces d'or ou d'argent de même poids & titre : cent deux onces paiées à Paris pour recevoir seulement cent onces à Amsterdam, reviennent toujours à deux pour cent au-dessus du pair. Le Banquier qui fait les transports de la balance du commerce, doit toujours savoir calculer le pair ; mais dans le langage des changes avec l'Etranger, on dira le prix du change à Londres avec Amsterdam se fait en donnant une livre sterling à Londres pour recevoir trente-cinq escalins d'Hollande en banque : avec Paris, en donnant à Londres trente deniers ou peniques sterling, pour recevoir à Paris un écu ou trois livres tournois. Ces façons de parler n'expriment pas si le change est au-dessus ou au-dessous du pair ; mais le Banquier qui transporte la balance du commerce en fait bien le compte, & combien il recevra d'especes étrangeres pour cel-

les de son païs qu'il fait voiturer.

Qu'on fixe le change à Londres pour argent d'Angleterre en Roubles de Moscovie, en Marcs Lubs de Hambourg, en Richedales d'Allemagne, en Livres de gros de Flandres, en Ducats de Venise, en Piastres de Gènes ou de Livourne, en Millerays ou Crusades de Portugal, en Pieces de huit d'Espagne, ou Pistoles &c. le pair du change pour tous ces païs, sera toujours cent onces d'or ou d'argent contre cent onces : & si dans le langage des changes il se trouve qu'on donne plus ou moins que ce pair, cela vient au même dans le fond que si l'on disoit le change est de tant au-dessus ou au-dessous du pair, & on connoîtra toujours si l'Angleterre doit la balance ou non à la place avec laquelle on regle le change, ni plus ni moins qu'on le fait dans notre exemple de Paris & de Châlons.

CHAPITRE III.

Autres éclairciſſemens pour la connoiſſance de la nature des changes.

ON a vu que les changes ſont reglés ſur la valeur intrinſeque des eſpeces, c'eſt-à-dire, ſur le pair, & que leur variation provient des frais & des riſques des tranſports d'une place à l'autre, lorſqu'il faut envoïer en eſpeces la balance du commerce. On n'a pas beſoin de raiſonnement pour une choſe qu'on voit dans le fait & dans la pratique. Les Banquiers apportent quelquefois des raffinemens dans cette pratique.

Si l'Angleterre doit à la France cent mille onces d'argent pour la balance du commerce, ſi la France en doit cent mille onces à la Hollande, & la Hollande cent mille onces à l'Angleterre,

toutes ces trois sommes se pourront compenser par lettres de change entre les Banquiers respectifs de ces trois Etats, sans qu'il soit besoin d'envoïer aucun argent d'aucun côté.

Si la Hollande envoie en Angleterre pendant le mois de Janvier des marchandises pour la valeur de cent mille onces d'argent, & l'Angleterre n'en envoie en Hollande dans le même mois que pour la valeur de cinquante mille onces, (je suppose la vente & le paiement faits dans le même mois de Janvier de part & d'autre) il reviendra à la Hollande dans ce mois une balance de commerce de cinquante mille onces, & le change d'Amsterdam sera à Londres au mois de Janvier à deux ou trois pour cent au-dessus du pair, c'est-à-dire dans le langage des changes, que le change de Hollande qui étoit en Décembre au pair ou à trente-cinq escalins par livre sterling à

Londres, y montera en Janvier à trente-six escalins ou environ ; mais lorsque les Banquiers auront envoié cette dette de cinquante mille onces en Hollande, le change pour Amsterdam retombera naturellement au pair à Londres, ou à trente-cinq escalins,

Mais si un Banquier Anglois prévoit en Janvier, par l'envoi qu'on y fait en Hollande d'une quantité extraordinaire de marchandises, que la Hollande lors des paiemens & ventes en Mars redevra considerablement à l'Angleterre, il pourra dès le mois de Janvier, au lieu d'envoier les cinquante mille écus ou onces qu'on y doit ce mois-là à la Hollande, fournir ses lettres de change sur son Correspondant à Amsterdam, payables à deux usances ou deux mois pour en paier la valeur à l'échéance : & par ce moyen profiter du change qui étoit en Janvier au-dessus du pair,

& qui sera en Mars au-dessous du pair : & par ce moyen gagner doublement sans envoyer un sol en Hollande.

Voilà ce que les Banquiers appellenr des spéculations qui causent souvent des variations dans les changes pour un peu de tems, independamment de la balance du commerce : mais il en faut toujours à la longue revenir à cette balance qui fait la regle constante & uniforme des changes ; & quoique les spéculations & crédits des Banquiers puissent quelquefois retarder le transport des sommes qu'une Ville ou Etat doit à un autre, il faut toujours à la fin payer la dette & envoyer la balance du commerce en espéces, à la Place où elle est due.

Si l'Angleterre gagne constamment une balance de commerce avec le Portugal, & perd toujours une balance avec la Hollande, les prix du change avec la Hollande & avec le Portugal

le feront bien connoître ; on verra bien qu'à Londres le change pour Lisbonne est au-dessous du pair, & que le Portugal doit à l'Angleterre ; on verra aussi que le change pour Amsterdam est au-dessus du pair, & que l'Angleterre doit à la Holande, mais on ne pourra pas voir par les changes la quantité de la dette. On ne verra pas si la balance d'argent qu'on tire de Portugal sera plus grande ou plus petite que celle qu'on est obligé d'envoier en Hollande.

Cependant il y a une chose qui fera toujours bien connoître à Londres, si l'Angleterre gagne ou perd la balance générale de son commerce (on entend par la balance générale, la différence des balances particulieres avec tous les Etats étrangers qui commercent avec l'Angleterre), c'est le prix des matieres d'or & d'argent, mais particulierement de l'or, (aujourd'hui que la propor-

tion du prix de l'or & de l'argent en eſpeces monnoiées differe de la proportion du prix du marché, comme on l'expliquera dans le Chapitre ſuivant). Si le prix des matieres d'or au marché de Londres, qui eſt le centre du commerce d'Angleterre, eſt plus bas que le prix de la Tour où l'on fabrique les guinées ou eſpeces d'or, ou au même prix que ces eſpeces intrinſéquement ; & ſi on porte à la Tour des matieres d'or pour en recevoir la valeur en guinées ou eſpeces fabriquées, c'eſt une preuve certaine que l'Angleterre gagne dans la balance générale de ſon commerce ; c'eſt une preuve que l'or qu'on tire du Portugal ſuffit non-ſeulement pour payer la balance que l'Angleterre envoie en Hollande, en Suede, en Moſcovie, & dans les autres Etats où elle doit, mais qu'il reſte encore de l'or pour envoier fabriquer à la Tour, & la quantité ou ſomme

de cette balance générale ſe connoît par celle des eſpeces fabriquées à la Tour de Londres.

Mais ſi les matieres d'or ſe vendent à Londres au marché, plus haut que le prix de la Tour, qui eſt ordinairement de trois livres dix-huit ſchelings par once, on ne portera plus de ces matieres à la Tour pour les fabriquer, & c'eſt une marque certaine qu'on ne tire pas de l'Etranger, par exemple du Portugal, autant d'or qu'on eſt obligé d'en envoïer dans les autres païs où l'Angleterre doit : c'eſt une preuve que la balance générale du commerce eſt contre l'Angleterre. Ceci ne ſe connoîtroit pas s'il n'y avoit pas une défenſe en Angleterre d'envoïer des eſpeces d'or hors du Roïaume : mais cette défenſe eſt cauſe que les Banquiers timides à Londres aiment mieux acheter les matieres d'or, (qu'il leur eſt permis de tranſporter dans les païs étran-

gers) à trois livres dix-huit schelings jusqu'à quatre livres sterling l'once, pour les envoïer chez l'Etranger, que d'y envoïer les guinées ou especes d'or monoïées à trois livres dix-huit schelings, contre les loix, & au hasard de confiscation. Il y en a pourtant qui s'y hasardent ; d'autres fondent les especes d'or, pour les envoïer en guise de matieres, & il n'est pas possible de juger de la quantité d'or que l'Angleterre perd, lorsque la balance générale du commerce est contre elle.

En France on déduit les frais de la fabrication des especes, qui va d'ordinaire à un & demi pour cent, c'est-à-dire, qu'on y regle toujours le prix des especes au-dessus de celui des matieres. Pour connoître si la France perd dans la balance générale de son commerce, il suffira de savoir si les Banquiers envoient chez l'Etranger les especes de France ; car s'ils le font c'est une preuve

qu'ils ne trouvent pas de matieres à acheter pour ce transport, attendu que ces matieres quoiqu'à plus bas prix en France que les especes, sont de plus grande valeur que ces especes dans les pais étrangers, au moins de un & demi pour cent.

Quoique les prix des changes ne varient guere que par rapport à la balance du commerce, entre l'Etat & les autres Pais, & que naturellement cette balance n'est que la différence de la valeur des denrées & des marchandises que l'Etat envoie dans les autres pais, & de celles que les autres pais envoient dans l'Etat; cependant il arrive souvent des circonstances & causes accidentelles qui font transporter des sommes considerables d'un Etat à un autre, sans qu'il soit question de marchandises & de commerce, & ces causes influent sur les changes tout de même que feroient la balance & l'excédent de commerce.

De cette nature sont les sommes d'argent qu'un Etat envoie dans un autre pour des services secrets & des vues de politique d'Etat, pour des subsides d'alliances, pour l'entretien de troupes, d'Ambassadeurs, de Seigneurs qui voïagent, &c., les capitaux que les Habitans d'un Etat envoient dans un autre, pour s'y intéresser dans les fonds publics ou particuliers, l'intérêt que ces Habitans tirent annuellement de pareils fonds, &c. Les changes ne manquent pas de varier avec toutes ces causes accidentelles, & de suivre la regle du transport d'argent dont on a besoin; & dans la considération de la balance du commerce, on ne sépare pas, & même on auroit de la peine à en séparer ces sortes d'articles; ils influent bien sûrement sur l'augmentation & la diminution de l'argent effectif d'un Etat, & de ses forces & puissances comparatives.

Mon sujet ne me permet pas de m'étendre sur les effets de ces causes accidentelles ; je me bornerai toujours aux vues simples de commerce, de peur d'embarrasser mon sujet, qui ne l'est que trop par la multiplicité des faits qui s'y présentent.

Les changes haussent plus ou moins au-dessus du pair à proportion des grands ou petits frais, & risques du transport d'argent, & cela supposé, les changes haussent bien plus naturellement au-dessus du pair dans les Villes ou Etats où il y a des défenses de transporter de l'argent hors de l'Etat, que dans celles où le transport en est libre.

Supposons que le Portugal consomme annuellement & constamment des quantités considérables de Manufactures de laine & autres d'Angleterre, tant pour ses propres habitans que pour ceux du Brésil ; qu'il en paie une partie en vin, huiles, &c., mais que

pour le surplus du paiement il y ait une balance constante de commerce qu'on envoie de Lisbonne à Londres. Si le Roi de Portugal fait de rigoureuses défenses, & sous peine non-seulement de confiscation, mais même de la vie, de transporter aucune matiere d'or ou d'argent hors de ses Etats, la terreur de ces défenses empêchera d'abord les Banquiers de se mêler d'envoïer la balance. Le prix des Manufactures Angloises restera en caisse à Lisbonne. Les Marchands Anglois ne pouvant avoir de Lisbonne leurs fonds, n'y enverront plus de draps. Il arrivera que les draps deviendront d'une cherté extraordinaire ; cependant les draps ne sont pas encheris en Angleterre, on s'abstient seulement de les envoïer à Lisbonne à cause qu'on n'en peut pas retirer la valeur. Pour avoir de ces draps la Noblesse Portugaise & autres qui ne sauroient s'en passer, en offriront

ront jusqu'au double du prix ordinaire ; mais comme on n'en sauroit avoir assez qu'en envoiant de l'argent hors de Portugal, l'augmentation du prix du drap deviendra le profit de quiconque enverra l'or ou l'argent, contre les défenses, hors du Roiaume ; cela encouragera plusieurs Juifs, & autres, de porter l'or & l'argent aux Vaisseaux Anglois qui sont dans la Rade de Lisbonne, même au hazard de la vie. Ils gagneront d'abord cent ou cinquante pour cent à faire ce métier, & ce profit est paié par les habitans Portugais, dans le haut prix qu'ils donnent pour le drap. Ils se familiariseront peu-à-peu à ce manége, après l'avoir pratiqué souvent avec succès, & dans la suite on verra porter l'argent à bord des Vaisseaux Anglois pour le prix de deux ou un pour cent.

Le Roi de Portugal fait la loi ou la défense : ses Sujets, même ses Courtisans, paient les frais du

risque qu'on court pour rendre la défense inutile, & pour l'éluder. On ne tire donc aucun avantage d'une pareille loi, au contraire elle cause un désavantage réel au Portugal parce qu'elle est cause qu'il sort plus d'argent de l'Etat qu'il n'en sortiroit s'il n'y avoit pas une telle loi.

Car ceux qui gagnent à ce manége, soit Juifs ou autres, ne manquent pas d'envoier leurs profits en pais étrangers, & lorsqu'ils en ont assez ou lorsque la peur les prend ils suivent souvent eux-mêmes leur argent.

Que si l'on prenoit quelques-uns de ces contrevenans sur le fait, qu'on confisquât leurs biens & qu'on les fît mourir, cette circonstance & cette exécution au lieu d'empêcher la sortie de l'argent ne feront que l'augmenter, parce que ceux qui se contentoient auparavant de un du deux pour cent pour sortir de l'argent, voudront avoir vingt ou cinquante

pour cent, ainſi il eſt néceſſaire qu'il en ſorte toujours de quoi paier la balance.

Je ne ſai ſi j'ai bien réuſſi à rendre ces raiſons ſenſibles à ceux qui n'ont point d'idée de commerce. Je ſai que pour ceux qui ont quelque connoiſſance de la pratique, rien n'eſt plus aiſé à comprendre, & qu'ils s'étonnent avec raiſon que ceux qui conduiſent les Etats & adminiſtrent les Finances des grands Roiaumes, aient ſi peu de connoiſſance de la nature des changes, que de défendre la ſortie des matieres & des eſpeces d'or & d'argent en même tems.

Le moien unique de les conſerver dans un Etat, c'eſt de conduire ſi bien le commerce avec l'Etranger que la balance ne ſoit pas contraire à l'Etat.

CHAPITRE IV.

Des variations de la proportion des valeurs, par rapport aux Métaux qui servent de monnoie.

SI les Métaux étoient aussi faciles à trouver, que l'eau l'est communément, chacun en prendroit pour ses besoins, & ces métaux n'auroient presque point de valeur. Les métaux qui se trouvent les plus abondans & qui coutent le moins de peine à produire, sont aussi ceux qui sont à meilleur marché. Le fer paroît le plus nécessaire; mais comme on le trouve communément en Europe, avec moins de peine & de travail que le cuivre, il est à bien meilleur marché.

Le cuivre, l'argent & l'or, sont les trois métaux dont on se sert communément pour monnoie. Les Mines de cuivre sont

les plus abondantes & coutent le moins de terre & de travail à produire. Les plus abondantes Mines de cuivre ſont aujourd'hui en Suede : il y faut plus de quatre-vingt onces de cuivre au Marché pour paier une once d'argent. Il eſt auſſi à remarquer que le cuivre qu'on tire de certaines Mines eſt plus parfait & plus beau que celui qu'on tire d'autres Mines. Celui du Japon & de Suede eſt plus beau que celui d'Angleterre. Celui d'Eſpagne étoit du tems des Romains, plus beau que celui de l'Iſle de Chypre. Au lieu que l'or & l'argent, de quelque Mine qu'on le tire, ſont toujours de la même perfection, lorſqu'on les a rafinés.

La valeur du cuivre, comme de toutes autres choſes, eſt proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans ſa production. Outre les uſages ordinaires auxquels on l'emploie, com-

me pour des pots, des vaſes, de la batterie de cuiſine, des ſerrures, &c., on s'en ſert preſque dans tous les Etats pour monnoie, dans le troc du menu. En Suede on s'en ſert ſouvent même dans les gros paiemens lorſque l'argent y eſt rare. Pendant les cinq premiers ſiecles de Rome, on ne ſe ſervoit pas d'autre monnoie. On ne commença à ſe ſervir d'argent dans le troc, que dans l'année quatre cent quatre-vingt-quatre. La proportion du cuivre à l'argent fut alors réglée dans les monnoies, comme 72 à 1; dans la fabrication de cinq cent douze, comme 80 à 1; dans l'évaluation de cinq cent trente-ſept, comme 64 à 1; dans la fabrication de cinq cent quatre-vingt-ſix, comme 48 à 1; dans celle de ſix cent ſoixante-trois de Druſus, & celle de Sylla de ſix cent ſoixante & douze, comme 53 $\frac{1}{3}$ à 1; dans celle de Marc-Antoine de ſept cent dou-

ze, & d'Auguſte de ſept cent vingt-quatre, comme 56 à 1; dans celle de Neron l'an de Jeſus-Chriſt cinquante-quatre, comme 60 à 1; dans celle d'Antonin l'an de l'Ere préſente cent ſoixante, comme 64 à 1; dans le tems de Conſtantin trois cent trente, ſtile préſent, comme 120 & 125 à 1; dans le ſiecle de Juſtinien environ cinq cent cinquante, comme 100 à 1; & cela a toujours varié depuis au-deſſous de la proportion de 100 dans les monnoies en Europe.

Aujourd'hui qu'on ne ſe ſert guere de cuivre pour monnoie, que dans le troc du menu, ſoit qu'on l'allie avec la calamine, pour faire du cuivre jaune, comme en Angleterre, ſoit qu'on l'allie avec une petite partie d'argent, comme en France & en Allemagne, on le fait valoir communément dans la proportion de 40 à 1; quoique le cuivre au Marché ſoit ordi-

nairement à l'argent comme 80 & 100 à 1. La raison est, qu'on diminue ordinairement sur le poids du cuivre les frais de la fabrication ; & lorsqu'il n'y a pas trop de cette petite monnoie pour la circulation du bas troc dans l'Etat, les monnoies de cuivre seul, ou de cuivre allié, passent sans difficulté malgré le défaut de leur valeur intrinséque. Mais lorsqu'on les veut faire passer dans le troc dans un païs étranger, on ne les veut recevoir qu'au poids du cuivre & de l'argent qui est allié avec le cuivre ; & même dans les Etats où par l'avarice ou l'ignorance de ceux qui gouvernent, on donne cours à une trop grande quantité de cette petite monnoie pour la circulation du bas troc, & où l'on ordonne qu'on en reçoive une certaine partie dans les gros paiemens, on ne la reçoit pas volontiers, & la petite monnoie perd un agiot contre l'argent

l'argent blanc, c'eſt ce qui arrive à la monnoie de Billon & aux Ardites en Eſpagne pour les gros paiemens ; cependant la petite monnoie paſſe toujours ſans difficulté dans le bas troc, la valeur dans ces paiemens étant ordinairement petite en elle-même, par conſéquent la perte l'eſt encore davantage : c'eſt ce qui fait qu'on s'en accommode ſans peine, & qu'on change le cuivre contre de petites pieces d'argent au-deſſus du poids & valeur intrinſeque du cuivre dans l'Etat même, mais non dans les autres Etats ; chaque Etat en aïant de ſa propre fabrication de quoi conduire ſon troc du menu.

L'or & l'argent ont, comme le cuivre, une valeur proportionnée à la terre & au travail néceſſaires à leur production ; & ſi le public ſe charge des frais de la fabrication de ces métaux, leur valeur en lingots & en eſpeces eſt la même, leur valeur

au Marché & à la Monnoie est la même chose, leur valeur dans l'Etat & dans les païs étrangers est constamment la même, toujours reglée sur le poids & sur le titre; c'est-à-dire, sur le poids seul, si ces métaux sont purs & sans alliage.

Les Mines d'argent se sont toujours trouvées plus abondantes que celles de l'or, mais non pas également dans tous les païs, ni dans tous les tems : il a toujours fallu plusieurs onces d'argent pour païer une once d'or; mais tantôt plus tantôt moins, suivant l'abondance de ces métaux & la demande. L'an de Rome trois cent dix, il falloit en Grece treize onces d'argent pour païer une once d'or, c'est-à-dire, que l'or étoit à l'argent comme 1 à 13; l'an quatre cent ou environ, comme 1 à 12; l'an quatre cent soixante, comme 1 à 10, tant en Grece qu'en Italie, & par toute l'Europe,

Cette proportion d'1 à 10 paroît avoir continué constamment pendant trois siecles jusqu'à la mort d'Auguste, l'an de Rome sept cent soixante-sept, ou l'an de grace quatorze. Sous Tibere, l'or devint plus rare, ou l'argent plus abondant, la proportion a monté peu-à-peu à celle de 1 à 12, 12 $\frac{1}{2}$ & 13. Sous Constantin l'an de grace trois cent trente, & sous Justinien cinq cent cinquante, elle s'est trouvée comme 1 à 14 $\frac{2}{3}$. L'histoire est plus obscure depuis ; quelques-uns croient avoir trouvé cette proportion comme 1 à 18, sous quelques Rois de France. L'an de grace huit cent quarante, sous le regne de Charles le Chauve, on fabriqua les monnoies d'or & d'argent sur le fond, & la proportion se trouva comme 1 à 12. Sous le regne de Saint Louis, qui mourut en mil deux cent soixante & dix, la proportion étoit comme 1 à 10 ;

en mil trois cent soixante-un, comme 1 à 12; en mil quatre cent vingt-un, au-dessus de 1 à 11; en mil cinq cent au-dessous de 1 à 12; en mil six cent environ, comme 1 à 12; en mil six cent quarante-un, comme 1 à 14; en mil sept cent, comme 1 à 15; en mil sept cent trente, comme 1 à 14 $\frac{1}{2}$.

La quantité d'or & d'argent qu'on avoit apportée du Mexique & du Pérou dans le siecle passé, a rendu non-seulement ces métaux plus abondans, mais même a haussé la valeur de l'or contre l'argent qui s'est trouvé plus abondant, de maniere qu'on en fixe la proportion dans les monnoies d'Espagne, suivant les prix du Marché, comme 1 à 16; les autres Etats de l'Europe ont suivi d'assez près le prix de l'Espagne dans leurs monnoies, les uns les mirent comme 1 à 15 $\frac{7}{8}$, les autres comme 1 à 15 $\frac{3}{4}$, à 15 $\frac{5}{8}$, &c, suivant le

génie & les vues des Directeurs des Monnoies. Mais depuis que le Portugal tire des quantités considérables d'or du Bresil, la proportion à commencé à baisser de nouveau, sinon dans les Monnoies, au moins dans les prix du Marché, qui donne une plus grande valeur à l'argent, que par le passé; outre qu'on apporte assez souvent des Indes orientales beaucoup d'or, en échange de l'argent qu'on y apporte d'Europe, parce que la proportion est bien plus basse dans les Indes.

Dans le Japon où il y a des Mines d'argent assez abondantes, la proportion de l'or à l'argent est aujourd'hui comme 1 à 8; à Chine, comme 1 à 10; dans les autres païs des Indes en-deçà, comme 1 à 11, comme 1 à 12, comme 1 à 13, & comme 1 à 14, à mesure qu'on approche de l'Occident & de l'Europe: mais si les Mines du

Breſil continuent à fournir tant d'or, la proportion pourra bien baiſſer à la longue, comme 1 à 10, même en Europe, qui me paroît la plus naturelle, ſi on pouvoit dire qu'il y eut autre choſe que le haſard qui guide cette proportion : il eſt bien certain que dans le tems que toutes les Mines d'or & d'argent en Europe, en Aſie & en Afrique, étoient le plus cultivées pour le compte de la République Romaine, la proportion dixieme a été la plus conſtante.

Si toutes les Mines d'or rapportoient conſtamment la dixiéme partie de ce que les Mines d'argent rapportent, on ne pourroit pas encore pour cela déterminer que la proportion entre ces deux métaux ſeroit la dixieme. Cette proportion dépendroit toujours de la demande & du prix du Marché : il ſe pourroit faire, que des perſonnes riches aimeroient mieux porter

dans leurs poches de la monnoie d'or que celle d'argent, & qu'ils se mettroient dans le goût des dorures & ouvrages d'or préférablement à ceux d'argent, pour hausser le prix de l'or au Marché.

On ne pourroit pas non plus déterminer la proportion de ces métaux, en considérant la quantité qui s'en trouve dans un Etat. Supposons la proportion dixieme en Angleterre, & que la quantité de l'or & de l'argent qui y circule se trouve de vingt millions d'onces d'argent & de deux millions d'onces d'or, cela seroit équivalent à quarante millions d'onces d'argent ; qu'on envoie hors d'Angleterre, un million d'onces d'or des deux millions d'onces qu'il y a, & qu'on apporte en échange dix millions d'onces d'argent, il y aura alors trente millions d'onces d'argent & seulement un million d'onces d'or, c'est-à-dire, toujours l'équi-

valent de quarante millions d'onces d'argent : si l'on considere la quantité d'onces, il y en a trente millions d'argent & un million d'onces d'or ; & par conséquent si la quantité de l'un & de l'autre métail en décidoit, la proportion de l'or à l'argent seroit trentieme, c'est-à-dire, comme 1 à 30, mais cela est impossible. La proportion dans les pais voisins étrangers est dixieme, il ne coutera donc que dix millions d'onces d'argent, avec quelques bagatelles pour les frais du transport, pour faire rapporter dans l'Etat un million d'onces d'or en échange de dix millions d'onces d'argent.

Pour juger donc de la proportion de l'or à l'argent, il n'y a que le prix du Marché qui puisse décider : le nombre de ceux qui ont besoin d'un métal en échange de l'autre, & de ceux qui veulent faire cet échange, en détermine le prix. La propor-

tion dépend fouvent de la fantaiſie des Hommes : les altercations ſe font groſſierement & non géometriquement. Cependant je ne crois pas qu'on puiſſe imaginer aucune regle pour y parvenir, que celle-là : au moins nous ſavons dans la pratique, que c'eſt celle-là qui décide, de même que dans le prix & la valeur de toute autre choſe. Les Marchés étrangers influent ſur le prix de l'or & de l'argent, plus que ſur le prix d'aucune autre denrée ou marchandiſe, parce que rien ne ſe tranſporte avec plus de facilité & moins de déchet. S'il y avoit un commerce ouvert & courant entre l'Angleterre & le Japon, ſi on emploïoit conſtamment un nombre de Vaiſſeaux pour faire ce commerce, & que la balance du commerce fût en tous points égale, c'eſt-à-dire, qu'on envoïât conſtamment d'Angleterre autant de marchandiſes au

Japon, eu égard au prix & valeur, qu'on y tireroit des marchandiſes du Japon, il arriveroit qu'on tireroit à la longue tout l'or du Japon en échange d'argent, & qu'on rendroit la proportion au Japon pareille entre l'or & l'argent, à celle qui regne en Angleterre; à la ſeule différence près des riſques de la navigation : car les frais du voïage, dans notre ſuppoſition, ſeroient ſupportés par le commerce des marchandiſes.

A compter la proportion quinzieme en Angleterre, & huitiéme au Japon, il y auroit plus de 87 pour cent à gagner, en portant l'argent d'Angleterre au Japon, & en rapportant l'or : mais cette différence ne ſuffit pas dans le train ordinaire, pour païer les frais d'un ſi pénible & long voïage, il vaut mieux rapporter des marchandiſes du Japon, contre l'argent que de rapporter l'or. Il n'y a que les frais & riſ-

ques du transport de l'or & de l'argent qui puissent laisser une différence de proportion entre ces métaux dans des Etats différens ; dans l'Etat le plus prochain cette proportion ne différera guere, il y aura de différence d'un Etat à l'autre, un, deux ou trois pour cent, & d'Angleterre au Japon la somme de toutes ces différences de proportion se montera au-delà de quatre-vingt-sept pour cent.

C'est le prix du Marché qui décide la proportion de la valeur de l'or à celle de l'argent : le prix du Marché est la base de cette proportion dans la valeur qu'on donne aux especes d'or & d'argent monnoïées. Si le prix du Marché varie considérablement, il faut réformer celui des especes monnoïées pour suivre la regle du Marché ; si on néglige de le faire, la confusion & le désordre se mettent dans la circulation, on prendra les pie-

ces de l'un ou de l'autre métal à plus haut prix que celui qui est fixé à la Monnoie. On en a une infinité d'exemples dans l'antiquité ; on en a un tout récent en Angleterre par les loix faites à la Tour de Londres. L'once d'argent blanc, du titre d'onze deniers de fin, y vaut cinq schellings & deux deniers ou peniques sterling : depuis que la proportion de l'or à l'argent (qu'on avoit fixée à l'imitation de l'Espagne comme 1 à 16) est tombée comme 1 à 15 & 1 à $14\frac{1}{2}$, l'once d'argent se vendoit à cinq schellings & six deniers sterling, pendant que la guinée d'or continuoit d'avoir toujours cours à vingt-un schellings & six deniers sterling, cela fit qu'on emporta d'Angleterre tous les écus d'un écu blanc, schellings & demi-schellings blancs qui n'étoient pas usés dans la circulation : l'argent blanc devint si rare en mil sept cent vingt-huit

(quoiqu'il n'en restât que les pieces les plus usées), qu'on étoit obligé de changer une guinée à près de cinq pour cent de perte. L'embarras & la confusion que cela produisit dans le commerce & la circulation, obligerent la Tréforerie de prier le célebre le Chevalier Isaac Newton, Directeur des Monnoïes de la Tour, de faire un rapport des moiens qu'il croioit les plus convenables pour remedier à ce désordre.

Il n'y avoit rien de si aisé à faire ; il n'y avoit qu'à suivre dans la fabrication des especes d'argent à la Tour le prix de l'argent au Marché ; & au lieu que la proportion de l'or à l'argent étoit depuis long-tems par les loix & regles de la Monnoie de la Tour, comme 1 à 15 $\frac{3}{4}$, il n'y avoit qu'à fabriquer les especes d'argent plus foibles dans la proportion du Marché qui étoit tombée au-dessous de celle de 1 à 15, & pour aller au-de-

vant de la variation que l'or du Brésil apporte annuellement dans la proportion de ces deux métaux, on auroit même pû l'établir sur le pié de 1 à 14 $\frac{1}{2}$, comme on a fait en mil sept cent vingt-cinq en France, & comme il faudra bien qu'on fasse dans la suite en Angleterre même.

Il est vrai qu'on pouvoit également ajuster les especes monnoïées d'Angleterre, au prix & proportion du marché, en diminuant la valeur numéraire des especes d'or, c'est le parti qui fut pris par le Chevalier Newton dans son rapport, & par le Parlement en conséquence de ce rapport. Mais c'étoit le parti le moins naturel & le plus désavantageux, comme je vais le faire comprendre. Il étoit d'abord plus naturel de hausser le prix des especes d'argent, puisque le public les avoit déja haussées au Marché, puisque l'once d'argent qui ne valoit que soi-

xante-deux deniers ſterling au prix de la Tour, en valoit au-delà de ſoixante-cinq au Marché, & qu'on portoit hors de l'Angleterre toutes les eſpeces blanches que la circulation n'avoit pas conſidérablement diminuées de poids : d'un autre côté, il étoit moins déſavantageux à la Nation Angloiſe de hauſſer les eſpeces d'argent que de baiſſer celles d'or, par rapport aux ſommes que l'Angleterre doit à l'Etranger.

Si l'on ſuppoſe que l'Angleterre doit à l'Etranger cinq millions ſterlings de capital, qui y eſt placé dans les fonds publics, on peut également ſuppoſer que l'Etranger a paié ce capital en or à raiſon de vintg-un ſchellings ſix deniers la guinée, ou bien en argent blanc à raiſon de ſoixante-cinq deniers ſterlings l'once, ſuivant le prix du Marché.

Ces cinq millions ont par conſéquent couté à l'Etranger à

vingt-un schellings six deniers la guinée, quatre millions six cents cinquante & un mille cent soixante-trois guinées; mais présentement que la guinée est réduite à vingt-un schellings, il faudra paier pour ces capitaux, quatre millions sept cent soixante-un mille neuf cent quatre guinées, ce qui fera de perte pour l'Angleterre cent dix mille sept cent quarante-une guinées, sans compter ce qu'il y aura à perdre sur les intérêts annuels qu'on paie.

Monsieur Newton m'a dit pour réponse à cette objection, que suivant les loix fondamentales du Roiaume, l'argent blanc étoit la vraie & seule monnoie, & que comme telle, il ne la falloit pas altérer. *

Il est aisé de repondre que le public aiant altéré cette loi par l'usage & le prix du Marché, elle avoit cessé d'être une loi;

* Ici M. Newton sacrifia le fond à la forme.

qu'il

qu'il ne falloit pas dans ces circonſtances s'y attacher ſcrupuleuſement, au déſavantage de la Nation, & païer aux Etrangers plus qu'on ne leur devoit. Si l'on n'avoit pas regardé les eſpeces d'or comme une monnoie véritable, l'or auroit ſupporté la variation, comme cela arrive en Hollande & à la Chine, où l'or eſt plutôt regardé comme marchandiſe que comme monnoie. Si l'on avoit augmenté les eſpeces d'argent au prix du Marché, ſans toucher à l'or, on n'auroit pas perdu avec l'Etranger, & on auroit eu abondamment des eſpeces d'argent dans la circulation; on en auroit fabriqué à la Tour, au lieu qu'on n'en fabriquera plus juſqu'à ce qu'on faſſe un arrangement nouveau.

Par la diminution de la valeur de l'or, que le rapport de M. Newton a produit de vingt-un ſchellings ſix deniers à vingt-un ſchellings, l'once d'argent qui ſe

vendoit au Marché de Londres auparavant à 65 & 65 peniques $\frac{1}{2}$, ne se vendoit plus à la vérité qu'à soixante-quatre deniers : mais le moien qu'il s'en fabriquât à la Tour, l'once valoit au Marché soixante-quatre, & si on le portoit à la Tour pour monnoier, elle ne devoit plus valoir que soixante-deux ; aussi n'en porte-t-on plus. On a véritablement fabriqué aux dépens de la Compagnie de la Mer du Sud, quelques schellings, ou cinquiemes d'écu, en y perdant la différence du prix du Marché ; mais on les a enlevés aussi-tôt qu'on les a mis en circulation ; on ne verroit aujourd'hui aucune espece d'argent dans la circulation si elles étoient du poids legitime de la Tour, on ne voit dans le troc que des especes d'argent usées, & qui n'excedent point le prix du Marché dans leur poids.

Cependant la valeur de l'ar-

gent blanc au Marché hauſſe toujours inſenſiblement ; l'once qui ne valoit que ſoixante-quatre après la réduction dont nous avons parlé, eſt encore remontée au Marché à 65 $\frac{1}{2}$ & 66 ; & pour qu'on puiſſe avoir des eſpeces d'argent pour la circulation & en faire fabriquer à la Tour, il faudra bien encore réduire la valeur de la guinée d'or à vingt ſchellings au lieu de vingt-un ſchellings, & perdre avec l'Etranger le double de ce qu'on y a déja perdu, ſi on n'aime mieux ſuivre la voie naturelle, mettre les eſpeces d'argent au prix du Marché. Il n'y a que le prix du Marché qui puiſſe trouver la proportion de la valeur de l'or à l'argent, de même que toutes les proportions des valeurs. La réduction de M. Newton de la guinée à vingt-un ſchellings n'a été calculée que pour empêcher qu'on n'enlevât les eſpeces d'argent foibles & uſées qui reſtent

dans la circulation : elle n'étoit pas calculée pour fixer dans les monnoies d'or & d'argent la véritable proportion de leur prix, je veux dire par leur véritable proportion, celle qui est fixée par les prix du Marché. Ce prix est toujours la pierre de touche dans ces matieres ; les variations en sont assez lentes, pour donner le tems de regler les monnoies & empêcher les desordres dans la circulation.

Dans certains siecles la valeur de l'argent hausse lentement contre l'or, dans d'autres, la valeur de l'or hausse contre l'argent ; c'étoit le cas dans le siecle de Constantin, qui rapporta toutes les valeurs à celle de l'or comme la plus permanente ; mais le plus souvent la valeur de l'argent est la plus permanente, & l'or est le plus sujet à variation.

CHAPITRE V.

De l'augmentation & de la diminution de la valeur des especes monnoïées en dénomination.

SUivant les principes que nous avons établis, les quantités d'argent qui circulent dans le troc, fixent & déterminent les prix de toutes choſes dans un Etat, eu égard à la vîteſſe ou lenteur de la circulation.

Cependant nous voïons ſi ſouvent, à l'occaſion des augmentations & diminutions qu'on pratique en France, des changemens ſi étranges, qu'on pourroit s'imaginer que les prix du Marché correſpondent plutôt à la valeur nominale des eſpeces, qu'à leur quantité dans le troc; à la quantité des livres tournois monnoie de compte, plutôt qu'à la quantité des marcs & des on-

ces, & cela paroît directement opposé à nos principes.

Supposons ce qui est arrivé en mille sept cent quatorze, que l'once d'argent ou l'écu ait cours pour cinq livres, & que le Roi publie un Arrêt, qui ordonne la diminution des écus tous les mois pendant vingt mois, c'est-à-dire, d'un pour cent par mois; pour réduire la valeur numéraire à quatre livres au lieu de cinq livres; voïons quelles en seront naturellement les conséquences, eu égard au génie de la Nation.

Tous ceux qui doivent de l'argent s'empresseront de le païer, pendant les diminutions, afin de n'y pas perdre: les Entrepreneurs & Marchands trouvent une grande facilité à emprunter de l'argent, cela determine les moins habiles, & les moins accrédités à augmenter leurs entreprises: ils empruntent de l'argent, à ce qu'ils croient, sans intérêt, & se chargent de marchandises

au prix courant ; ils en hauſſent même les prix par la violence de la demande qu'ils en font ; les vendeurs ont de la peine à ſe défaire de leurs marchandiſes contre un argent qui doit diminuer entre leurs mains dans ſa valeur numeraire : on ſe tourne du côté des marchandiſes des païs étrangers, on en fait venir des quantités conſidérables pour la conſommation de pluſieurs années : tout cela fait circuler l'argent avec plus de vîteſſe, tout cela hauſſe les prix de toutes choſes, ces hauts prix empêchent l'Etranger de tirer les marchandiſes de France à l'ordinaire : la France garde ſes propres marchandiſes, & en même tems tire de grandes quantités de marchandiſes de l'Etranger. Cette double opération eſt cauſe qu'on eſt obligé d'envoïer des ſommes conſiderables d'eſpeces dans les païs étrangers, pour païer la balance.

Le prix des changes ne manque jamais d'indiquer ce désavantage. On voit communement les changes à six & dix pour cent contre la France, dans le courant des diminutions. Les personnes éclairées en France resserrent leur argent dans ces mêmes tems; le Roi trouve moïen d'emprunter beaucoup d'argent sur lequel il perd volontiers les diminutions: il propose de se dédommager par une augmentation à la fin des diminutions.

Pour cet effet on commence, après plusieurs diminutions, à resserrer l'argent dans les coffres du Roi, à reculer les païemens, pensions & la paie des armées; dans ces circonstances, l'argent devient extrêmement rare, à la fin des diminutions, tant par rapport aux sommes resserrées par le Roi & par plusieurs particuliers, que par rapport à la valeur numéraire des especes, laquelle valeur est diminuée. Les sommes

envoyées

envoiées chez l'Etranger contribuent auſſi beaucoup à la rareté de l'argent, & peu-à-peu cette rareté eſt cauſe qu'on offre les magaſins de marchandiſes dont tous les Entrepreneurs ſont chargés à cinquante & ſoixante pour cent à meilleur matché qu'elles n'étoient du tems des premieres diminutions. La circulation tombe dans des convulſions ; l'on trouve à peine aſſez d'argent pour envoier au marché ; pluſieurs Entrepreneurs & Marchands font banqueroute, & leurs marchandiſes ſe vendent à vil prix.

Alors le Roi augmente derechef les eſpeces, met l'écu neuf, ou l'once d'argent de la nouvelle fabrique, à cinq livres, il commence à paier avec ces nouvelles eſpeces les troupes & les penſions : les vieilles eſpeces ſont miſes hors de la circulation, & ne ſont reçues qu'à la Monnoie à plus bas prix numéraire ; le Roi profite de la différence.

Mais toutes les sommes de nouvelles especes qui sortent de la Monnoie ne rétablissent pas l'abondance d'argent dans la circulation : les sommes resserrées toujours par des particuliers, & celles qu'on a envoiées dans le païs étranger, excedent de beaucoup la quantité de l'augmentation numéraire sur l'argent qui sort de la Monnoie.

Le grand marché des marchandises en France commence à y attirer l'argent de l'Etranger, qui les trouvant à cinquante & soixante pour cent, & à plus bas prix, envoie des matieres d'or & d'argent en France pour les acheter : par ce moïen l'Etranger qui les fait porter à la Monnoie se dédommage bien de la taxe qu'il y paie sur ces matieres : il trouve le double d'avantage sur le vil prix des marchandises qu'il achete ; & la perte de la taxe de la monnoie tombe réellement sur les François dans la vente des

marchandiſes qu'ils font à l'Etranger. Ils ont des marchandiſes pour la conſommation de pluſieurs années : ils revendent aux Hollandois, par exemple, les épiceries qu'ils avoient tirées d'eux-mêmes, pour les deux tiers de ce qu'ils en avoient païé. Tout ceci ſe fait lentement, l'Etranger ne ſe détermine à acheter ces marchandiſes de France que par rapport au grand marché ; la balance du commerce qui étoit contre la France, au tems des diminutions, ſe tourne en ſa faveur dans le tems de l'augmentation, & le Roi peut profiter de vingt pour cent ou plus ſur toutes les matieres qui entrent en France, & qui ſe portent à la Monnoie. Comme les Etrangers doivent à préſent la balance du commerce à la France, & qu'ils n'ont point chez eux des eſpeces de la nouvelle fabrique, il faut qu'ils faſſent porter leurs matieres & vieilles eſpeces à la Monnoie,

pour avoir des nouvelles eſpeces pour païer ; mais cette balance de commerce que les Etrangers doivent à la France, ne provient que des marchandiſes qu'ils en tirent à vil prix.

La France eſt partout la duppe de ces operations, elle paie des prix bien hauts pour les marchandiſes étrangeres lors des diminutions, elle les revend à vil prix lors de l'augmentation aux mêmes Etrangers : elle vend à vil prix ſes propres marchandiſes, qu'elle avoit tenues ſi haut lors des diminutions, ainſi il ſeroit difficile que toutes les eſpeces qui ſont ſorties de France lors des diminutions y puiſſent rentrer lors de l'augmentation.

Si l'on falſifie les eſpeces de la nouvelle fabrique chez l'Etranger, comme cela arrive preſque toujours, la France perd les vingt pour cent que le Roi établit pour la taxe de la monnoie ; c'eſt autant de gagné pour l'E-

tranger, qui profite en outre du bas prix des Marchandiſes en France.

Le Roi fait un profit conſidérable par la taxe de la monnoie, mais il en coute le triple à la France pour lui faire trouver ce profit.

On comprend bien que dans les tems qu'il y a une balance courante de commerce en faveur de la France contre les Etrangers, le Roi eſt en état de tirer une taxe de vingt pour cent ou plus, par une nouvelle fabrication d'eſpeces & par une augmentation de leur valeur numéraire. Mais ſi la balance du commerce étoit contre la France, lors de cette nouvelle fabrication, & augmentation, elle n'auroit pas de ſuccès, & le Roi n'en tireroit pas un grand profit : la raiſon eſt que dans ces circonſtances, on eſt obligé d'envoier conſtamment de l'argent chez l'Etranger. Or l'écu vieux eſt auſſi bon dans les pais étrangers que l'écu de la

nouvelle fabrique : cela étant les Juifs & Banquiers donneront une prime ou bénéfice entre quatre yeux pour les vieilles especes, & le particulier qui les peut vendre au-dessus du prix de la Monnoie ne les y portera pas. On ne lui donne à la Monnoie qu'environ quatre livres de son écu, mais le Banquier lui en donnera d'abord quatre livres cinq sols, & puis quatre livres dix, & finalement quatre livres quinze : voila comment il peut arriver qu'une augmentation des especes manque de succès ; cela ne peut guere arriver lorsqu'on fait l'augmentation après des diminutions indiquées, parce qu'alors la balance se tourne naturellement en faveur de la France, de la maniere que nous l'avons expliqué.

L'expérience de l'augmentation de l'année 1726, peut servir à confirmer tout ceci, les diminutions qui avoient précédé cette augmentation furent faites

tout-d'un-coup ſans avoir été indiquées, cela empêcha les opérations ordinaires des diminutions, cela empêcha que la balance du commerce ne ſe tournât fortement en faveur de la France lors de l'augmentation de l'année 1726, auſſi peu de perſonnes porterent leurs vieilles eſpeces à la Monnoie, & on fut obligé d'abandonner le profit de la taxe qu'on avoit en vue.

Il n'eſt pas de mon ſujet d'expliquer les raiſons des Miniſtres pour diminuer les eſpeces tout-d'un-coup, ni celles qui les tromperent dans le projet de l'augmentation de l'année 1726; je n'ai voulu parler des augmentations & diminutions en France que parce que les effets qui en réſultent quelquefois ſemblent combattre les principes que j'ai établis, que l'abondance ou la rareté de l'argent dans un Etat, hauſſe ou baiſſe les prix de toutes choſes à proportion.

Après avoir expliqué les effets des diminutions & augmentations des eſpeces, pratiquées en France, je ſoutiens qu'elles ne détruiſent ni n'affoibliſſent mes principes : car ſi l'on me dit que ce qui coutoit vingt livres ou cinq onces d'argent avant les diminutions indiquées, ne coute pas même quatre onces ou vingt livres de la nouvelle fabrique lors de l'augmentation ; j'en conviendrai ſans m'écarter de mes principes, parce qu'il y a moins d'argent dans la circulation qu'il n'y en avoit avant les diminutions, comme je l'ai expliqué. L'embarras du troc dans les tems & opérations dont nous parlons, cauſe des variations dans les prix des choſes, & dans celui de l'intérêt de l'argent qu'on ne ſauroit prendre pour regle dans les principes ordinaires de la circulation & du troc.

Le changement de la valeur numéraire des eſpeces à été dans

tous les tems l'effet de quelque misere ou disette dans l'Etat, ou bien celui de l'ambition de quelque Prince ou Particulier. L'an de Rome 157, Solon augmenta la valeur numéraire des drachmes d'Athènes, après une sédition, & abolition des dettes. Entre l'an 490 & 512 de Rome, la République Romaine augmenta par plusieurs fois la valeur numéraire de ses monnoies de cuivre, de façon que leur as est venu à en valoir six. Le pretexte étoit de subvenir aux besoins de l'Etat, & d'en paier les dettes, accrues par la premiere guerre Punique: cela ne laissa pas de causer bien de la confusion. L'an 663, Livius Drusus, Tribun du peuple, augmenta la valeur numéraire des especes d'argent d'un huitieme, en affoiblissant leur titre d'autant: ce qui donna lieu aux Faux-monnoieurs de mettre la confusion dans le troc. L'an 712, Marc Antoine dans son Triumvirat,

augmenta la valeur numéraire de l'argent, de cinq pour cent, pour ſubvenir aux beſoins du Triumvirat en mettant du fer avec l'argent. Pluſieurs Empereurs dans la ſuite ont affoibli ou augmenté la valeur numéraire des eſpeces : les Rois de France en ont fait autant en différens tems ; & c'eſt ce qui eſt cauſe que la livre tournois, qui valoit ordinairement une livre peſant d'argent, eſt venue à ſi peu de valeur. Cela n'a jamais manqué de cauſer du déſordre dans les Etats : il importe peu ou point du tout quelle ſoit la valeur numéraire des eſpeces, pourvû qu'elle ſoit permanente : la piſtole d'Eſpagne vaut neuf livres ou florins en Hollande, environ dix-huit livres en France, trente-ſept livres dix ſols à Veniſe, cinquante livres à Parme : on échange dans la même proportion les valeurs entre ces différens pais. Le prix de toutes cho-

ſes augmente inſenſiblement lorſque la valeur numéraire des eſpeces augmente, & la quantité actuelle en poids & titre des eſpeces, eu égard à la vîteſſe de la circulation, eſt la baſe & la regle des valeurs. Un Etat ne gagne ni ne perd par l'augmentation ou diminution de ces eſpeces, pendant qu'il en conſerve la même quantité, quoique les particuliers puiſſent gagner ou perdre par la variation, ſuivant leurs engagemens. Tous les peuples ſont remplis de faux préjugés & de fauſſes idées ſur la valeur numéraire de leurs eſpeces. Nous avons fait voir dans le chapitre des changes que la regle conſtante en eſt le prix & le titre des eſpeces courantes des différens païs, marc pour marc, & once pour once: ſi une augmentation ou diminution de la valeur numéraire change pour quelque tems cette regle en France, ce n'eſt que pendant un état

de crise & de gêne dans le commerce : on revient toujours peu-à-peu à l'intrinseque ; on y vient nécessairement dans les prix du marché autant que dans les changes avec l'Etranger.

CHAPITRE VI.

Des Banques, & de leur crédit.

SI cent Seigneurs ou Propriétaires de terre, œconomes, qui amassent annuellement de l'argent par leurs épargnes pour en acheter des terres dans les occasions, déposent chacun dix mille onces d'argent entre les mains d'un Orfévre ou Banquier de Londres, pour n'avoir pas l'embarras de garder cet argent chez eux, & pour prévenir les vols qu'on leur en pourroit faire, ils en tireront des billets païables à volonté, souvent ils le laisseront là long-tems, & lors

même qu'ils auront fait quelque achat, ils avertiront beaucoup de tems d'avance le Banquier de leur tenir leur argent prêt dans l'intervalle des délais des consultations & écritures de Juſtice.

Dans ces circonſtances le Banquier poura prêter ſouvent quatre vingt-dix mille onces d'argent (des cent mille qu'il doit) pendant toute l'année, & n'aura pas beſoin de garder en caiſſe plus de dix mille onces pour faire face à tout ce qu'on pourra lui redemander : il a affaire à des perſonnes opulentes & œconomes, à meſure qu'on lui demande mille onces d'un côté, on lui apporte ordinairement mille onces d'un autre côté: il lui ſuffit pour l'ordinaire de garder en caiſſe la dixieme partie de ce qu'on lui a confié. On en a eu quelques exemples & experiences dans Londres, & cela fait qu'au lieu que les particuliers en queſtion garderoient

en caiſſe pendant toute l'année la plus grande partie des cent mille onces, l'uſage de le dépoſer entre les mains d'un Banquier fait que quatre vingt-dix mille onces des cent mille ſont d'abord miſes en circulation. Voilà premierement l'idée qu'on peut former de l'utilité de ces ſortes de banques; les Banquiers ou Orfévres contribuent à accélérer la circulation de l'argent, ils le mettent à interêt à leurs riſques & périls, & cependant ils ſont ou doivent être toujours prêts à païer leurs billets à volonté & à la préſentation.

Si un particulier a mille onces à païer à un autre, il lui donnera en paiement le billet du Banquier pour cette ſomme : cet autre n'ira pas peut-être demander l'argent au Banquier ; il gardera le billet & le donnera dans l'occaſion à un troiſieme en paiement, & ce billet pourra paſſer dans pluſieurs mains dans les gros

paiemens, ſans qu'on en aille de long-tems demander l'argent au Banquier : il n'y aura que quelqu'un qui n'y a pas une parfaite confiance, ou quelqu'un qui a pluſieurs petites ſommes à païer qui en demandera le montant. Dans ce premier exemple la caiſſe d'un Banquier ne fait que la dixieme partie de ſon commerce.

Si cent Particuliers, ou Propriétaires de terres, dépoſent chez un Banquier leur revenu tous les ſix mois, à meſure qu'ils en ſont païés, & enſuite redemandent leur argent à meſure qu'ils ont beſoin de le dépenſer, le Banquier ſera en état de prêter beaucoup plus de l'argent qu'il doit & reçoit au commencement des ſemeſtres, pour un court terme de quelques mois, qu'il ne le ſera vers la fin de ces ſemeſtres : & ſon expérience de la conduite de ſes Chalans lui apprendra qu'il ne peut guere

prêter pendant toute l'année, ſur les ſommes qu'il doit, qu'environ la moitié. Ces ſortes de Banquiers ſeront ruinés de crédit, s'ils manquent d'un inſtant à païer leurs billets à la premiere préſentation ; & lorſqu'il leur manque des fonds en caiſſe, ils donneroient toutes choſes pour avoir promptement de l'argent, c'eſt-à-dire, beaucoup plus d'interêt qu'ils ne tirent des ſommes qu'ils ont prêtées. Cela fait qu'ils ſe reglent ſur leur expérience pour garder en caiſſe de quoi faire toujours face, & plutôt plus que moins ; ainſi pluſieurs Banquiers de cette eſpece, (& c'eſt le plus grand nombre) gardent toujours en caiſſe la moitié des ſommes qu'on dépoſe chez eux, & prêtent l'autre moitié à interêt & le mettent en circulation. Dans ce ſecond exemple, le Banquier fait circuler ſes billets de cent mille onces ou écus avec cinquante mille écus.

S'il

S'il a un grand courant de dépôts & un grand crédit, cela augmente la confiance qu'on a en ſes billets, & fait qu'on s'empreſſe moins à en demander le paiement; mais cela ne retarde ſes paiemens que de quelques jours ou ſemaines, lorſqu'ils tombent entre les mains de perſonnes qui n'ont pas coutume de ſe ſervir de lui, & il doit toujours ſe regler ſur ceux qui ſont dans l'habitude de lui confier leur argent: ſi ſes billets tombent entre les mains de ceux de ſon métier, ils n'auront rien de plus preſſé que d'en retirer l'argent.

Si les perſonnes qui dépoſent de l'argent chez le Banquier ſont des Entrepreneurs & Négocians qui y mettent journellement de groſſes ſommes, & bientôt après les redemandent, il arrivera ſouvent que ſi le Banquier détourne plus du tiers de ſa caiſſe il ſe trouvera embarraſſé à faire face.

Il eſt aiſé de comprendre par

ces inductions, que les sommes d'argent qu'un Orfévre ou Banquier peut prêter à interêt, ou détourner de sa caisse, sont naturellement proportionnées à la pratique & conduite de ses Chalans : que pendant qu'il s'est vu des Banquiers qui faisoient face avec une caisse de la dixieme partie, d'autres ne peuvent guere moins garder que la moitié ou les deux tiers, encore que leur crédit soit aussi estimé que celui du premier.

Les uns se fient à un Banquier, les autres à un autre, le plus heureux est le Banquier qui a pour Chalans des Seigneurs riches qui cherchent toujours des emplois solides pour leur argent sans vouloir, en attendant, le mettre à interêt.

Une banque générale & nationale a cet avantage sur la banque d'un Orfévre particulier, qu'on y a toujours plus de confiance ; qu'on y porte plus volon-

tiers les plus gros dépôts, même des quartiers de la ville les plus éloignés, & qu'elle ne laisse d'ordinaire aux petits Banquiers que les dépôts de petites sommes, dans leurs quartiers : on y porte même les revenus de l'Etat, dans les païs où le Prince n'est pas absolu ; & cela bien loin d'en altérer le crédit & la confiance, ne sert qu'à l'augmenter.

Si les paiemens dans une banque nationale se font en écritures ou virements de Parties, il y aura cet avantage, qu'on n'y sera pas sujet aux falsifications, au lieu que si la Banque donne des billets on en pourra faire de faux & causer du désordre : il y aura aussi ce désavantage, que ceux qui sont dans les quartiers de la ville, éloignés de la Banque, aimeront mieux païer & recevoir en argent que d'y aller, & surtout ceux de la campagne ; au lieu que si l'on répand des billets de Banque, on s'en pourra servir

de près & de loin. On paie dans les Banques nationales de Venise & d'Amsterdam en écritures seulement ; mais à celle de Londres on paie en écritures, en billets & en argent, au choix des particuliers : aussi c'est aujourd'hui la Banque la plus forte.

On comprendra donc que tout l'avantage des Banques publiques ou particulieres dans une ville, c'est d'accélerer la circulation de l'argent, & d'empêcher qu'il n'y en ait autant de resserré qu'il y en auroit naturellement dans plusieurs intervalles de tems.

CHAPITRE VII.

Autres éclaircissemens & recherches sur l'utilité d'une Banque nationale.

IL est peu important d'examiner pourquoi la Banque de Venise & celle d'Amsterdam, tien-

nent leurs écritures dans des monnoies de compte différentes de la courante, & pourquoi il y a toujours un agiot à convertir ces écritures en argent courant, ce n'eſt pas un point qui ſoit d'aucune utilité pour la circulation. La Banque de Londres ne l'a pas ſuivie en cela; ſes écritures, ſes billets & ſes paiemens, ſe font & ſe tiennent en eſpeces courantes : cela me paroît plus uniforme & plus naturel & non moins utile.

Je n'ai pû avoir des informations exactes de la quantité des ſommes qu'on porte ordinairement à ces Banques, ni le montant de leurs billets & écritures, non plus que celui des prêts qu'ils font, & des ſommes qu'ils gardent ordinairement en Caiſſe pour faire face : quelqu'autre qui ſera plus à portée de ces connoiſſances en pourra mieux raiſonner.

Cependant, comme je ſai af-

ſez bien que ces ſommes ne ſont pas ſi immenſes qu'on le croit communément, je ne laiſſerai pas d'en donner une idée.

Si les billets & écritures de la Banque de Londres, qui me paroît la plus conſidérable, ſe montent une ſemaine portant l'autre à quatre millions d'onces d'argent ou environ un million ſterling; & ſi on ſe contente d'y garder communément en Caiſſe le quart ou deux cent cinquante mille livres ſterling, ou un million d'onces d'argent en eſpeces, l'utilité de cette Banque pour la circulation correſpond à une augmentation de l'argent de l'Etat de trois millions d'onces, ou ſept cent cinquante mille livres ſterling, qui eſt ſans doute une ſomme bien forte & d'une utilité très-grande pour la circulation dans les circonſtances que cette circulation a beſoin d'être accélérée: car j'ai remarqué ailleurs qu'il y a des cas

où il vaut mieux pour le bien de l'Etat, retarder la circulation que de l'accélérer. J'ai bien ouï dire, que les billets & écritures de la Banque de Londres ont monté dans certains cas, à deux millions ſterling ; mais cela ne me paroît avoir été que par un accident extraordinaire ; & je crois que l'utilité de cette Banque ne correſpond en général qu'à environ la dixieme partie de tout l'argent qui circule en Angleterre.

Si les éclairciſſemens qu'on m'a donnés en gros ſur les revenus de la Banque de Veniſe en mil ſept cent dix-neuf ſont véritables, on pourroit dire en général des Banques nationales que leur utilité ne correſpond jamais à la dixieme partie de l'argent courant qui circule dans un Etat : voici à peu-près ce que j'y ai appris.

Les revenus de l'Etat de Veniſe peuvent monter annuellement à

quatre millions d'onces d'argent qu'il faut paier en écritures à la Banque, & les Collecteurs établis pour cet effet, qui reçoivent à Bergame & dans les païs les plus éloignés les taxes en argent, sont obligés de les convertir en écritures de Banque lors des payemens qu'ils en font à la République.

Tous les païemens à Venise pour négociations, achats, & ventes, au-dessus d'une certaine somme modique, doivent par la loi se faire en écritures de Banque: tous les Détailleurs, qui ont amassé de l'argent courant dans le troc, se trouvent obligés d'en acheter des écritures pour faire leurs paiemens de gros articles; & ceux qui ont besoin, pour leur dépense ou pour le détail de la basse circulation, de reprendre de l'argent, sont dans le cas de vendre leurs écritures contre de l'argent courant.

On a trouvé que les vendeurs & acheteurs de ces écritures, sont

ſont communément de niveau, lorſque la ſomme de tous les crédits ou écritures ſur les Livres de la Banque, n'excédent pas la valeur de huit cent mille onces d'argent ou environ.

C'eſt le tems & l'expérience qui ont donné (ſuivant mon Auteur) cette connoiſſance à ces Venitiens. A la premiere erection de la Banque, les particuliers apportoient leurs argent à la Banque, pour y avoir des crédits en écritures, pour la même valeur : dans la ſuite cet argent dépoſé à la Banque, fut dépenſé pour les beſoins de la République, & cependant les écritures conſervoient encore leur valeur primordiale, parce qu'il ſe trouvoit autant de particuliers qui avoient beſoin d'en acheter, que de ceux qui avoient beſoin d'en vendre : enſuite l'Etat ſe trouvant preſſé donna aux Entrepreneurs de la guerre des crédits en écritures de Banque, au

défaut d'argent, & doubla la somme de ces crédits.

Alors le nombre des Vendeurs d'écritures étant devenu bien supérieur à celui des Acheteurs, ces écritures commencerent à perdre contre l'argent, & tomberent à vingt pour cent de perte : par ce discrédit le revenu de la République diminua d'un cinquiéme, & le seul reméde qu'on trouva à ce désordre, fut d'engager une partie des fonds de l'Etat, pour ememprunter à interêt de l'argent en écritures. Par ces emprunts en écritures on en éteignit une moitié, & alors les Vendeurs & Acheteurs d'écritures se trouvant à-peu-près de niveau, la Banque à recouvré son crédit primitif, & la somme des écritures se trouve réduite à huit cent mille onces d'argent.

C'est par cette voie qu'on a reconnu que l'utilité de la Banque de Venise, par rapport à la circulation, correspond à envi-

ron huit cent mille onces d'argent : & ſi l'on ſuppoſe que tout l'argent courant qui circule dans les Etats de cette République peut monter à huit millions d'onces d'argent, l'utilité de la Banque correſpond au dixieme de cet argent.

Une Banque nationale dans la Capitale d'un grand Roïaume ou Etat, ſemble devoir moins contribuer à l'utilité de la circulation, à cauſe de l'éloignement de ſes Provinces, que dans un petit Etat ; & lorſque l'argent y circule en plus grande abondance que chez ſes Voiſins, une Banque nationale y fait plus de mal que de bien. Une abondance d'argent fictif & imaginaire cauſe les mêmes déſavantages, qu'une augmentation d'argent réel en circulation, pour y hauſſer le prix de la terre & du travail, ſoit pour encherir les ouvrages & Manufactures au haſard de les perdre dans la ſuite ;

mais cette abondance furtive s'évanouit à la premiere bouffée de diſcrédit, & précipite le déſordre.

Vers le milieu du Regne de Louis XIV. en France, on y voïoit plus d'argent en circulation que chez les Voiſins, & on y levoit les revenus du Prince ſans le ſecours d'une Banque, avec autant d'aiſance & de facilité qu'on leve aujourd'hui ceux d'Angleterre, avec le ſecours de la Banque de Londres.

Si les viremens de partie à Lyon montent dans une de ſes quatre Foires à quatre-vingt millions de livres, ſi on les commence, & ſi on les finit avec un ſeul million d'argent comptant, ils ſont ſans doute d'une grande commodité pour épargner la peine d'une infinité de tranſports d'argent d'une maiſon à une autre ; mais à cela près, on conçoit bien qu'avec ce même million de comptant qui a

commencé & conclu ces virements, il seroit très-possible de conduire dans trois mois tous les paiemens de quatre-vingt millions.

Les Banquiers, à Paris, ont souvent remarqué que le même sac d'argent leur est rentré quatre à cinq fois dans les paiemens d'un seul jour, lorsqu'ils avoient beaucoup à païer & à recevoir.

Je crois les Banques publiques d'une très-grande utilité dans les petits Etats, & dans ceux ou l'argent est un peu rare; mais je les crois peu utiles pour l'avantage solide d'un grand Roïaume.

L'Empereur Tibere, Prince severe & œconome, avoit amassé dans le Trésor de l'Empire deux milliards sept cent millions de Sesterces, ce qui correspond à vingt-cinq millions sterlings, ou cent millions d'onces d'argent : somme immense en especes pour ces tems-là, &

même pour aujourd'hui : il est vrai qu'en resserrant tant d'argent, il gêna la circulation, & que l'argent devint bien plus rare à Rome qu'il n'avoit été.

Tibere, qui attribuoit cette rareté aux monopoles des Gens d'affaires & Financiers qui affermoient les revenus de l'Empire, ordonna par un Edit qu'ils achetassent des terres pour les deux tiers au moins de leurs fonds. Cet Edit, au lieu d'animer la circulation, la mit entierement en désordre : tous les Financiers resserroient & rappelloient leurs fonds, sous prétexte de se mettre en état d'obéir à l'Edit, en achetant des terres, qui au lieu d'encherir devenoient à beaucoup plus vil prix par la rareté de l'argent en circulation. Tibere remedia à cette rareté d'argent, en prêtant aux particuliers sous bonnes cautions, seulement trois cent millions de Sesterces : c'est-à-dire, la neuvieme partie

des eſpeces qu'il avoit dans ſon tréſor.

Si la neuvieme partie du tréſor ſuffiſoit à Rome pour rétablir la circulation, il ſembleroit que l'établiſſement d'une Banque générale dans un grand Roïaume, où ſon utilité ne correſponderoit jamais à la dixieme partie de l'argent qui circule, lorſqu'on n'en reſſerre point, ne ſeroit d'aucun avantage réel & permanent, & qu'à le conſidérer dans ſa valeur intrinſeque, on ne peut le regarder que comme un expédient pour gagner du tems.

Mais une augmentation réelle de la quantité d'argent qui circule eſt d'une nature différente. Nous en avons déja parlé, & le Tréſor de Tibere nous donne encore occaſion d'en toucher un mot ici. Ce Treſor de deux milliards ſept cent millions de Seſterces, laiſſé à la mort de Tibere, fut diſſipé par l'Empereur

Caligula son Successeur dans moins d'un an. Aussi ne vit-on jamais à Rome l'argent si abondant. Quel en fut l'effet ? Cette quantité d'argent plongea les Romains dans le luxe, & dans toutes sortes de crimes pour y subvenir. Il sortoit tous les ans plus de six cent mille livres sterlings hors de l'Empire pour les marchandises des Indes ; & en moins de trente ans l'Empire s'appauvrit & l'argent y devint très-rare sans aucun démembrement ni perte de Province.

Quoique j'estime qu'une Banque générale est dans le fond de très-peu d'utilité solide dans un grand Etat, je ne laisse pas de convenir qu'il y a des circonstances où une Banque peut avoir des effets qui paroissent étonnans.

Dans une Ville où il y a des dettes publiques pour des sommes considérables, la facilité d'une Banque fait qu'on peut vendre & acheter ses fonds ca-

pitaux dans un instant, pour des sommes immenses, sans causer aucun dérangement dans la circulation. Qu'à Londres un particulier vende son capital de la Mer du Sud, pour acheter un autre capital dans la Banque ou dans la Compagnie des Indes, ou bien dans l'espérance que dans quelques tems il pourra acheter à plus bas prix un capital dans la même Compagnie de la Mer du Sud, il s'accommode toujours de Billets de banque, & on ne demande ordinairement l'argent de ces Billets que pour la valeur des intérêts. Comme on ne dépense guere son capital, on n'a pas besoin de le convertir en especes, mais on est toujours obligé de demander à la Banque l'argent nécessaire pour la subsistance, car il faut des especes dans le bas troc.

Qu'un Propriétaire de terres qui a mille onces d'argent, en

paie deux cent pour les intérêts des fonds publics, & en dépense lui-même huit cent onces, les mille onces demanderont toujours des especes : ce Propriétaire en dépensera huit cent, & les Propiétaires des fonds en dépenseront 200. Mais lorsque ces Propriétaires sont dans l'habitude de l'agiot, de vendre & d'acheter des fonds publics, il ne faut point d'argent comptant pour ces opérations, il suffit d'avoir des billets de banque. S'il falloit retirer de la circulation, des especes pour servir dans ces achats & ventes, cela monteroit à une somme considérable, & gêneroit souvent la circulation, ou plutôt il arriveroit dans ce cas, qu'on ne pourroit pas vendre & acheter ses capitaux si fréquemment.

C'est sans doute l'origine de ces capitaux, ou l'argent qu'on a déposé à la Banque & qu'on ne retire que rarement, comme lors-

qu'un Propriétaire des fonds ſe met dans quelque négoce où il faut des eſpeces pour le détail, qui eſt cauſe que la Banque ne garde en caiſſe que le quart ou la ſixieme partie de l'argent dont elle fait ſes billets. Si la Banque n'avoit pas les fonds de pluſieurs de ces capitaux, elle ſe verroit, dans le cours ordinaire de la circulation, réduite comme les Banquiers particuliers à garder la moitié des fonds qu'on lui met entre les mains, pour faire face; il eſt vrai qu'on ne peut pas diſtinguer par les Livres de la Banque ni par ſes opérations, la quantité de ces ſortes de capitaux qui paſſent en pluſieurs mains, dans les ventes & achats qu'on fait dans *Change-alley*, ces billets ſont ſouvent renouvellés à la Banque & changés contre d'autres dans le troc. Mais l'expérience des achats & ventes de capitaux des fonds fait bien voir que la ſomme en eſt con-

sidérable : & sans ces achats & ventes, les sommes en dépot à la Banque seroient sans difficulté moins considérables.

Cela veut dire que lorsqu'un Etat n'est point endetté, & n'a pas besoin des achats & ventes de capitaux, le secours d'une Banque y sera moins nécessaire & moins considérable.

Dans l'année mil sept cent vingt, les capitaux des fonds publics & des *Bubbles* qui étoient des attrapes & des entrepriſes de Sociétés particulieres à Londres, montoient à la valeur de huit cent millions sterlings, cependant les achats & ventes de capitaux si venimeux se faisoient sans peine, par la quantité de billets de toutes especes qu'on mit sur la place, pendant qu'on se contentoit des mêmes papiers pour le paiement des interêts : mais sitôt que l'idée des grandes fortunes porta nombre de particuliers à augmenter leur dépen-

ſe, à acheter des équipages, des linges & ſoieries étrangeres, il fallut des eſpeces pour tout cela, je dis pour la dépenſe des intérêts, & cela mit tous les ſyſtêmes en pieces.

Cet exemple fait bien voir, que le papier & le crédit des Banques publiques & particulieres peuvent cauſer des effets ſurprenans dans tout ce qui ne regarde pas la dépenſe ordinaire pour le boire & pour le manger, l'habillement & autres néceſſités des familles : mais que dans le train uniforme de la circulation, le ſecours des Banques & du crédit de cette eſpece eſt bien moins conſidérable & moins ſolide qu'on ne penſe généralement. L'argent ſeul eſt le vrai nerf de la circulation.

CHAPITRE VIII.

Des rafinemens du crédit des Banques générales.

LA Banque nationale de Londres, eſt compoſée d'un grand nombre d'Actionaires qui choiſiſſent des Directeurs pour en régir les opérations. Leur avantage primordial conſiſtoit à faire un partage annuel des profits qui s'y faiſoient par l'intérêt de l'argent, qu'on prêtoit hors des fonds qu'on dépoſoit à la Banque ; on y a enſuite incorporé des fonds publics, dont l'Etat paie un intérêt annuel.

Malgré un établiſſement ſi ſolide, on a vu (lorſque la Banque avoit fait de groſſes avances à l'Etat, & que les porteurs de billets de banque appréhendoient que la Banque ne fût embarraſſée) qu'on couroit ſus & que les

Porteurs alloient en foule à la Banque pour retirer leur argent : la même choſe eſt arrivée lors de la chûte de la Mer du Sud, en mil ſept cent vingt.

Les rafinemens qu'on apportoit pour ſoutenir la Banque & modérer ſon diſcrédit, étoient d'abord d'établir pluſieurs Commis pour compter l'argent aux Porteurs, d'en faire compter de groſſes ſommes en pieces de ſix & de douze ſols, pour gagner du tems, d'en païer quelques parties aux Porteurs particuliers qui étoient-là à attendre des journées entieres pour être païés à leur tour ; mais les ſommes les plus conſidérables à des amis qui les emportoient & puis les rapportoient à la Banque en cachette, pour recommencer le lendemain le même manége : par ce moïen la Banque faiſoit bonne contenance & gagnoit du tems ; en attendant que le diſcredit ſe ralentit ; mais lorſque cela ne ſuf-

fisoit pas la Banque ouvroit des souscriptions, pour engager des Gens accrédités & solvables, à s'unir pour se rendre garans de grosses sommes & maintenir le crédit & la circulation des billets de banque.

Ce fut par ce dernier rafinement que le crédit de la Banque se maintint en mil sept cent vingt, lors de la chûte de la Mer du Sud ; car aussi-tôt qu'on sut dans le public que la souscription fut remplie par des Hommes riches & puissans, on cessa de courir à la Banque, & on y apporta à l'ordinaire des dépôts.

Si un Ministre d'Etat en Angleterre, cherchant à diminuer le prix de l'intérêt de l'argent, ou par d'autres vues, fait augmenter le prix des fonds publics à Londres, & s'il a assez de crédit sur les Directeurs de la Banque, pour les engager (sous obligation de les dédommager en cas de perte) à fabriquer plusieurs

ſieurs billets de banque, dont ils n'ont reçu aucune valeur, en les priant de ſe ſervir de ces billets eux-mêmes pour acheter pluſieurs parties & capitaux des fonds publics; ces fonds ne manqueront pas de hauſſer de prix, par ces opérations : & ceux qui les ont vendus, voïant ce haut prix continuer, ſe détermineront peut-être, pour ne point laiſſer leurs billets de banque inutiles & croïant par les bruits qu'on ſeme que le prix de l'intérêt va diminuer & que ces fonds hauſſeront encore, de les acheter à un plus haut prix qu'ils ne les avoient vendus. Que ſi pluſieurs particuliers, voiant les Agens de la Banque acheter ces fonds, ſe mélent d'en faire autant croiant profiter comme eux, les fonds publics augmenteront de prix, au point que le Miniſtre ſouhaitera; & il ſe pourra faire que la Banque revendra adroitement à plus haut prix tous les fonds qu'elle

avoit achetés, à la sollicitation du Ministre, & en tirera non-seulement un grand profit, mais retirera & éteindra tous les billets de banque extraordinaires qu'elle avoit fabriqués.

Si la Banque seule hausse le prix des fonds publics en les achetant, elle les rabaissera d'autant lorsqu'elle voudra les revendre pour éteindre ses billets extraordinaires; mais il arrive toujours que plusieurs particuliers voulant imiter les Agens de la Banque dans leurs opérations, contribuent à les soutenir; il y en a même qui y sont attrapés faute de savoir au vrai ces opérations, où il entre une infinité de rafinemens, ou plutôt de fourberies qui ne sont pas de mon sujet.

Il est donc constant qu'une Banque d'intelligence avec un Ministre, est capable de hausser & de soutenir le prix des fonds publics, & de baisser le prix de

l'intérêt dans l'Etat au gré de ce Miniſtre, lorſque les opérations en ſont menagées avec diſcrétion, & par là de libérer les dettes de l'Etat ; mais ces rafinemens qui ouvrent la porte à gagner de grandes fortunes, ne ſont que très rarement menagés pour l'utilité ſeule de l'Etat ; & les opérateurs s'y corrompent le plus ſouvent. Les billets de banque extraordinaires, qu'on fabrique & qu'on répand dans ces occaſions, ne dérangent pas la circulation, parce qu'étant emploïés à l'achat & vente de fonds capitaux, ils ne ſervent pas à la dépenſe des familles, & qu'on ne les convertit point en argent ; mais ſi quelque crainte ou accident imprévu pouſſoit les Porteurs à demander l'argent à la Banque, on en viendroit à crever la bombe, & on verroit que ce ſont des opérations dangereuſes.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

CH. I. DE *la Richeſſe.* pag. 3
CH. II. *Des Sociétés d'Hommes.* 5
CHAP. III. *Des Villages.* 11
CHAP. IV. *Des Bourgs.* 14
CHAP. V. *Des Villes.* 18
CHAP. VI. *Des Villes capitales.* 23
CHAP. VII. *Le travail d'un Laboureur vaut moins que celui d'un Artiſan.* 25
CHAP. VIII. *Les Artiſans gagnent, les uns plus, les autres moins, ſelon les cas & les circonſtances différentes.* 27
CHAP. IX. *Le nombre de Laboureurs, Artiſans & autres, qui travaillent dans un état, ſe proportionne naturellement au beſoin qu'on en a.* 30

CHAP. X. *Le prix & la valeur intrinseque d'une chose en général est la mesure de la terre & du travail qui entrent dans sa production.* 35

CHAP. XI. *Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail.* 42

CH. XII. *Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.* 57

CH. XIII. *La circulation & le troc des denrées & des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hasard.* 64

CHAP. XIV. *Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince, & principalement des Propriétaires de terre, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes choses.* 78

CHAP. XV. *La multiplication &*

le décroiſſement des Peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des propriétaires de terres. 88
CH. XVI. *Plus il y a de travail dans un Etat, & plus l'Etat eſt cenſé riche naturellement.* 115
CHAP. XVII. *Des Métaux & des Monnoies, & particuliérement de l'or & de l'argent.* 128

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *DU Troc.* 153
CH. II. *Des prix des Marchés.* 157
CHAP. III. *De la circulation de l'Argent.* 161
CH. IV. *Autre réflexion ſur la viteſſe ou la lenteur de la circulation de l'argent, dans le troc.* 185
CHAP. V. *De l'inégalité de la circulation de l'argent effectif, dans un Etat.* 199
CH. VI. *De l'augmentation & de*

la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat. 213
CH. VII. *Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.* 234
CHAP. VIII. *Autre Reflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.* 241
CHAP. IX. *De l'interêt de l'argent, & de ses causes.* 266
CH. X. *Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent, dans un Etat.* 284

TROISIEME PARTIE.

CHAP. I. *DU Commerce avec l'Etranger.* 299
CHAP. II. *Des Changes & de leur nature.* 325
CHAP. III. *Autres éclaircissemens pour la connoissance de*

la nature des changes. 341
CHAP. IV. *Des variations de la proportion des valeurs, par rapport au Métaux qui servent de monnoie.* 356
CHAP. V. *De l'augmentation & de la diminution de la valeur des especes monnoiées en dénomination.* 381
CHAP. VI. *Des Banques, & de leur crédit.* 396
CHAP. VII. *Autres éclaircissemens & recherches sur l'utilité d'une Banque nationale.* 404
CHAP. VIII. *Des rafinemens du crédit des Banques générales.* 422

FIN.

Ist Lott

JOSEP PORTÉ - LLIBRETER - BARCELONA

T 52

308

1.

JOSEP PORTÉ - LLIBRETER - BARCELONA